

Dans la transaction des Alouettes Ernest Crépeault aurait agi comme agent immobilier

la météo

Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Possibilité d'averses. Chaud: 60 et 80.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Sainte Eve

VOL LX - NO 207

Montréal samedi 6 septembre 1969

15 CENTS

par Jean-Claude Leclerc

L'associé de l'urbaniste Charles-Edouard Campeau, M. Maxwell Gordon, homme d'affaires de Mont-Royal, qui était interrogé pour la première fois hier à l'enquête sur l'administration d'Anjou, a affirmé que M. Ernest Crépeault avait agi comme agent immobilier dans la transaction du club des Alouettes et qu'il pensait que M. Crépeault avait été payé à ce titre.

Invité à décrire les démarches pour lesquelles M. Crépeault aurait été payé comme agent immobilier, M. Gordon a dit à la commission d'enquête qu'il ne répondrait à cette question qu'après avoir pris connaissance du dossier de la transaction.

Le témoin s'est du reste retranché derrière cette ligne de défense pour refuser de répondre à la plupart des questions qui lui ont été posées, appuyé en cela par son avocat, Me Jean Salois, qui soutient que la commission ne pouvait interroger son client sans lui permettre de prendre connaissance des documents pertinents, qui ont été saisis chez lui par le fisc fédéral.

L'attitude du témoin suscita même quelques commentaires du procureur de la commission, Me André Paquette, et valut également une intervention ferme du président de l'enquête, le juge André Surprenant, qui interrogea lui-même M. Gordon, non sans quelque sévérité.

Mais rien n'y fit.

De l'ensemble du témoignage de M. Gordon, il ressort toutefois qu'il était avec sa femme et sa fille le seul actionnaire de la compagnie Astra Technical Services, logée au 1010 ouest rue Sainte-Catherine, à la même adresse que la firme des Urbanistes Associés, dont il est co-propriétaire avec l'urbaniste Campeau.

Aucune autre personne, ni compagnie n'a d'action dans Astra. Tous les

profits revenaient donc à M. Gordon, à sa femme et à sa fille. Interrogé sur la part de ses revenus qu'il retirait d'Astra, le témoin affirma toutefois n'en rien savoir de mémoire, ajoutant qu'il retirait ses principaux revenus de la firme des Urbanistes Associés.

M. Gordon affirma aussi être le seul employé d'Astra. Il y avait en tout six personnes dans le bureau du 1010 ouest.

Voir page 2: Anjou

La tension remonte en Ulster

BELFAST (AFP) — Un climat de méfiance et de crainte régnait hier soir à Belfast, à la veille d'un week-end redouté par une grande partie de la population qui s'attend à de nouveaux troubles.

Afin de dissiper ce climat, le major James Chichester-Clark, premier ministre d'Irlande du Nord, a appelé dans un communiqué les habitants à garder tout leur calme pendant les deux jours à venir. Il a également demandé que toutes les barricades soient abattues afin que la vie puisse reprendre son cours normal.

Quelque cent soixante barricades se dressent encore dans Belfast. Soldats et policiers ont défilé hier matin celles qui avaient été édifiées sur les grands axes de circulation, mais celles qui se trouvent dans les petites rues du quartier protestant sont toujours en place en dépit des exhortations des pouvoirs publics.

Le rançon d'Elbrick

Le Brésil cède aux exigences des rebelles

RIO DE JANEIRO (d'après l'AFP)

Le coup d'éclat du "Mouvement révolutionnaire du 8 octobre" — date de la mort de Che Guevara en Bolivie — a porté hier ses fruits et 15 prisonniers politiques brésiliens sont en route pour le Mexique où deux appareils brésiliens, partis de Galeão, les déposeront aujourd'hui, après avoir fait escale à Manaus puis à Lima. Une fois reçue cette rançon, il est à prévoir que les leaders du MR — 8 octobre élargiront l'ambassadeur américain au Brésil, M. Burke Elbrick, enlevé jeudi alors qu'il voyageait dans sa limousine à Rio.

Tout indique que l'événement dont viennent d'être témoins les Brésiliens fera perdre la face à quelques dirigeants militaires — but visé par les auteurs de l'enlèvement. Les conditions posées par les rebelles ont été retrouvées dans un magasin du quartier Leblon, de même qu'une note manuscrite de l'ambassadeur, toujours tenu prisonnier quelque part au Brésil en attendant la libération des 15 prisonniers politiques.

La liste des prisonniers politiques dont le mouvement révolutionnaire brésilien demande la libération en échange de la remise en liberté de l'ambassadeur des Etats-Unis, comporte les noms d'un leader étudiant, Vladimir Palmeira, et celui d'un ancien dirigeant communiste âgé de plus de 70 ans, Gregorio Bezerra, détenu depuis 1964.

Sur la liste figurent également les noms d'Onofre Prates, de Ronaldo Prates, de Jose Leonardo da Silva, de Ricardo Vilas Boas de Sao Rego, d'Ives Marquetti et de Ronaldo Freitas.

La liste comporte en outre les noms de Jose Ibrahim, ancien matelot détenu pour mutinerie, des leaders étudiants Jose Dirceu de Oliveira e Silva, président de l'Union nationale des étudiants (interdite) et Luis Travassos; il y aurait une femme parmi les otages.

Un contretemps s'est glissé dans le déroulement de la "libération" des prisonniers. Il semble que le ministre brésilien des affaires étrangères ait retardé la parution qu'il devait faire, hier, à la télévision parce que deux des prisonniers ne seraient pas consentants à partir (il s'agirait de jeunes étudiants en détention préventive mais qui devaient être libérés prochainement). Si ces deux n'acceptent pas de partir pour Mexico, le Chili serait prêt à les accueillir. L'impression prévaut cependant que le scénario a été retardé quelque peu mais que les 15 prisonniers politiques quitteront le Brésil aujourd'hui tandis que serait libéré l'ambassadeur Delbrick.

La première condition pour la remise en liberté de l'ambassadeur des Etats-Unis était la diffusion, par tous les moyens de la presse, du manifeste du mouvement "Itamarati" qui a procédé au rapt, rappelle une note remise à la presse par les ministres brésiliens des affaires étrangères et de la justice.

Cette note rappelle également que le manifeste des ravisseurs contenait une "menace formelle de tuer l'ambassadeur Elbrick". La deuxième condition était que le gouvernement brésilien accepte de libérer quinze prisonniers politiques, détenus pour activités "subversives" et de les envoyer à l'étranger. Les ravisseurs attendaient cepen-

Voir page 2: Brésil

Chou En lai quitte Hanoi sans attendre Kossyguine

HANOI (d'après l'AFP) — Alors que les spéculations allaient déjà bon train dans la presse sur l'éventualité d'une rencontre au sommet sino-soviétique, à l'occasion de la présence attendue de MM. Kossyguine et Chou En Lai aux obsèques du président Ho Chi Minh, l'agence Chine nouvelle annonçait hier que le premier ministre chinois, arrivé jeudi matin à Hanoi, avait quitté la capitale nord-vietnamienne le soir même avec la délégation qu'il conduisait.

Ce retour précipité à Pékin aurait de toute évidence été décidé, selon les observateurs, afin d'éviter un face à face avec la délégation soviétique dirigée par M. Kossyguine et dont l'agence Tass annonçait hier le départ de Moscou pour Hanoi.

D'autre part, il semble que la délégation soviétique a évité délibérément de prendre la route aérienne traditionnelle Moscou-Pékin-Hanoi, afin d'éviter l'escalade dans la capitale chinoise, et a préféré s'arrêter à Tachkent (ville soviétique près des frontières sud-est)

Voir page 2: Chou En lai

Lueur d'espoir à St-Léonard

Les commissaires adoptent une formule de compromis

par Gilles Lesage

QUEBEC — La commission scolaire de Saint-Léonard a adopté hier sur division, une formule provisoire pour régler le conflit scolaire, et dont les quatre points sont les suivants:

● L'enseignement public à Saint-Léonard demeure un enseignement en français;

● Toutefois, pour les enfants dont les parents en feront la demande, la commission scolaire inaugurera un cours spécial d'anglais, langue seconde, dès la première année, à raison d'une période de cinquante (50) minutes par jour;

● Pour les élèves de deuxième année qui ont fréquenté des classes privées anglaises durant l'année scolaire 1968-69, il y aura des classes spéciales avec programme particulier;

● De la troisième à la septième année, le statu quo demeurera quant aux classes bilingues.

La résolution en ce sens a été adoptée tôt hier matin en présence des collaborateurs du ministre de l'éducation, au terme de longues et laborieuses négociations visant à désamorcer l'état de crise suscité par l'instauration, l'an dernier, de l'enseignement unilingue français à Saint-Léonard.

La formule provisoire a été rendue publique en fin d'après-midi par le ministre de l'éducation, M. Cardinal, accompagné du président de la commission scolaire de Saint-Léonard, elle a d'abord été lue à la télévision, puis transmise à la presse avec les commentaires écrits du ministre, qu'il n'a pas été possible d'interroger à Québec, pas plus que M. Deschênes. (On lira en page 9 le texte intégral de cette déclaration).

Outre M. Deschênes, MM. Raymond Langlois et Jean Girard ont voté en faveur de la proposition en quatre points.

MM. Jean Papa et Luigi Barone ont voté contre, alléguant que les parents ne sont pas au courant de la proposition et qu'ils ne peuvent prendre position.

Au titre de ministre de l'éducation, M. Cardinal a accepté en entier la formule provisoire adoptée par la majorité des commissaires, qui ont consenti à faire un pas en avant pour normaliser cette situation difficile.

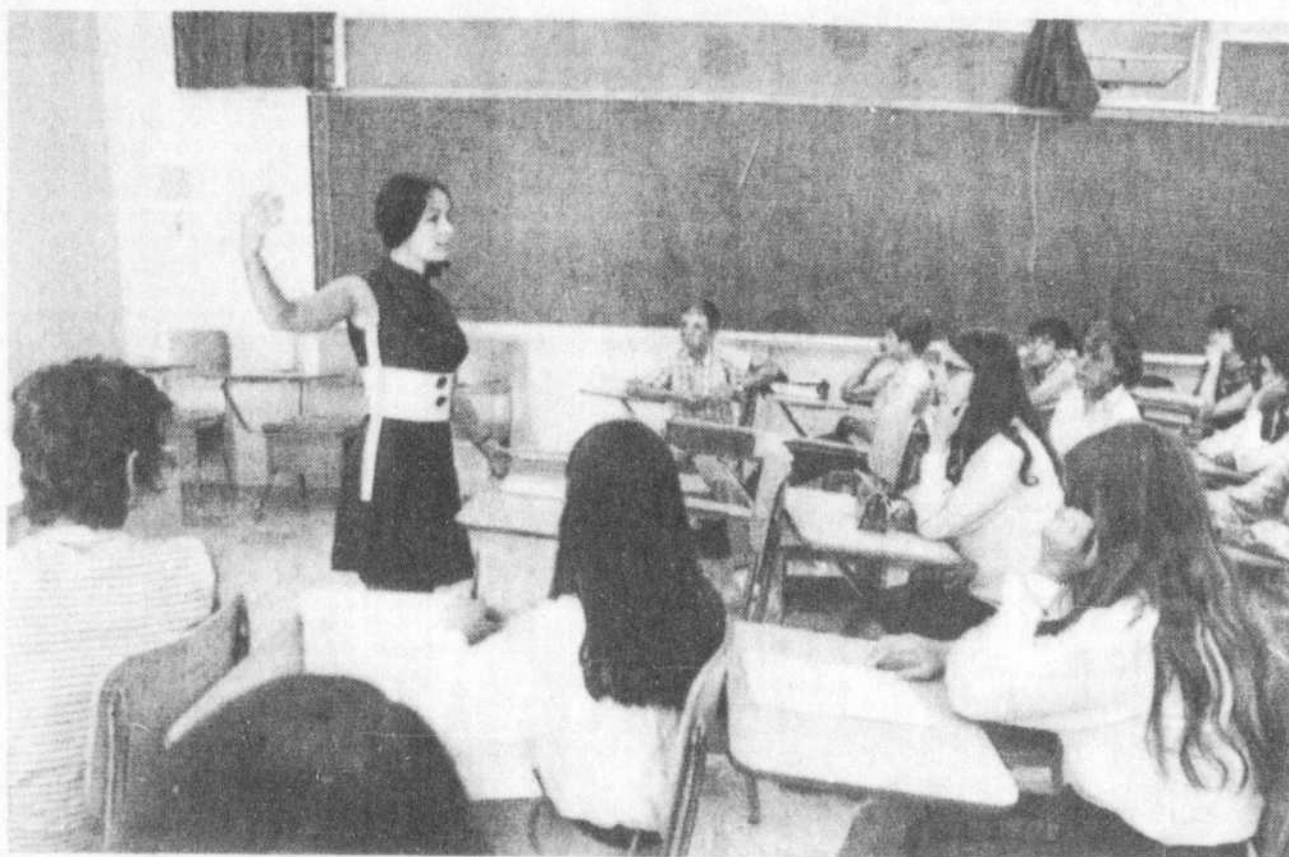
Dans ses commentaires, le ministre s'est attaché à deux points, à savoir que l'enseignement public sera en français et que l'inauguration d'un cours spécial d'anglais dès la première année tient compte du désir des parents de voir leurs enfants s'exprimer parfaitement dans les deux langues.

Le ministre, par exception, autorisera la commission scolaire à établir ce programme que les règlements du ministère n'autorisent présentement qu'à compter de la cinquième année.

M. Cardinal déclare que la commission scolaire de Saint-Léonard, sans démentir de ses principes, a fait preuve de souplesse et qu'il appartient désormais aux "dissidents" de démontrer leur bonne volonté.

Le ministre rappelle que la société québécoise n'est pas encore parvenue à un minimum de consensus sur la question de fond des langues d'enseignement et qu'il est "extrêmement malheureux qu'on utilise 205 enfants pour forcer

Voir page 2: Saint-Léonard



Après une lutte de 18 mois par un groupe de parents francophones, l'école secondaire Etienne-Brûlé, la première de langue française à Toronto, a ouvert ses portes à quelque 300 étudiants. Le programme d'étude est des plus modernes, et le directeur, M. Lionel Rémillard, déborde d'optimisme. Nous apercevons sur la photo un professeur de français, Mme Bernard Emond, née au Pakistan de parents allemands, dans une des salles de classe temporaires de l'école. (Téléphoto PC)

La LIS: certaine satisfaction; les Anglophones: rejet absolu

par Gilles Francoeur

Les premières réactions concernant l'entente survenue entre la commission scolaire de St-Léonard et le ministre de l'éducation se résument à une certaine satisfaction de la part de la Ligue pour l'intégration scolaire (LIS) et à un rejet total de la part du groupe de parents anglophones. Les deux groupes doivent faire connaître leurs positions définitives aujourd'hui.

M. Raymond Lemieux, président de la LIS, divise la déclaration du ministre en trois points à propos desquels ses commentaires vont de l'approbation à la désapprobation totale. Parce "qu'elle maintient l'école publique française", déclare M. Lemieux, "nous nous félicitons de la déclaration du ministre. En ce qui concerne la décision des commissaires et du ministre d'offrir 50 minutes

d'anglais par jour, et ce à partir de la première année, aux enfants des parents anglophones qui en feraient la demande, M. Lemieux a précisé que cette question devra être examinée plus à fond au cours d'une réunion de l'exécutif national de la LIS. Il a ajouté que "personnellement" il croyait que cette solution pouvait présenter divers dangers d'ordre pédagogique.

Voir page 2: Réactions

Un comité de l'épiscopat favorise l'éducation sexuelle dans les écoles

par Jean-Pierre Proulx

OTTAWA — Le comité spécial sur la famille, mis sur pied l'automne dernier par l'épiscopat canadien pour donner suite à la déclaration sur l'encyclique Humanae Vitae vient de prendre carrément position en faveur de l'éducation sexuelle dans les écoles.

Une déclaration en ce sens intitulée "Perspectives en vue de l'éducation familiale et sexuelle" a été rendue publique, hier midi, au cours d'une conférence de presse en même temps que trois autres déclarations qui traitent respectivement de la "situation des jeunes couples dans la société actuelle", de la promotion diocésaine des cours de préparation au mariage et de la formation des animateurs pour ces cours" et enfin de "l'établissement d'un programme concerté d'éducation familiale au niveau diocésain".

La première déclaration sur l'éducation sexuelle fait d'abord remarquer que l'éducation sexuelle n'est étrangère à aucun des aspects de l'éducation à la vie familiale.

"L'éducation sexuelle implique le développement d'une attitude, d'une philosophie à l'égard de la sexualité. Il y a certes à transmettre des connaissances qui soient adaptées aux divers niveaux scolaires, mais l'éducation sexuelle est plus qu'un ensemble de renseignements, de cours et de programmes.

Elle suppose une vision intégrale de la personne en tant qu'être sexuel assumant toutes les valeurs humaines et chrétiennes."

On explique ensuite que la sexualité est une manière d'être qui constitue un aspect essentiel de la personnalité et qui influence toute notre existence.

On ne peut donc la réduire au seul aspect de la génitalité.

Dans une seconde partie, on traite plus spécifiquement de l'éducation familiale et sexuelle à l'école.

A ce propos, on suggère d'intégrer dans les cours de formation personnelle des notions adaptées à l'âge de chacun qui aideraient le jeune à comprendre et à intégrer sa sexualité à sa personnalité totale. On propose en plus d'inscrire aux programmes une série de

leçons ou de cours traitant uniquement de thèmes reliés à la sexualité et à la vie familiale.

On insiste de plus pour que les maîtres répondent aux questions provocantes mais sincères des jeunes qui selon leur âge veulent en savoir davantage sur leur corps.

Voir page 2: Épiscopat

La Jordanie à l'heure palestinienne

2 - L'héritage difficile du petit roi

un reportage de JEAN BERTOLINO

AMMAN — Un peu à l'extérieur d'Amman, sur la route de l'aéroport, on aperçoit un bâtiment blanc, au large perron, coiffant comme une couronne le sommet d'une colline. C'est le palais royal. Les portails d'accès sont gardés par des sentinelles en grand uniforme, portant le keffiyeh rouge et blanc. Des allées goudronnées, bordées de cyprès, conduisent à l'entrée de l'aile principale. De part et d'autre de la première marche, une armoirie, deux Bedouins à la peau mordorée, au nez busqué, au regard d'aigle, pétrifiés dans un garde-à-vous permanent, se font face. En haut, sur le perron, quatre géants au teint clair devisent à voix basse. Coiffés de la toque d'astrakan noire, vêtus d'une redingote sombre ornée d'épaulettes et de cartouchières

en velours pourpre, de fourragères blanches, la taille prise dans un baudrier et un ceinturon qui porte dans sa gaine un colt impressionnant, ils font claquer sur le sol les éperons étincelants de leurs hautes bottes de cuir lustré, qui disparaissent dans les plis d'un pantalon bouffant.

Au-dessus de leur tête, chapeautant la porte d'entrée en bois ouvragé, une couronne dorée scintille sur son perchoir. Les célèbres gardes circassiens du palais, curieuse reminiscence de l'empire ottoman, veillent sur sa Majesté, le roi Hussein de Jordanie, qui gère ici son royaume, sous le regard pensif de son arrière-grand-père, le sherif Hussein, et devant le visage martial de son grand-père Abdallah, fixés

pour la postérité en habits de princes des déserts.

Les halls sombres près de la salle d'audience, bourdonnent de murmures inaudibles. Un chef religieux psalmodie des prières en attendant d'être reçu par le souverain. Des conseillers discutent à voix feutrée, en tenant sous le bras des classeurs remplis de documents. Un haut fonctionnaire impatient s'abouche avec le factotum de service pour obtenir une entrevue rapide avec le roi. Un Bedouin aux joues creuses piqueuses de crins noirs, à la djellabah crasseuse, effleure de ses fesses le bord d'un profond fauteuil de velours.

Roi et père, deux tâches difficilement conciliables pour un monarque dont le pays déchiré est chaque jour

au bord de la crise ou de la guerre. La Jordanie n'est plus tout à fait la Jordanie. En 1948 et 1967, les populations palestiniennes fuyant leur sol natal ont déferlé sur le paisible royaume hashémite, peuple de Bedouins paysans, fidèles au roi Hussein comme ils avaient été fidèles à son grand-père, le roi Abdallah. Si ceux-ci demeurent monarchistes, les Palestiniens, eux, ne reconnaissent en général que l'autorité des organisations politiques qui les noyautent et dont le Fath est la plus puissante.

Ainsi, le roi doit faire face à un terrible paradoxe: régner sur un Etat qui — comme une cellule malade en passe de se dédoubler — en renferme en son sein un autre, hélas pas tout à fait identique

Voir page 11: La Jordanie

Les ministres du travail disent leur satisfaction

OTTAWA (DNC) — Il y a au moins un certain nombre de ministres qui s'entendent: les ministres du travail des provinces et du fédéral. Ils se sont quittés hier dans la plus grande cordialité à la suite d'une conférence de deux jours au cours de laquelle ils ont discuté les recommandations de l'équipe spécialisée sur les relations de travail au Canada.

Ils ont même annoncé qu'ils se réuniraient à nouveau, peut-être au cours de l'automne pour aborder des sujets dont ils n'ont pas eu le temps de discuter au cours des deux derniers jours.

Les ministres n'ont tiré aucune conclusion de leurs discussions. Ils cher-

Voir page 2: Travail

suites
de la première
page

SAINT-LÉONARD

le gouvernement à se prononcer immédiatement sur la question de principe".

Quant à la suggestion d'établir une institution privée, elle demeure toujours valable, indique M. Cardinal, en dépit d'allégations contraires.

Le ministre conclut que deux voies s'offrent maintenant aux parents de Saint-Léonard: la proposition en quatre points et l'institution privée, et que la réponse est entre leurs mains.

ANJOU

rue Sainte-Catherine, dont l'urbaniste Campeau et ses fils.

Le témoin a également révélé qu'il n'était ni urbaniste ni comptable agréé. Il agissait en sa qualité d'"homme d'affaire", sans avoir jamais eu de diplôme universitaire ou autre. Il s'occupait de l'aspect financier et légal des transactions.

Sa compagnie Astra n'a jamais été engagée par Camclair, les Urbanistes Associés ou la ville d'Anjou. Elle l'a été "peut-être" par le financier Emile Asselin des Entreprises Lafleur et l'a été "quelquefois" par la compagnie East End Development.

Interrogé notamment sur la vente d'un terrain par East End à Sunoil pour l'établissement d'un poste d'essence, le témoin a de nouveau dit que s'il voyait le dossier il pourrait répondre à la question.

Ce n'est qu'à la toute fin de son témoignage que M. Gordon affirma, au sujet du projet de stade des Alouettes, qui devait être construit sur la terre 439, que M. Crépault avait agi comme agent immobilier, pour rassembler les terrains, et avait été payé, pensait-il.

Pressé de questions sur les travaux que M. Crépault aurait alors accomplis pour être ainsi payé comme agent immobilier, M. Gordon dit qu'il répondra quand il aura en main le dossier de la transaction.

Tout le dossier a été communiqué à son avocat depuis la dernière séance, lui dit alors Me Paquette, prenant ainsi par surprise à la fois Me Salois et son client, M. Gordon. Celui-ci répondit qu'il ne le savait pas, qu'il n'avait reçu l'ordre de comparaître devant la commission que la veille à l'heure du souper, et qu'il n'avait pas eu le temps de conférer avec Me Salois.

M. Gordon a été invité à comparaître de nouveau mardi prochain alors que la commission doit poursuivre son enquête, toujours publique, dans le vieil édifice du gouvernement provincial, 360 rue McGill.

ÉPISCOPAT

Constatant ensuite que, de toute façon, les jeunes parlent de questions touchant à la sexualité, on signale que l'école peut devenir un lieu d'échange privilégié.

Plutôt que d'éviter ces questions, les maîtres profiteront de l'occasion pour les reprendre en classe, "dégager les éléments positifs et négatifs des solutions proposées, promouvoir la valeur des recherches qui s'y rattachent".

Dans une dernière partie enfin, la déclaration parle de la formation à donner aux maîtres en vue de l'éducation sexuelle. La déclaration ne s'attache cependant qu'à des attitudes humaines nécessaires.

On demande d'abord que le maître ait intégré sa propre sexualité, qu'il ait une réelle capacité d'ouverture et soit capable de faire preuve de cordialité et de confiance dans toutes les discussions. On signale ensuite qu'il doit avoir une réelle facilité à communiquer et enfin qu'il soit sensible au contexte socio-culturel pour être capable d'en montrer les aspects positifs et négatifs.

Le second message porte sur les cours de préparation au mariage. Il déclare

alarmant, étant donné les bouleversements qui affectent actuellement la vie familiale, que seulement 10 pour cent des nouveaux mariés, au cours des dernières années, aient suivi les cours de préparation au mariage.

Il recommande à l'épiscopat ainsi qu'aux mouvements familiaux d'agir auprès des pouvoirs publics (ministère de la famille, de l'éducation) afin qu'ils réalisent l'importance de promouvoir cette préparation.

Il recommande aux mouvements familiaux de faire converger leurs efforts en vue d'assurer une solide formation aux animateurs pour les cours de préparation au mariage. Enfin, il encourage le service de préparation au mariage à décupler ses efforts.

Le troisième document porte sur les jeunes foyers. Au terme d'une étude de la situation des jeunes couples portant sur le logement, le travail de la femme, le revenu, la régulation des naissances, le comité recommande la mise au point d'un programme d'information et d'échange qui s'adresserait à ces jeunes couples.

Il projette aussi d'alerter la population en général et tous les organismes de la famille afin de pousser les gouvernements à réviser leur politique en matière de logement.

Le comité spécial sur la famille, dans son quatrième message, fait appel à tous les organismes ou mouvements s'intéressant à la famille.

Devant les besoins de l'heure, il leur demande une meilleure coordination ainsi qu'une réévaluation de leurs objectifs.

Il recommande enfin la mise sur pied, dans tous les diocèses, d'un mécanisme d'action dont l'objectif premier serait la promotion de la vie de la famille et la coordination des efforts en ce sens.

Signalons en terminant que ce comité de la CCC est composé d'évêques, de prêtres, de religieuses et de laïcs hommes et femmes. Mentionnons parmi ses membres francophones Mgr André Ouellet, de Mont-Laurier, l'abbé Jean-Louis Gravel, de Chicoutimi, l'abbé Roland Doris de Montréal M. et Madame Desmaris, de Québec, le père Julien Mercure, le docteur Suzanne Carreau, de Montréal, etc.

RÉACTIONS

Le maintien de la proposition initiale du ministre, à savoir la création d'une école privée subventionnée à 80 pour cent n'a pas l'heur de plaire à M. Lemieux. On sait que des représentants du groupe de parents anglophones dirigé par M. Robert Beale, ont officiellement rejeté cette dernière solution au cours d'une rencontre, jeudi soir dernier, avec le sous-ministre adjoint, Mlle Thérèse Baron. Pour sa part, M. Lemieux a dénoncé la loi sur l'enseignement privé (bill 56) et la solution retenue par M. Cardinal en affirmant: "Si on admet ce principe pour tous les groupes qui ne seraient pas satisfaits de l'enseignement public, ceux-ci pourraient mettre sur pied un système d'éducation parallèle au système public. Je ne vois pas, a-t-il conclu, ce qu'on pourrait faire avec un pareil système."

Pour sa part, M. Robert Beale a jugé la décision des commissaires de St-Léonard comme "inacceptable". A son avis, "50 minutes ne suffisent pas".

Le président de l'association de parents anglophones et néo-canadiens favorables à l'établissement d'une école anglaise à Saint-Léonard s'en est pris de plus aux modalités proposées par le ministre et les commissaires et qui permettraient aux parents anglophones de faire valoir leur point de vue sur l'élaboration du programme spécial d'enseignement de l'anglais. Il n'a pas précisé cependant de solution de rechange. Une réunion de son association devrait permettre aux individus de ce groupe de préciser leurs griefs de façon plus précise.

Mais somme toute, de dire M. Beale, la solution présentée par M. Cardinal "n'est pas une solution: c'est tout au plus un compromis".

Un membre de la même association, M. Nic Ciamara, a commenté la situation en disant que la déclaration du ministre "dénotait la bonne volonté du ministre à dialoguer". M. Ciamara a de plus affirmé que la réunion de son groupe — qui devait normalement débiter au moment où ces lignes allaient sous presse — devrait permettre l'élaboration "d'autres solutions" qui seraient adressées au ministre sous forme de contre-proposition.

TRAVAIL

chaient plutôt à se familiariser avec l'état actuel des législations du travail dans les différentes régions du pays.

De ce point de vue les ministres se sont dits très satisfaits des échanges.

M. Bryce Mackasey a reconnu qu'il est impossible et indésirable d'uniformiser les lois du travail à travers le pays à cause des différences d'ordre économique dans les régions du Canada.

M. Maurice Bellemare s'est dit très heureux de la conférence. Mais il s'est élevé contre les interprétations faites par des journaux hier selon lesquelles le rapport du groupe d'étude Woods sur la législation du travail serait inacceptable pour le gouvernement de Québec.

Le ministre du travail a dit que le mémoire du Québec était beaucoup plus nuancé et qu'en le lisant attentivement les journalistes auraient du s'en rendre compte. Pour illustrer son propos, il a simplement rappelé:

1) Que certaines recommandations du rapport Woods sont déjà contenues dans la législation québécoise

2) Que le gouvernement songe à mettre en application certaines autres recommandations de ce rapport "qui vont dans le sens de notre conception des relations de travail".

3 — Que le gouvernement ne peut accepter certaines recommandations parce qu'il les juge difficilement applicables du fait qu'elles ne répondent pas aux besoins du Québec. Le ministre mentionne entre autres les recommandations touchant le précompte, le piquetage et le boycottage, les conflits d'intérêt public, les normes de travail, l'accréditation des associations d'employeurs, la reconnaissance légale du syndicat. (Toute fois le ministre n'a pas caché au sujet de ces recommandations, que si elles pouvaient donner lieu à des compromis, le Québec pourrait en accepter quelques-unes.)

4 — Que le gouvernement va s'opposer à certaines autres recommandations parce que tout en s'adressant au gouvernement fédéral (elles) nous touchent directement et dépassent le cadre des relations de travail.

Les ministres ont reconnu que, à cause de l'attitude des ministères du travail à travers le pays, la population n'a pas toujours une compréhension adéquate des questions de relations de travail et ils se sont dits déterminés à agir de façon à corriger cette situation.

Ils ont annoncé que se tiendrait à l'automne, soit au milieu d'octobre, une grande conférence tripartite sur les questions ouvrières, conférence qui réunirait des représentants du travail, du patronat et des gouvernements et à laquelle participeraient des spécialistes comme Kenneth Galbraith, Louis Armand.

Le ministre Mackasey a confié aux journalistes que dans certains cas la législation du travail du gouvernement fédéral a pris du retard sur celles des provinces et qu'il n'est pas étonnant par conséquent que les provinces aient moins d'intérêt que le fédéral pour certaines recommandations du rapport Woods.

Enfin, le ministre a déclaré que les réserves des ministres sur certains aspects du rapport ne l'empêcheraient pas d'élaborer et de présenter au printemps son propre projet de loi sur les relations du travail dans la juridiction fédérale.

CHOU EN LAI

avec la Chine) sur la route qui survole le Pakistan et l'Inde.

Avec une promptitude, qui pour des Extrêmes-Orientaux, risque de passer pour de la précipitation, le chef du gouvernement de la Chine communiste avait devancé, largement, les leaders des "pays frères" qui vont, autour de la dépouille mortelle de Ho Chi Minh, reconstruire dans le deuil une sorte de conférence au sommet.

Dès son arrivée, l'homme qui semble avoir, à travers la tempête des gardes rouges, maintenu ferme, presque seul, la barre, a eu, avec autant de rapidité qu'il avait été décidé son départ, une conversation avec les "principaux dirigeants" du Nord-Vietnam. Des observateurs ont vu dans ce voyage la volonté de la Chine de faire sentir sans délai aux "nouveaux" dirigeants du Nord-Vietnam tout son poids et d'imposer son influence sur une équipe déconcertée par la mort de l'ancêtre.

Mais, à la lumière des relations sino-vietnamiennes des deux dernières années, une autre hypothèse paraît plus plausible: la Chine se préoccupe surtout de regagner le terrain et le prestige que lui ont fait perdre certains excès de la révolution culturelle et elle a envoyé, dès que l'occasion lui en a été donnée, l'homme mesuré et subtil qui était le plus apte à rétablir entre les deux pays des relations vraiment "fraternelles".

D'un autre côté on pense dans les milieux communistes de Moscou que même si les conditions politiques avaient permis actuellement l'ouverture d'un dialogue entre Soviétiques et Chinois, les circonstances de la rencontre, très inopportune dans la capitale nord-vietnamienne, ne s'y prêtaient pas.

Ni les Chinois, ni les Soviétiques, ajoutent-on, ne voudraient, aux yeux de la propagande adverse, laisser entendre que le Vietnam puisse être considéré comme un arbitre dans la dispute sino-soviétique, c'est-à-dire un terrain neutre.

En ce qui concerne les entretiens que la délégation soviétique aura très certainement à Hanoi avec les dirigeants nord-vietnamiens, on pense à Moscou que M. Constantin Katouchev, secrétaire du comité central du Parti communiste de l'URSS, qui accompagne M. Kossyguine, pourrait jouer à ses côtés un rôle important.

NECROLOGIE

Frère Samuel (Roméo Nadeau)

Né à Montréal, le 19 janvier 1899, paroisse Ste-Elizabeth. Fils de Monsieur Désiré Nadeau et de Alma Mettler, entré chez les Frères de l'Instruction Chrétienne, le 10 juillet 1911, noviciat à la Maison Provinciale des Frères à Laprairie, le 4 août 1920, il se liait par la profession perpétuelle à l'état religieux. Comme professeur, il s'est spécialisé particulièrement dans l'enseignement de l'anglais et de la musique.

Son champ d'apostolat est assez étendu — Grand-Mère: 186-17, 1942-43, 1948-1950. — Shawmigan: 1929-31, 1941-42, 1951-55. — Louiseville: 1917-1920. — Trois-Rivières: 1930-1933 (Séminaire St-Joseph, 1950-51), 1955-56. — Pointe-du-Lac: Séminaire St-Joseph, 1931-32, 1956-58, 1960 — à sa mort — Farnham 1920-21. — St-Casimir de Portneuf: 1921-1924 — Ste-Croix-de-Lévis: 1924-1928. — Québec: Ecole Montcalm: 1933-1938. — St-Marc-des-Carréres: Directeur de l'école 1938-1941. — Fall-River, U.S.A. 1943-1944.

Il est décédé à Québec, Presbytère St-Joseph, le 1er septembre 1969. Depuis 1960, le Frère Samuel était resté à la Maison St-Joseph de Pointe-du-Lac. Les funérailles eurent lieu, jeudi le 4 septembre à 4h30 p.m. à la Maison St-Joseph de la Pointe-du-Lac.

(Téléphoto PA)



Cinq cent mille dollars (\$500,000), tel est le prix qu'une compagnie de Toronto devra déboursier pour l'ambassade de Chine (Formose) à Ottawa, devenue trop vétuste pour justifier de coûteuses réparations.

(Téléphoto CP)

La situation est toujours explosive à Saint-Léonard

par Gilles Francoeur

Une personne bien connue de la communauté italienne de St-Léonard et particulièrement bien placée pour recueillir les rumeurs qui y circulent — dont nous tairons le nom à sa demande — nous a laissé entendre que la récente proposition des commissaires de St-Léonard et du ministre Cardinal "n'avait aucune chance du succès auprès de la population de l'endroit. Au contraire, nous a confié cet informateur, "ces Italiens et ces Siciliens qui ont un code bien particulier de l'honneur, se sentent bernés par le gouvernement et je vous assure que je ne voudrais pas être dans les parages mercredi soir prochain."

Précisant sa pensée, notre interlocuteur nous a confié qu'en vue de la réunion organisée par la LIS et qui sera précédée d'une marche en plein cœur du quartier italien de St-Léonard, certains groupes de l'endroit "accumulent" présentement de la dynamite et préparent des pistolets et d'autres armes."

Le slogan qui circulerait présentement à St-Léonard serait le suivant: "Pas d'écoles pour les Italiens; pas d'écoles pour les francophones". Il apparaît donc que la rentrée de lundi ne

serait pas aussi calme que ne le prévoit M. Cardinal s'il faut en croire notre informateur.

Il semblerait que le gouvernement ignore totalement ce qui se passe à St-Léonard et qu'il ne saisisse pas du moins le genre de réactions qu'ont engendré ses promesses et ses déclarations au cours des derniers mois, estime notre informateur.

"Les Italiens n'en veulent pas tant à M. Lemieux qu'au gouvernement, de nous dire notre personnage qui préfère garder l'anonymat, ce gouvernement qui n'a rien trouvé de mieux à date que de discréditer M. Beale. Pourtant une quinzaine d'associations ont fait confiance à cette personne qui n'a pas de voiture personnelle et qui retire à peu près \$50.00 par semaine" pour son travail pour l'association anglophone à titre de président.

"De tout l'exécutif de l'association, M. Beale, à qui l'on reproche d'être allé trop loin dans ses déclarations, de nous confier notre interlocuteur, est le seul qui ait été prêt à accepter l'idée d'une école privée. Les autres ont dit non".

"On a laissé sous-entendre dans l'entourage du ministre, que personne

ne lui faisait confiance. Pourtant le gouvernement avait convoqué dernièrement une quinzaine d'Italiens, qui voyaient qu'on n'avait pas invité M. Beale, se sont retirés".

"Si on s'en débarrasse, de dire notre interlocuteur, son successeur sera pire et ça, le gouvernement ne s'en rend pas compte".

Pourquoi les Italiens de St-Léonard n'ont-ils aucune confiance dans le gouvernement? Laissons parler notre interlocuteur. "Dans les discussions qui ont eu lieu par en dessous avec diverses personnalités de St-Léonard on a vu que le gouvernement était prêt à arranger un compromis si on distinguait entre anglo-Saxons et Néo-Canadiens. Donc on a voulu faire payer aux Italiens et aux anglophones de St-Léonard ce qu'on ne peut faire aux anglophones de Mont-Royal et de Westmount."

Un membre éminent de la communauté italienne de St-Léonard aurait même dit au sous-ministre, Mlle Thérèse Baron: "si vous passez une loi imposant l'unilinguisme à la grandeur de la province, nous, on s'incline. Mais si vous nous visez en particulier et voulez faire de nous des citoyens de seconde zone, nous ne sommes pas d'accord".

C'est sur ce point particulier que les Italiens de St-Léonard verraient leur orgueil secoué un peu trop fort. Le fait de savoir de plus qu'au moment où Mlle Baron "discutait avec des représentants de la communauté de la solution-école-privée, le gouvernement avait déjà imposé sa solution aux commissaires, laisse plusieurs très perplexes quant à la volonté du gouvernement de nous consulter."

A l'heure actuelle, ces frustrations feraient que M. Beale éprouve de sérieuses difficultés à "retenir" les membres de son association.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES A VENDRE

Mobilier salon sculpté renaissance italienne "Château Frontenac" \$500 — pupitre sculpté bois foncé \$250 — Mobilier salle à manger chêne fumé \$550 — Sécurelaine etc. Tél. 739-8766 8-9-69

APPARTEMENT A LOUER

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, central, métro, gratte-ciel, prix raisonnable. 175 ouest, rue Sherbrooke. 842-5818 1-10-69

OUTREMONT, rue Wilfrid 4 1/2, 1er étage, poble, réfrigérateur fournis, sous-location, \$135. Pas d'étudiant, pas d'enfants. Tél. 731-9970 8-9-69

AUTOS A VENDRE

Datsun sport 1968, 2,000 c.c., 150 c.v., équipement complet en parfaite condition offre très raisonnable à discuter. Tél. de 9 a.m. à midi 271-2401 9-9-69

RAMBLER, seconde auto, 16,000 milles, pneus à neige en plus, radio, transmission automatique, condition parfaite. \$250. Tél. 334-0367 8-9-69

BUREAUX A LOUER

Central, raisonnable, idéal pour docteurs, dentistes, notaires, ingénieurs etc. 175 ouest rue Sherbrooke. 842-5818 1-10-69

CHAMBRE A LOUER

COTE-DES-NEIGES: grande chambre bien éclairée, prof. professeur français. Chambre et pension. Tél. 738-8021, entre 9 a.m. à 9 p.m. 8-9-69

CHALET A LOUER

Chalets et Motel "Christian Québécois" sur panoramique, Rivière du Nord, cottage, vaste piscine \$7 à \$110. Saison de \$300 à \$1,000. Route 117 milles, autoroute. Tél. Val David 322-2742 8-9-69

CHALET A LOUER

STE-AGATHE, superbe chalet neuf (style Tyrol) site résidentiel, blanc montagne, cheminée pierre, 5 x chauffe, meubles rustiques, près petite ski. Russi terrain à bâtir. 256-6025. 29-9-69

CHALET A VENDRE

Région Ste-Agathe, vue panoramique unique, chalet suisse, hiver-été, 3 chambres à coucher, foyer naturel en pierre, lac non pollué, plage, piscine, pentes de ski, terrain ombragé \$13,000. Léger comptant 731-3501. 25-9-69

DEMANDE D'EMPLOI

PROFESSEUR Histoire, géographie, économie, cherche emploi dans l'enseignement. Expérience: 5 ans. Tél. 276-9485 8-9-69

Instituteur désire enseigner (niveau primaire) dans région mont-réalaise. Possède Brevet "A" et de l'expérience en méthodes actives et en mathématiques modernes. Tél. 387-4056 9-9-69

DEMANDE D'EMPLOI

Bachelier sociologie, cherche emploi temps partiel, enseignement ou autre. Tél. 733-0348 8-9-69

Dame désire travailler dans garderie-maternelle ou école primaire. 11e années d'expérience, dans l'enseignement. Tél. 273-8411 de 9 a.m. à midi 9-9-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401, métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits complets en Worsted et Fortrel \$20-\$30. Jaquettes sport \$6-\$15. Manteaux de fourrure "Raccoon" \$45. Imperméables de \$10-\$15. Cardigans et pull-over \$6-\$6.50. Pantalons \$3-\$6.50 Etc. J.N.O. 8-9-69

FEMMES DEMANDEES

INFIRMIERES LICENCIÉES Positions disponibles immédiatement pour infirmières, à temps complet ou partiel.

Service d'après-midi ou de nuit.

Réponse écrite donnant détails complets concernant éducation et expérience ou téléphonez à: 842-1251 poste 345

Bureau du Nursing, Institut Neurologique de Montréal 3801, rue Université, Montréal 112, P.Q. 8-9-69

HOMMES DEMANDÉS

ARTISTE COMMERCIAL DEMANDÉ Au moins 2 ans d'expérience spécialement dans l'emballage, l'imprimerie, conception de dessins, présentation "mechanicals" "taste-up". Références et une bonne connaissance de l'anglais exigées. Écrire Case 60 Le Devoir. 13-9-69

LOGEMENT A LOUER

AVENUE GUILLAUME COUTURE, 10-11, deux bds 3 chambres à coucher, salon, salle à diner, sous-sol, bar-patio, garage. \$200. Tél. 461-4891 8-9-69

ARTISTE, 5 pièces (salon double) haut de duplex, chauffé, \$110. Adultes seulement. Tél. 334-4410 8-9-69

2 1/2 pièces, chauffées, semi-sous-sol, duplex 5827a ave. Clarendon, bien éclairé, donnant sur jardin meublé \$90. Bien privé et convenable, endroit attrayant. Adultes. Tél. 489-6096 25-9-69

MAISON A LOUER

OUTREMONT, près Université de Montréal, cottage à louer, très bon état, 7 pièces fermées, tapis, cuisinière, réfrigérateur, laveuse-vasselle, grand jardin, garage facultatif en supplément \$285 mois, chauffée, toute taxes incluses. Tél. après 19 heures 731-1489 fin de semaine M. et Mme Bellemare, Beauharnois, Trass vire 429-7224. Pas d'agent 8-9-69

ON DEMANDE

Couple, mari comme chauffeur, femme comme aide-général, dans maison privée à Westmount. Chambre, salon, salle de bain, privés, TV, automobile. Salaire annuel \$5,000 à \$6,000. Tél. 933-3000 ou 875-5454. 11-9-69

PERSONNEL

Ne restez pas seul (e)! Célébrités, privés séparés, rest. Pour informations 384-6536. 8-9-69

PROPRIETE A VENDRE

Bungalow près du fleuve, petit comptant, termes très faciles. Visitez samedi et dimanche au 894 Charles-Guimond, Boucherville. 8-9-69

COTE-DES-NEIGES, résidentiel, près Jewish St-Justine, Université de Montréal, duplex haut 6 1/2 pièces, réfrigérateur neuf, loué \$175. — bas 5 1/2, sous-sol, lavage-vasselle, poble, réfrigérateur, laveuse-vasselle, garages, hypothèque \$16,000 à 6 1/2 %, \$39,000. 5511 Place Camplain. Tél. 739-8766 8-9-69

HOMMES DEMANDÉS

GLOBE SCHOOL OF LANGUAGES prend l'expansion et a besoin de personnel. Trois (3) conseillers pédagogiques ayant de l'expérience dans la vente et les contacts avec le public. Tél. 866-9731 8-9-69

HOMMES DEMANDÉS

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve SERVICES AUX ÉTUDIANTS - Un préposé aux premiers soins secteur français - Un préposé aux premiers soins secteur anglais QUALIFICATIONS: Posséder les qualifications médicales en regard de la fonction. De préférence, expérience dans l'administration des premiers soins. Faire parvenir curriculum vitae, attestations d'études et autres pièces justificatives à: M. René Trotter, Directeur du Personnel, 3650 Boul. Lévesque Chomedey, Ville de Laval. 9-9-69



St-Léonard n'a pas l'exclusivité des conflits scolaires, comme en témoigne cette photo de parents de la paroisse de Pointe Coupée, près de Baton Rouge, en Louisiane, qui réclament le choix des méthodes de déségrégation à mettre en vigueur au high school local.

(Téléphoto PA)



Une affaire en langue chinoise a été placée dans le quartier chinois de Montréal pour annoncer la projection du film La Déesse de Jade (The Jade Goddess) au cinéma de la Biosphère, à Terre des Hommes, au cours de la dernière semaine de l'exposition internationale de Montréal, ce long-métrage chinois d'une rare beauté, que l'on pourra voir d'ici le baisser de rideau du 2e acte de Terre des hommes 69, à 14h30 et 20h00, aujourd'hui et dimanche. (Photo Terre des Hommes par Gilles Pelletier)

Dernier week-end à TdH

Demain soir, Terre des Hommes 1969 ne sera plus. Plus de 6 millions de visiteurs auront franchi les tourniquets menant aux îles. Il ne sera plus question que de la saison 1970.

Depuis hier, l'ambiance de fête s'intensifie. Les attractions se multiplient. Après Claude Léveillé, Gilles Vigneault donnera, ce soir, un spectacle gratuit à la Place des nations, à 20h30; demain, ce sera au tour de Monique Leyrac, arrivée hier de Paris.

Demain, on retrouvera l'atmosphère du carnaval de Rio au pavillon Canada-Amérique latine où, de 13h à 21h30, les visiteurs pourront participer à une grande fête latino-américaine. En soirée, l'orchestre des Topaz et le groupe folklorique "Les Contretemps" divertiront la clientèle du kiosque international.

Les personnalités les plus diverses fouleront le sol de Terre des Hommes, depuis M. Manu Fraga-Iribarne, ministre espagnol de l'information et du tourisme, jusqu'au hockeyeur Maurice Richard en passant par M. Paul-Henri Spaak, ancien premier ministre de Belgique, et Mlle Ellonia Rochester, reine de la ferme de la Jamaïque en 1969.

Dimanche, à minuit, c'est dans un feu d'artifice que Terre des Hommes 1969 fera ses adieux.

Québec s'apprête à nommer un chargé de mission en Louisiane

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Dans le but de favoriser les relations plus étroites souhaitées de part et d'autre, le Québec s'apprête à envoyer un chargé de mission permanent en Louisiane.

Il ne s'agit pas, du moins pour l'instant, d'ouvrir une maison du Québec mais de jeter un pont entre les deux "Etats".

La nouvelle n'a pas encore été annoncée officiellement, mais elle le sera peut-être la semaine prochaine, à l'occasion de la visite officielle au Québec du gouverneur de la Louisiane, M. John McKeithen.

Accompagné de M. James Domengeaux, président du conseil pour le développement du français en Louisiane, le gouverneur sera accueilli à Québec lundi soir par MM. Marcel Masse, ministre des affaires intergouvernementales, et Guy Frégault, directeur général de la coopération avec l'extérieur au même ministère.

Mardi matin, le gouverneur s'entretiendra privément avec le premier ministre, M. Bertrand, pendant que les autres membres de la délégation louisianaise tiendront une séance de travail avec les fonctionnaires québécois.

Après une réception et le déjeuner offerts par M. Bertrand, les visiteurs feront la tournée de l'île d'Orléans, seront reçus par le consul général des Etats-Unis à Québec et prendront le souper avec M. Masse.

Mercredi matin, le groupe de visiteurs se rendra à Montréal, puis à Longueuil, pour une réception par le maire Marcel Robidas, et à l'île Sainte-Hélène, où le maire Jean Drapeau les accueillera à déjeuner.

Dans l'après-midi, une réception sera offerte à laquelle sont invitées diverses personnes qui ont eu affaire avec la Louisiane ces dernières années.

Les visiteurs prendront le chemin du retour mercredi midi.

Restaurer le français

Cette visite officielle fait suite à celle que M. Masse avait effectuée en Louisiane, en décembre dernier, à l'occasion du festival international acadien.

A ce moment-là, le conseil pour le développement du français en Louisiane avait publié un texte dont voici les grandes lignes.

Le conseil est un organisme de l'Etat, créé l'an dernier par une loi de la législature de l'Etat et dont le premier budget annuel est de \$93.000. Cette loi et d'autres antérieures visent à restaurer le statut officiel de la langue française en Louisiane. L'organisme a établi un secrétariat permanent.

C'est la première fois depuis 1868 qu'une législation ayant trait au bilinguisme entre en vigueur dans cet Etat, corrigeant quelque cent ans de négligence.

Le nouvel organisme vise à mettre en relief — sinon à faire revivre — l'héritage français de la Louisiane.

Déjà plusieurs initiatives ont été mises en train et les projets sont encore plus nombreux.

Depuis trois ans déjà, quelque 70 étudiants de la Louisiane ont suivi des cours d'été en français à l'université Laval, de Québec, grâce à la collaboration des ministères de l'éducation et des affaires culturelles du Québec.

Cet été quarante jeunes ont pu prendre un bain de français dans des auberges de jeunesse du Québec, avec la collaboration de l'Etat.

Conformément à un de ses articles, la convention entrera en vigueur 90 jours après le dépôt du 12e instrument de ratification, donc le 4 décembre 1969. Les 11 pays qui ont ratifié le document, et qui pour le moment seront les seuls liés par ses articles, sont la République de Chine, l'Italie, la Norvège, les Philippines, le Portugal, la Suède, le Royaume-Uni, la République de Haute Volta, le Danemark, le Mexique et le Niger.

Par contre, une quarantaine de pays dont le Canada, l'ont signé depuis sa rédaction définitive, à Tokyo, le 14 septembre 1963. Le Canada n'a pas ratifié la convention en disant que l'OACI devrait ne s'occuper que de choses techniques, sans verser dans la politique.

Deux articles de cette convention s'appliquent particulièrement bien aux problèmes de l'heure, bien qu'elle ait été rédigée à une époque où les décollages d'avion n'étaient pas connus.

Le premier, l'article 11, se lit comme suit: "Lorsque, illicitement, et par violence ou menace de violence, une personne à bord d'un aéronef en vol, s'en est emparé ou en a exercé le contrôle, ou lorsqu'elle est sur le point d'accomplir un tel acte, les Etats contractants prennent toutes les mesures appropriées pour restituer ou conserver le contrôle de l'aéronef au commandant légitime".

"Dans les cas visés au paragraphe précédent, tout Etat contractant où atterrit l'aéronef permet aux passagers et à l'équipage de poursuivre leur voyage aussitôt que possible. Il restitue l'aéronef à ceux qui ont le droit de le détenir".

L'article 16 dit notamment que les infractions commises à bord d'aéronefs immatriculés dans un Etat contractant sont "considérées, aux fins d'extradition, comme ayant été commises tant au lieu de leur perpétration que sur le territoire de l'Etat d'immatriculation de l'aéronef".

Les dispositions de la convention ne s'appliquent qu'aux infractions ou aux actes commis que si le dernier point de décollage ou le prochain point d'atterrissage prévu est situé sur le territoire d'un Etat autre que celui d'immatriculation, ou si l'aéronef vole ultérieurement dans l'espace aérien d'un Etat autre que l'Etat d'immatriculation avec à son bord l'auteur de l'infraction.

Un autre article du document autorise le commandant d'un aéronef d'un Etat contractant, s'il est fondé à croire qu'une personne a commis ou est sur le point d'accomplir une infraction ou un acte compromettant la sécurité de l'appareil ou de personnes ou biens à bord, à prendre des mesures raisonnables, y compris des mesures de contrainte, pour remédier à la situation.

Le même article autorise le commandant à requérir ou permettre à d'autres membres de l'équipage d'user de mesures de contrainte qu'il est en droit de décider, et même de demander à des passagers de lui aider à appliquer ces mesures. "Tout membre d'équipage ou tout passager peut également prendre, sans cette autorisation, toutes mesures préventives raisonnables, s'il est fondé à croire qu'elles s'imposent immédiatement".

Le parti municipal du Réveil d'Anjou a choisi son candidat à la mairie, Me Alain Brabant, et cinq des six candidats à l'échevinage en vue des élections qui doivent avoir lieu au début de novembre prochain.

Les candidats à l'échevinage sont MM. Laurence Lord, dessinateur industriel, Rexford Stevens, professeur, Bernard Bédard, bibliothécaire, Claude Deschênes, ingénieur, et Jean-Paul Miron, vendeur.

Le choix des candidats s'est fait dans une salle extérieure à Anjou, l'aréna de Saint-Léonard, municipalité voisine. Environ 75 personnes membres du Réveil y ont participé parmi les quelque 400 ou 500 que ce parti affirme avoir recrutées. Les journalistes n'avaient pas été invités à cette convention.

Le choix s'est fait sur proposition d'une liste. Tous les candidats choisis ont été élus sans opposition. En l'absence d'un présumé candidat, le choix pour le dernier siège à l'échevinage a été confié au nouvel exécutif du parti.

Au cours de cette même assemblée, le Réveil a choisi son exécutif permanent. Il s'agit de MM. Benoît Giguère, président, Raymond Bédard, vice-président, Thomas H. Midforth, trésorier, Dominique Tanguay, secrétaire et Guy Brouillet, directeur.

Huis clos?

L'ancien président du Réveil et candidat à la mairie, Me Alain Brabant, a été interrogé hier, lors de la conférence de presse annonçant les candidatures, sur les raisons pour lesquelles la convention de jeudi n'avait pas été publique.

Me Brabant commença par dire qu'il n'y avait pas de raison particulière. Puis il ajouta que ce n'était pas la coutume dans les partis municipaux. Placé devant l'exemple des conventions municipales publiques tenues récemment à Laval et à Repentigny, il expliqua que le Réveil avait voulu

tenir une "assemblée des membres" et qu'il était un "parti jeune, qui n'a pas les moyens d'organiser de grandes conventions".

Plus tard, il affirma qu'il avait déjà annoncé à des journalistes la conférence de vendredi après-midi et qu'il aurait été déloyal de permettre à d'autres journalistes de connaître les noms des candidats des jeudi soir.

Pas le PQ

Interrogé sur la participation des candidats du Réveil à l'un ou l'autre parti politique provincial, Me Brabant répondit que le Réveil avait recruté ses membres et ses candidats parmi des citoyens de toutes les allégeances, et qu'il tenait à respecter la plus stricte neutralité.

Combien parmi les candidats choisis sont membres du Parti québécois? a-t-on demandé à Me Brabant. "Je ne le sais pas," a-t-il répondu, ajoutant qu'il connaissait des gens du Réveil qui avaient agi comme organisateurs libéraux aux élections fédérales, d'autres qui étaient de l'Union nationale et même un éruditiste.

"Vous-même, êtes-vous membre du PQ?" a-t-on demandé au candidat à la mairie. Me Brabant a refusé de répondre, retournant simplement la question: "Et vous?"

Me Brabant, en réponse à une autre question, a affirmé que la naissance du parti du Réveil d'Anjou s'est faite à l'extérieur de tout parti politique provincial et qu'à l'origine ses fondateurs étaient de toutes les tendances.

Le candidat à la mairie a également dit être au courant d'une rumeur selon laquelle un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels proches de l'administration Crépeault se tiendrait prêt à constituer un tiers parti pour le cas où l'équipe actuellement à la tête d'Anjou ne pourrait, pour une raison ou une autre, affronter l'élection en novembre prochain.

Caisse électorale

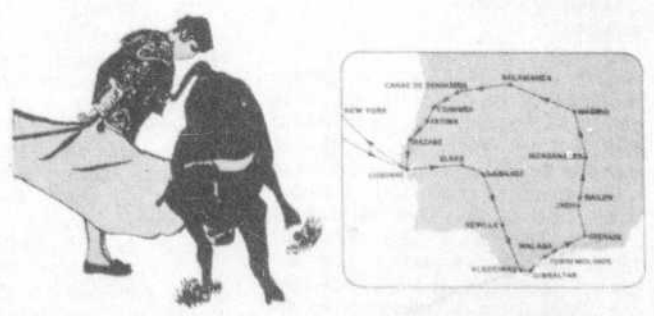
Me Brabant a également été interrogé sur le financement du Réveil. Le trésor du parti est alimenté actuellement par les contributions des membres et des candidats. Aucune souscription reçue à ce jour ne dépasse \$100. Le parti examinera attentivement toute souscription éventuelle supérieure à \$1.000. Le Réveil fera aussi appel au grand public.

"Êtes-vous favorable à une liste publique des souscripteurs du parti?" a-t-on demandé au candidat à la mairie. "Je suis en faveur d'une certaine discrétion, a-t-il répondu.

Un secrétariat pour la campagne électorale doit être établi dès que possible. Une coordonnatrice a déjà été nommée, Mme Lise Châtier. Dès la semaine prochaine, le Réveil révélera la teneur de son programme électoral.

INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages
2118 est, rue Jean-Talon
729-5264



Espagne & Portugal Voyage en groupe

\$464.00 co. Deux sem.

Comprenant trajet aérien aller-retour, hôtels deluxe & repas, visites avec guide.

Hôtels deluxe & première classe
Autocar deluxe climatisé,
Départ de Montréal tous les lundis.

Vous visiterez:

Lisbonne - Séville - Gibraltar - Malaga - Grenade - Madrid - Torremolinos et Fatima.

Itinéraire de base de 15 jours avec la possibilité de prolonger vos vacances.

Un guide polyglotte: ce guide s'occupe de tous les menus détails et de ce fait, vos formalités douanières sont simplifiées, vos réservations d'hôtels sont confirmées, vos bagages sont surveillés et vos excursions sont organisées.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
1800, RUE SAINT-DENIS
271-6900

MONDIAL AVIONAR
445 D. RUE JEAN TALON
274-7595

Une suggestion du Conseil du patronat

La CSN soumet le conflit des hôpitaux au "tribunal" de l'opinion publique

Donnant suite à une suggestion du Conseil du patronat du Québec, faite il y a trois semaines, la CSN tiendra, lundi, une séance d'information sur le conflit des hôpitaux, séance à laquelle sont invités les éditeurs et les chroniqueurs syndicaux.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, et le président de la fédération nationale des services, qui représente 46.000 syndiqués, M. Norbert Rodrigue, feront d'abord un exposé général sur la politique salariale du gouvernement; suivra un exposé plus technique par les négociateurs syndicaux, après quoi il y aura une période de questions. Après la séance d'information, la CSN dira comment elle entretient la suite des négociations qui durent maintenant depuis 15 mois.

Rappelons que le conseil du patronat suggère aux parties de soumettre le conflit des hôpitaux à un "tribunal de l'opinion publique". Sans suspendre le processus normal des négociations, disait le CPQ, il faut donner à la popu-

lation, par l'intermédiaire des éditeurs et des journalistes, les informations nécessaires pour qu'elle puisse porter un jugement en connaissance de cause.

La CSN n'avait pas encore fait connaître sa réaction à la suggestion du CPQ. L'Association des hôpitaux, de son côté, avait manifesté son approbation à l'égard de la formule d'information proposée, mais on ignore encore si elle imitera le geste de la CSN.

Même si les négociations, qui ont lieu en présence du conciliateur provincial, le juge Simard, ont enregistré certains progrès, il reste encore à régler les questions, très importantes, des augmentations de salaire, des contrats à forfait et de la sécurité d'emploi.

La Fédération nationale des services est le groupe syndical le plus imposant à tenter de s'entendre avec l'Association des hôpitaux et le gouvernement. Vient ensuite la FTQ, qui compte 12.000 adhérents, membres du syndicat cana-

dien de la fonction publique et du syndicat des employés de service; le troisième groupe est formé de la fédération professionnelle des infirmières du Québec et des "United Nurses of Montreal" qui totalisent 5.000 membres et on retrouve, dans un quatrième groupe, les 250 opérateurs de machines fixes qui appartiennent au district 50 des United Mines Workers.

Au total, les négociations touchent quelque 65.000 syndiqués dont la convention régira en partie, avec certaines conditions particulières, quelque 19.000 autres salariés du secteur hospitalier.

La FTQ est en conciliation depuis juillet, la CSN depuis la semaine dernière. Les infirmières et les opérateurs de machines négocient encore directement. Seule l'Association des technologistes médicaux du Québec, qui compte quelque 1.000 adhérents, a jusqu'ici réussi à s'entendre avec la partie patronale.

Les États-Unis ratifient la convention de Tokyo sur les infractions à bord d'aéronefs

par François Barbeau

Aiguillonnés sans doute par le récent détournement d'un appareil de la Trans World Airlines vers Damas, les Etats-Unis ont ratifié hier à Montréal la convention de Tokyo, relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord d'aéronefs, et dont le principal article, dans la conjoncture actuelle, traite de la capture illicite d'aéronefs.

C'est le représentant des Etats-Unis à l'Organisation de l'aviation civile internationale, M. Charles F. Butler, qui a déposé au siège de l'organisation l'instrument de ratification, signé par le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon et par le secrétaire d'Etat, M. William P. Rogers.

Conformément à un de ses articles, la convention entrera en vigueur 90 jours après le dépôt du 12e instrument de ratification, donc le 4 décembre 1969. Les 11 pays qui ont ratifié le document, et qui pour le moment seront les seuls liés par ses articles, sont la République de Chine, l'Italie, la Norvège, les Philippines, le Portugal, la Suède, le Royaume-Uni, la République de Haute Volta, le Danemark, le Mexique et le Niger.

Par contre, une quarantaine de pays dont le Canada, l'ont signé depuis sa rédaction définitive, à Tokyo, le 14 septembre 1963. Le Canada n'a pas ratifié la convention en disant que l'OACI devrait ne s'occuper que de choses techniques, sans verser dans la politique.

Deux articles de cette convention s'appliquent particulièrement bien aux problèmes de l'heure, bien qu'elle ait été rédigée à une époque où les décollages d'avion n'étaient pas connus.

Le premier, l'article 11, se lit comme suit: "Lorsque, illicitement, et par violence ou menace de violence, une personne à bord d'un aéronef en vol, s'en est emparé ou en a exercé le contrôle, ou lorsqu'elle est sur le point d'accomplir un tel acte, les Etats contractants prennent toutes les mesures appropriées pour restituer ou conserver le contrôle de l'aéronef au commandant légitime".

"Dans les cas visés au paragraphe précédent, tout Etat contractant où atterrit l'aéronef permet aux passagers et à l'équipage de poursuivre leur voyage aussitôt que possible. Il restitue l'aéronef à ceux qui ont le droit de le détenir".

L'article 16 dit notamment que les infractions commises à bord d'aéronefs immatriculés dans un Etat contractant sont "considérées, aux fins d'extradition, comme ayant été commises tant au lieu de leur perpétration que sur le territoire de l'Etat d'immatriculation de l'aéronef".

Les dispositions de la convention ne s'appliquent qu'aux infractions ou aux actes commis que si le dernier point de décollage ou le prochain point d'atterrissage prévu est situé sur le territoire d'un Etat autre que celui d'immatriculation, ou si l'aéronef vole ultérieurement dans l'espace aérien d'un Etat autre que l'Etat d'immatriculation avec à son bord l'auteur de l'infraction.

Un autre article du document autorise le commandant d'un aéronef d'un Etat contractant, s'il est fondé à croire qu'une personne a commis ou est sur le point d'accomplir une infraction ou un acte compromettant la sécurité de l'appareil ou de personnes ou biens à bord, à prendre des mesures raisonnables, y compris des mesures de contrainte, pour remédier à la situation.

Le même article autorise le commandant à requérir ou permettre à d'autres membres de l'équipage d'user de mesures de contrainte qu'il est en droit de décider, et même de demander à des passagers de lui aider à appliquer ces mesures. "Tout membre d'équipage ou tout passager peut également prendre, sans cette autorisation, toutes mesures préventives raisonnables, s'il est fondé à croire qu'elles s'imposent immédiatement".

pour garantir la sécurité de l'aéronef ou de personnes ou biens à bord", lit-on encore dans cet article.

Quant à l'auteur d'une infraction, si le commandant de l'avion juge bon de le faire descendre "sur le territoire de tout Etat où atterrit l'aéronef", ou s'il est remis "aux autorités compétentes d'un Etat contractant" ou s'il est descendu après avoir saisi illicitement un avion en vol, s'il ne peut pas ou ne veut pas poursuivre son voyage et si l'Etat d'atterrissage refuse de

l'admettre en son territoire, il peut être renvoyé vers l'Etat dont il détient la nationalité ou dans lequel il a établi sa résidence permanente ou vers l'Etat où il a commencé son voyage aérien.

Ces dispositions ne s'appliquent évidemment pas si la présence de cette personne est requise selon la loi de l'Etat d'atterrissage, aux fins de poursuites pénales et d'extradition.

Selon la convention de Tokyo, un aéronef est considéré

Suite à la page 6

Me Brabant sera candidat du Réveil à la mairie d'Anjou

par Jean-Claude Leclerc

Le parti municipal du Réveil d'Anjou a choisi son candidat à la mairie, Me Alain Brabant, et cinq des six candidats à l'échevinage en vue des élections qui doivent avoir lieu au début de novembre prochain.

Les candidats à l'échevinage sont MM. Laurence Lord, dessinateur industriel, Rexford Stevens, professeur, Bernard Bédard, bibliothécaire, Claude Deschênes, ingénieur, et Jean-Paul Miron, vendeur.

Le choix des candidats s'est fait dans une salle extérieure à Anjou, l'aréna de Saint-Léonard, municipalité voisine. Environ 75 personnes membres du Réveil y ont participé parmi les quelque 400 ou 500 que ce parti affirme avoir recrutées. Les journalistes n'avaient pas été invités à cette convention.

Le choix s'est fait sur proposition d'une liste. Tous les candidats choisis ont été élus sans opposition. En l'absence d'un présumé candidat, le choix pour le dernier siège à l'échevinage a été confié au nouvel exécutif du parti.

Au cours de cette même assemblée, le Réveil a choisi son exécutif permanent. Il s'agit de MM. Benoît Giguère, président, Raymond Bédard, vice-président, Thomas H. Midforth, trésorier, Dominique Tanguay, secrétaire et Guy Brouillet, directeur.

Huis clos?

L'ancien président du Réveil et candidat à la mairie, Me Alain Brabant, a été interrogé hier, lors de la conférence de presse annonçant les candidatures, sur les raisons pour lesquelles la convention de jeudi n'avait pas été publique.

Me Brabant commença par dire qu'il n'y avait pas de raison particulière. Puis il ajouta que ce n'était pas la coutume dans les partis municipaux. Placé devant l'exemple des conventions municipales publiques tenues récemment à Laval et à Repentigny, il expliqua que le Réveil avait voulu

tenir une "assemblée des membres" et qu'il était un "parti jeune, qui n'a pas les moyens d'organiser de grandes conventions".

Plus tard, il affirma qu'il avait déjà annoncé à des journalistes la conférence de vendredi après-midi et qu'il aurait été déloyal de permettre à d'autres journalistes de connaître les noms des candidats des jeudi soir.

Pas le PQ

Interrogé sur la participation des candidats du Réveil à l'un ou l'autre parti politique provincial, Me Brabant répondit que le Réveil avait recruté ses membres et ses candidats parmi des citoyens de toutes les allégeances, et qu'il tenait à respecter la plus stricte neutralité.

Combien parmi les candidats choisis sont membres du Parti québécois? a-t-on demandé à Me Brabant. "Je ne le sais pas," a-t-il répondu, ajoutant qu'il connaissait des gens du Réveil qui avaient agi comme organisateurs libéraux aux élections fédérales, d'autres qui étaient de l'Union nationale et même un éruditiste.

"Vous-même, êtes-vous membre du PQ?" a-t-on demandé au candidat à la mairie. Me Brabant a refusé de répondre, retournant simplement la question: "Et vous?"

Me Brabant, en réponse à une autre question, a affirmé que la naissance du parti du Réveil d'Anjou s'est faite à l'extérieur de tout parti politique provincial et qu'à l'origine ses fondateurs étaient de toutes les tendances.

Le candidat à la mairie a également dit être au courant d'une rumeur selon laquelle un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels proches de l'administration Crépeault se tiendrait prêt à constituer un tiers parti pour le cas où l'équipe actuellement à la tête d'Anjou ne pourrait, pour une raison ou une autre, affronter l'élection en novembre prochain.

Caisse électorale

Me Brabant a également été interrogé sur le financement du Réveil. Le trésor du parti est alimenté actuellement par les contributions des membres et des candidats. Aucune souscription reçue à ce jour ne dépasse \$100. Le parti examinera attentivement toute souscription éventuelle supérieure à \$1.000. Le Réveil fera aussi appel au grand public.

"Êtes-vous favorable à une liste publique des souscripteurs du parti?" a-t-on demandé au candidat à la mairie. "Je suis en faveur d'une certaine discrétion, a-t-il répondu.

Un secrétariat pour la campagne électorale doit être établi dès que possible. Une coordonnatrice a déjà été nommée, Mme Lise Châtier. Dès la semaine prochaine, le Réveil révélera la teneur de son programme électoral.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

constituante de Montréal

COURS DU SOIR

Administration
Arts et Techniques
Civilisation
Droit
Français
Géographie
Histoire
Langues vivantes
Lecture rapide
Littérature
Philosophie
Psychologie
Sciences
Science politique
Sciences religieuses
Sociologie

DÉBUT DES COURS
6 OCTOBRE 1969

DÉPLIANTS
SUR DEMANDE
1180, rue de Blouay
Montréal 111
Tél: 866-1571

SERVICE
DE FORMATION
CULTURELLE ET
PROFESSIONNELLE

Pour VENDRE "PROPRIÉTÉ" ou ACHETER

J. Goulet (Consultant) M. Goulet

(IMMEUBLES) **GOULET** (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE - Tél.: 526-6655

Cours de conversation anglaise

Un soir par semaine
Durée: 30 semaines
Tous les niveaux.
Maximum 10 élèves par classe. Professeur diplômé de l'Université de Montréal.

Inscription avant le 8 septembre: \$80.
Tél. 387-9439
Après 7h. P.M.

La parole est maintenant aux parents "anglophones" de Saint-Léonard

La Commission scolaire de Saint-Léonard vient d'adoucir sensiblement ses positions. La résolution qu'elle a adoptée, mercredi soir, et que le ministre Cardinal a rendue publique, hier après-midi, le démontre clairement.

A partir de l'ouverture des classes, lundi prochain, tous les parents qui le désirent pourront obtenir pour leurs enfants une période de cinquante minutes d'anglais par jour, et ce dès la première année. Des cours spéciaux seront organisés pour les élèves de deuxième année qui, l'an dernier, ont fréquenté l'école mise sur pied par l'association des parents anglophones. Les classes bilingues continueront comme auparavant, de la 3e à la 7e année inclusivement, pour ceux qui préfèrent ce type d'enseignement.

Il est à noter que l'enseignement de l'anglais, comme langue seconde, sera, à tous les niveaux, dispensé par des spécialistes. En d'autres termes, il devrait être de meilleure qualité que celui que l'on retrouve un peu partout ailleurs dans la province.

Il appartiendra évidemment aux parents "anglophones" de se prononcer là-dessus. Mais, à première vue, il nous semble qu'ils pourraient trouver là une réponse satisfaisante à leurs aspirations.

La résolution, en tout cas, mérite d'être étudiée avec sympathie.

Les Italiens de Saint-Léonard ont toujours prétendu qu'ils voulaient que leurs enfants puissent se débrouiller parfaitement plus tard dans les deux langues. A notre avis, le programme qui leur est proposé répond fort bien à cette préoccupation.

Il y a environ deux cents jours de classe par année. A raison d'une période de cinquante minutes par jour d'anglais, cela fait, au bout de sept ans, près de douze cents heures de cet enseignement. Si des enfants qui ont suivi douze cents heures de cours

d'anglais, donnés au surcroît par des spécialistes, ne peuvent maîtriser cette langue plus tard, il faudrait vraiment désespérer de leur talent. Surtout que ces jeunes, comme les autres, auront à peu près tous l'occasion de perfectionner ces connaissances au niveau du cours secondaire, voire de l'université.

D'après certains renseignements que nous avons obtenus, le commissaire Luigi Barone aurait été même de cet avis, au cours de la réunion de mardi soir qui a précédé l'adoption de la résolution. Il a voté finalement contre cette résolution, en compagnie du commissaire Jean Papa, mais il semble, heureusement, que les deux hommes n'ont pas fermé la porte à toute évolution. Ils voudraient avoir le temps de consulter un plus grand nombre de représentants de la communauté néo-canadienne de Saint-Léonard.

Nous souhaitons que ces consultations se fassent le plus rapidement possible. Mais nous croyons que la rencontre devrait être organisée et convoquée par les commissaires eux-mêmes et non par un groupe ou l'autre de fanatiques. Elle devrait aussi être limitée aux non-francophones, puisque la nouvelle résolution n'impose rien de neuf à ces derniers.

Nous avons confiance que si une rencontre de ce genre pouvait avoir lieu sans être monopolisée par certains dirigeants extrémistes fermés à tout compromis, les chances seraient grandes que la nouvelle solution soit acceptée. Elle répond beaucoup mieux aux exigences des Néo-Canadiens vis-à-vis du bilinguisme que les écoles dites bilingues qui existent déjà et qui, en pratique, ne débouchent que sur le secondaire anglais.

Si M. Luigi Barone, en particulier, qui connaît bien la colonie italienne de Saint-Léonard et ses problèmes, voulait prêcher la modération dont, semble-t-il, il a fait

preuve depuis son élection à la commission scolaire, les choses pourraient sûrement s'arranger. La Commission scolaire de Saint-Léonard ayant fait une importante concession, la population italienne pourrait, à son tour, faire de même.

Quoi qu'il en soit, cette même population a maintenant le choix de deux solutions. Celle d'une école privée anglaise, financée à 80 pour cent par le gouvernement, existe toujours. M. Cardinal l'a nettement fait savoir hier.

Jusqu'ici, ceux qui ont rejeté ce projet d'école privée, ont surtout invoqué le fait que la proposition du ministre était irrégulière, c'est-à-dire non conforme à la Loi de l'enseignement privé elle-même. M. Cardinal a disposé, hier, de ces arguments d'une façon qui nous paraît péremptoire.

En somme, il est évident que cette formule n'a rien d'illégal et que ceux qui veulent s'y opposer devraient cesser de le faire par le biais de son irrégularité. Comme dans le cas de la résolution de la commission scolaire, le projet d'école privée gaisse devrait être étudié uniquement à son mérite.

Et l'on nous apparaît, en toute honnêteté, que l'une ou l'autre des deux solutions devrait pouvoir ramener provisoirement la paix dans cette municipalité de la banlieue mont-réale. Aucune d'elles n'est parfaite, mais ceux qui n'apprécient pas l'une devraient pouvoir se satisfaire de l'autre.

Il s'agit, ne l'oublions pas, de résoudre provisoirement un problème auquel le gouvernement et l'opinion publique ne sont pas prêts à apporter maintenant une solution définitive. Il s'agit d'un compromis en attendant l'élaboration d'une politique globale qui ne pourra être définie qu'après la publication du rapport de la Commission Gendron.

Vincent PRINCE



Ho Chi Minh disparu, la paix dépend plus que jamais du coup de barre de Nixon

par Joseph Kraft

La mort de Ho Chi Minh est un événement dont les répercussions pourraient être beaucoup plus grandes que ne l'ont laissé entrevoir ceux qui ont surtout spéculé jusqu'à maintenant sur le problème de la succession qui se pose désormais à Hanoi. Car même si la succession a probablement été réglée à l'avance, la disparition de Ho Chi Minh n'en modifie pas moins l'une des données centrales de l'échiquier politique mondial.

Pour ne rien dire du reste, la calendrier que s'est fixé Hanoi dans la poursuite de la guerre au Vietnam devient sujet à changements et les relations de la capitale nord-vietnamienne avec Pékin et Moscou pourraient également être soumises à d'importants ajustements. En raison de ces perspectives, le président Nixon a de nouveau la chance de montrer s'il est vrai qu'il entend, comme ses conseillers les plus proches le prétendent, agir de manière audacieuse et généreuse dans la poursuite de la paix.

L'importance unique de Ho Chi Minh est déjà inscrite dans l'histoire de son pays. Pendant cinquante ans, il a révélé d'un Vietnam communiste unifié. Lorsqu'il commença sa carrière, la pensée même d'un pays appelé Vietnam ressemblait à de la folie. Il persista à travers des difficultés qui eussent découragé Job lui-même. Il survécut à des changements qui, à l'intérieur du monde communiste, balayèrent tous ses contemporains et à deux négociations internationales qui vinrent le sevrer de résultats qu'il avait gagnés sur le champ de bataille.

Au cours de sa longue lutte, Ho Chi Minh avait acquis un prestige international inégalé dans le monde communiste peut-être même dans le monde tout court. Alors que Leonide Brejnev n'était encore qu'un étudiant plutôt terne en administration agraire en Ukraine, Ho Chi Minh faisait la connaissance de Lénine et de Trotski à Moscou. Pendant que Mao Tsé-toung conduisait, dans une province de Chine, une insurrection manquée, Ho Chi Minh faisait déjà figure de personnage important dans le mouvement communiste international de Staline. Et pendant que Richard Nixon régnait la vie civile avec le rang d'officier inférieur de la marine de son pays, Ho Chi Minh négociait déjà l'indépendance nationale du Vietnam avec le général de Gaulle.

Le prestige international dont jouissait Ho Chi Minh n'était cependant rien si on le compare à celui dont on l'entourait dans son propre pays. Des milliers d'hommes sont morts en prononçant le nom de Ho Chi Minh. Il était connu à travers le Vietnam-Nord et le Vietnam-Sud comme l'oncle Ho ou le vénérable Ho. Il combinait, en d'autres termes, des dons uniques de leadership avec une qualité spirituelle spéciale. Il apparaissait comme le Gandhi et le George Washington de son pays, comme le "yogi et le commissaire", ainsi que Jean Lacouture l'a écrit dans sa magnifique biographie.

On peut rattacher à ce prestige exceptionnel de Ho Chi Minh au moins deux orientations importantes des dernières années. D'abord, l'unification du Vietnam était pour lui une mission personnelle de caractère absolu, un objectif qui, une fois fixé, ne pouvait être changé. En dépit de toutes les pressions exercées contre Hanoi par les plus grandes puissances du monde, Ho Chi Minh ne devait jamais s'éloigner de la route qui conduisait à cet objectif, il devait même la poursuivre avec fierté, on pourrait presque dire avec exultation. Cette orientation fut maintenue, sans considération de délais ou de souplesse, même après que la position américaine fût adoucie considérablement.

De même, grâce au prestige dont il jouissait, Ho Chi Minh ne se sentit jamais obligé de s'incliner soit devant la Chine, soit devant la Russie. Au contraire, il put exploiter à son propre avantage la tension entre les deux pays. "Rien n'est aussi cher aux Vietnamiens, avait-il coutume de dire, que le sens de leur indépendance et de leur dignité".

Aucune raison ne permet de croire que les hommes qui hériteront de la succession d'Ho Chi Minh s'éloigneront de façon spectaculaire de l'orientation que le maître avait tracée. Les quatre grands du Vietnam-Nord — le premier ministre Pham Van Dong, le secrétaire du Parti communiste Le Duan, le président de l'Assemblée nationale Truong Chinh, et le ministre de la défense Vo Nguyen Giap — furent étroitement associés à Ho Chi Minh pendant des décennies. La fragilité et l'âge du leader disparu étaient pour eux des réalités familières. Aussi peut-on présumer qu'ils se préparent depuis longtemps au jour où le leader disparaîtrait.

Plusieurs événements particuliers — par exemple la dernière apparition publique d'Ho Chi Minh au début de juin, le départ soudain de Paris, le 9 juillet dernier, du négociateur en chef Le Duc Tho, l'annonce d'une maladie qui avait combé plusieurs semaines plus tôt — indiquent que la santé de Ho Chi Minh avait atteint le point critique depuis déjà quelque temps. Il n'est pas déraisonnable de supposer que le problème de la succession a déjà été réglé, et qu'il le fut même, en toute

probabilité, avec l'approbation de Ho Chi Minh lui-même.

Nonobstant ces conjectures, le départ de Ho Chi Minh modifie le calendrier des échéances qui doivent conduire à un règlement du problème vietnamien. L'espoir nourri par Hanoi de couronner la longue carrière de Ho Chi Minh par l'unification du Vietnam est maintenant hors d'atteinte. De plus, il a probablement fallu éviter, par accord préalable, une lutte en vue de la succession, qui eût paralysé les négociations. Le départ de Ho Chi Minh introduit donc dans la position du Nord-Vietnam un nouvel élément de flexibilité.

Cela est d'autant plus plausible qu'il est permis de supposer que le départ de Ho Chi Minh aura des répercussions importantes à Moscou et à Pékin. C'était surtout la présence de Ho Chi Minh qui portait jusqu'à maintenant Pékin et Moscou à courtiser tous les deux Hanoi: cette présence n'existe plus. Au lieu de pouvoir exploiter à son avantage la tension entre la Chine et la Russie, le Nord-Vietnam pourrait se trouver désormais beaucoup plus dépendant du conflit sino-soviétique, peut-être jusqu'à un point où il se verrait privé de l'appui de la Russie et exposé à tomber sous la tutelle de la Chine. Ainsi, s'ils veulent préserver leur propre indépendance, il se peut que les successeurs de Ho Chi Minh aient des raisons nouvelles de se montrer plus avenants dans les pourparlers de paix.

Mais l'initiative devra venir des Etats-Unis. Le Nord-Vietnam est trop petit, la conscience qu'il a de lui-même est trop faible, spécialement depuis le départ de Ho Chi Minh, pour qu'il puisse faire quoi que ce soit qui pourrait laisser croire qu'il cherche désespérément la paix.

C'est à M. Nixon qu'il appartient de saisir la chance qui passe. Pour la deuxième fois de sa carrière, il a l'occasion de saisir une seconde chance qui se présente. Il a maintenant l'occasion de formuler des propositions généreuses et attrayantes, de cesser de jouer dur, de jouer gros jeu afin de gagner une grosse mise. Il peut de nouveau, s'il le veut, saisir une occasion qui lui fut donnée peu de temps après son accession à la présidence, et qu'il laissa malheureusement passer sans agir.

TRENTE ANS APRÈS Notre déclaration de guerre de 1939 et les leçons qu'on doit en tirer

par PAUL SAURIOL

Il y a exactement 30 ans, à la suite de la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Allemagne, le Parlement canadien tenait une session spéciale d'une semaine qui se termina par l'adoption d'une adresse en réponse au discours du trône, c'est-à-dire l'approbation de la participation du Canada à la guerre préconisée par le gouvernement King.

Cet anniversaire n'a pas seulement un intérêt historique; au moment où des comités issus de la Conférence constitutionnelle travaillent à la réforme de la constitution canadienne, l'on ne devrait pas oublier ce qui s'est passé il y a trente ans. Notre pays s'est trouvé profondément divisé sur la participation à la guerre et sur la conscription adoptée par la suite. Il faudrait inscrire dans la constitution des sauvegardes qui nous protégeraient contre la répétition de coups de force semblables.

Des engagements solennels

A la veille de la seconde guerre mondiale, alors que la menace d'un conflit s'accroissait, le gouvernement fédéral avait multiplié les promesses que le Canada ne se laisserait pas entraîner dans une nouvelle guerre. Le 24 mai 1938, le premier ministre Mackenzie King déclarait: "Nous ne sommes pas non plus disposés à prendre part à des croisades sur d'autres continents ou à en organiser nous-mêmes... Il n'est pas en notre pouvoir ni avons-nous la compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous".

Quelques mois plus tôt, au cours d'une élection partielle dans Saint-Henri, le 16 janvier 1938, M. Cardin, ministre dans le cabinet King, proclamait: "Voilà dix fois que je le déclare: Le Canada ne va pas participer aux guerres extérieures. Voilà dix fois que M. Rinfret vous le déclare aussi. Voilà dix fois que M. Mackenzie King le dit au Parlement canadien. Il l'a d'abord dit à Genève, à la face du monde entier et des représentants de l'Angleterre; le Canada ne sera pour rien dans les guerres en dehors du territoire canadien. Que voulez-vous de mieux?" M. Cardin ajoutait: "Je me suis engagé personnellement contre toute participation extérieure". M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, et le principal collaborateur de M.

King, avait lui aussi multiplié les affirmations dans le même sens.

On accusait de mauvaise foi ceux qui prétendaient mettre en doute des déclarations aussi catégoriques, qui paraissaient exclure toute compromission, toute échappatoire et toute reculade. Pourtant, dès que l'Angleterre eut déclaré la guerre à l'Allemagne, M. King se hâta de convoquer le Parlement pour faire ratifier la participation du Canada à la guerre.

De nouvelles promesses

A un moment où commençait le conflit, la population canadienne-française du Québec demeurait fortement opposée à la participation du Canada à la guerre. Il ne faut pas oublier que l'opinion publique aux Etats-Unis éprouvait le même sentiment, et que le président Roosevelt ne fit déclarer la guerre à l'Allemagne par le Congrès que vingt-sept mois plus tard, en décembre 1941, et après l'attaque des Japonais contre Pearl Harbor.

Si les ministres et les députés libéraux du Québec à Ottawa avaient pu exprimer librement leur pensée, ils auraient voté contre la participation du Canada à la guerre. Mais comme M. King voulait imposer cette mesure parce qu'elle répondait au vœu de la masse des Canadiens anglais, nos ministres et députés jugèrent qu'il valait mieux accepter le moindre mal de la participation en échange de nouvelles promesses contre la conscription.

La parti libéral se trouvait dans une situation délicate. Depuis la première guerre mondiale, il avait gagné presque toutes les élections et remporté des majorités écrasantes au Québec en dénonçant la conscription de Borden. La députée québécoise n'était pas en mesure d'empêcher la participation du pays à la guerre, même si elle avait voté contre la politique de M. King; mais elle espérait, en acceptant de coopérer à cette politique, éviter un retour de la conscription.

M. Lapointe proclamait que les ministres canadiens-français démissionneraient du cabinet plutôt que de voter la conscription, et il affirmait que sur cette question on ne pourrait pas facilement le remplacer. Engagé dans cette voie, et comme pour mieux justifier sa conduite, M. Lapointe se montra encore plus impérialiste que M. King. Le premier ministre avait fondé sa politique sur le sentiment

et la volonté libre de la majorité des Canadiens, et il avait dit que le Canada entrerait volontairement en guerre. M. Lapointe soutint au Parlement que même si les Canadiens voulaient demeurer neutres ils ne le pourraient pas, sans résilier des contrats et sans rompre complètement le lien britannique.

Dans le climat qui régnait au Parlement durant cette session, l'indépendance du Canada n'en menait pas large. M. King se comportait comme si le pays était déjà en guerre par la décision du gouvernement et le désir de la majorité des Canadiens. C'est l'intervention de M. Woodsworth qui força le premier ministre à reconnaître les exigences du Statut de Westminster; M. King finit par admettre que le Canada ne serait en guerre qu'après le vote de l'adresse par le Parlement.

La conscription

Toutes les nouvelles promesses et engagements contre la conscription devaient s'avérer aussi futiles que les déclarations solennelles formulées par les ministres contre la participation à la guerre. Durant les mois qui avaient précédé le conflit, les ministres invoquaient comme argument contre la participation l'opinion que l'envoi d'un corps expéditionnaire important en Europe serait anachronique. M. Lapointe disait: "Le temps est passé d'envoyer des corps expéditionnaires... et, en tout cas, c'est le Parlement qui décidera".

Pendant cette session, et donc avant le vote du Parlement, les régiments canadiens recrutaient des volontaires, et M. Lapointe disait le 9 septembre qu'on ne pourrait pas résister à l'envoi d'un corps expéditionnaire. Le 19 septembre, le gouvernement annonçait l'organisation et l'entraînement d'une division comme corps expéditionnaire; en novembre des officiers canadiens arrivaient en Angleterre, et un premier contingent de fantassins s'y rendait en décembre. Il n'était pas question de consulter le Parlement.

En janvier 1942, le parti conservateur réclamait la conscription pour service outre-mer, et le discours du trône annonçait la tenue d'un plébiscite sur cette question. Il est bien évident que la promesse de ne pas recourir à la conscription avait été faite à la collectivité canadienne-française du Québec. Un discours d'Ernest Lapointe, en octobre 1939, entre bien d'autres, est fort clair à ce sujet: "J'ai dit à la majorité de langue anglaise de la députation et du pays, je leur ai dit franchement, honnêtement, brutalement: nous allons coopérer, mais il faut que vous aussi vous coopériez pour assurer l'unité du Canada, l'union canadienne, l'avenir de notre patrie, et que vous acceptiez de ne pas imposer la conscription. Je rends hommage à mes collègues de langue anglaise, à la majorité du parlement qui ont accepté cette offre dans un esprit généreux, et tout le parlement est lié à la promesse qui a alors été faite".

On sait comment cette promesse a été violée. Lors du plébiscite du

27 avril 1942, la réponse globale était: 63.7% de "oui", favorable à la conscription, et 36.3% de "non". Mais dans le Québec, la proportion des "non" atteignait 71.2%. Le gouvernement se considéra délié de sa promesse. En somme, la majorité anglophone avait pris, par ses représentants, un engagement solennel envers la minorité francophone, et la majorité s'est déliée elle-même malgré l'opposition de la minorité à laquelle on avait donné cette garantie.

Pour l'avenir

Ces événements peuvent paraître lointains, oubliés, dépassés. Mais nous pouvons nous retrouver un jour ou l'autre devant un problème analogue. La fédération canadienne réunit deux collectivités ou deux nations au sens sociologique, qui n'ont pas toujours les mêmes vœux. La constitution ne devrait-elle pas comporter un mécanisme qui permette à la minorité française de ne pas être écrasée d'avance par le vote de la majorité anglaise sur une question qui intéresse la vie même du pays?

Il faudrait établir une liste de problèmes, de questions, de décisions ou d'options dont l'importance exige qu'on ne les décide pas par une simple majorité du parlement fédéral. Les experts devraient rechercher ensuite une méthode pour assurer un meilleur équilibre entre les deux collectivités pour des choix de ce genre.

Est-il possible d'envisager pour de tels cas un régime de double majorité qui équivaldrait à donner un droit de veto à la minorité? Cela peut paraître excessif, mais tout dépend du genre de fédéralisme qu'on jugerait essentiel au maintien du Canada. A moins de s'engager dans la voie de l'Etat associé, il ne peut être question de pousser le statut particulier du Québec jusqu'au point d'exiger l'assentiment de notre province dans les problèmes majeurs comme celui qui s'est posé en 1939.

Peut-être pourrait-on envisager de confier un rôle spécial au futur sénat rénové et transformé en une chambre des Etats provinciaux? Conviendrait-il plutôt d'exiger que ces décisions capitales soient prises par une majorité des deux tiers ou des trois quarts soit de la Chambre des Communes, ou d'une assemblée conjointe des deux chambres du Parlement.

Les dirigeants peuvent sans doute refuser de songer à de tels cas qui se présentent rarement. Mais si ce qui s'est produit en 1939 et en 1942 se répète aujourd'hui, il est bien possible sinon probable que le Québec se montrerait moins soumis, moins malléable qu'il y a trente ans, et qu'une nouvelle crise de même envergure, à propos de guerre ou d'un autre enjeu majeur, entraînerait la rupture d'une fédération qui paraît moins solide aujourd'hui qu'elle l'était il y a trois décennies. C'est à l'occasion de la réforme constitutionnelle, et dans la sérénité au moins relative qui entoure ces travaux, qu'on doit prévoir ces écueils, et non attendre les moments de crise.

pensées pour notre temps

"L'anniversaire de l'invasion de ce pays par l'Union soviétique et ses alliés est un triste rappel de la difficulté que l'on éprouve à inaugurer une ère de négociations avec l'U.R.S.S."

(M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain, commentaire à l'occasion de l'anniversaire de l'invasion soviétique en Tchecoslovaquie, août 1969)

"Depuis dix ou vingt ans, nous avons vécu sur l'idée que plus on construisait d'H.L.M. plus on fait une politique sociale en matière de logement. Et bien!

Nous sommes arrivés à un moment où cela n'est plus vrai. Parce qu'il y a aujourd'hui un problème H.L.M. Si nous continuons à construire des logements, nous nous l'avons fait depuis des années, nous allons construire des logements qui risquent d'être vides et de ne pas se remplir. D'ores et déjà il y a, en effet, plusieurs milliers d'H.L.M. vides en France que nous n'arrivons pas à remplir."

Alain Chalandon, ministre de l'équipement et du logement en France, déclaration faite à l'inauguration de la foire-exposition de Chalon-sur-Saône, le 30 août)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
 Directeur de l'information: Jean Francoeur
 Trésorier: Arthur Lebelvre
 TELEPHONE 844 3361

propos d'actualité

"Je suis de ceux qui étaient convaincus depuis longtemps que la dévaluation s'imposait, et qu'en voulant maintenir un franc surévalué on provoquait une situation défavorable à notre évolution économique et à notre possibilité de développement, on obligeait le budget à porter à bout de bras, par des subventions de toute sorte, l'économie française et la vie de nos entreprises. Qu'avons-nous eu à gagner à attendre? Rien, si ce n'est que plus le temps a passé, plus nous avons perdu de devises!"

(Alain Chalandon, ministre de l'équipement et du logement en France, déclaration faite à l'inauguration de la foire-exposition de Chalon-sur-Saône, le 30 août 69)

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues ainsi que les endroits où nous livrons par camélot: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0858

des idées

des événements

des hommes

Trente ans après: deux témoignages

Le déclenchement de la deuxième guerre mondiale

MOSCOU: l'échec des conversations anglo-franco-soviétiques

par l'amiral KOUZNETSOV

MOSCOU (Le Monde) — Les négociations tripartites, commencées en avril 1939 entre la France, l'Angleterre et l'URSS en vue de l'élaboration d'un pacte d'assistance mutuelle, progressaient très lentement. Seule une convention militaire venant étayer le pacte d'assistance mutuelle pouvait redresser la situation et montrer les intentions réelles de nos futurs alliés.

Seule une telle convention, formulée d'une façon claire et précise, applicable en cas d'agression déclenchée par l'Allemagne, pouvait refroidir l'ardeur d'Hitler. Le 23 juillet, le gouvernement soviétique prit une décision à ce sujet. Le lendemain, notre ambassadeur à Londres, Maïski, avait un entretien avec lord Halifax. Malheureusement, il se rendit immédiatement compte que la proposition soviétique était accueillie sans enthousiasme. «Regardant pensivement le plafond» à la question de savoir si les négociations pourraient rapidement commencer, le secrétaire au Foreign Office répondit tranquillement: «Dans sept à dix jours». Ce calme olympien contrastait avec la tension internationale qui régnait à ce moment-là.

Le choix du chef de la mission britannique à Moscou ne promettait, lui non plus, rien de bon. L'amiral Kourou Drax, familier de la cour royale, ne jouait plus depuis longtemps un rôle actif dans les forces armées britanniques, et il était difficile d'espérer qu'il vienne à Moscou investi des pouvoirs qu'exigeait la situation. Les autres membres de la mission britannique étaient choisis selon le même principe. Quelques jours plus tard, le gouvernement français désignait le général Doumenc, qui

était fort âgé, comme chef de mission.

Le rôle de Staline

Le 11 août, jour de l'arrivée des délégations, eurent lieu la première rencontre et les présentations. Les chefs des délégations et leurs adjoints prirent place, sans cérémonies particulières, à la table ronde, dans une villa du commissariat du peuple aux affaires étrangères, rue Spiridonovskaïa. Le maréchal Vorochilov, commissaire du peuple à la défense, recevait les délégués. On décida de commencer les pourparlers dès le lendemain, pour ne pas perdre de temps. Les hôtes avaient fait l'objet d'un accueil chaleureux et amical, et il leur avait été promis que les entretiens seraient menés avec toute la sincérité désirable, sans atermoiements. (...) Non sans raison, J. Staline lui-même faisait des recommandations à la délégation soviétique et recevait quotidiennement son chef, K. Vorochilov, et parfois même la délégation au grand complet, il écoutait avec la plus grande attention les comptes rendus sur la marche des négociations.

Je ne m'arrêterai pas sur le fait que l'amiral Drax n'avait pu nous présenter aucun mandat, déclarant piteusement que si les négociations avaient eu lieu à Londres, il aurait rapidement disposé des documents nécessaires. Pourtant, parmi tous les autres faits relatifs aux négociations et à leur échec, celui-ci revêt un sens précis qu'on ne saurait imputer à la simple distraction d'un fonctionnaire quelconque. Par la suite il fut décidé de commencer les négociations sans attendre les documents

nécessaires de Londres.

Après avoir reconnu l'importance des questions posées, les délégations établirent l'ordre des travaux et tentèrent d'échanger des plans sur la base desquels élaborer des mesures concertées contre le danger de guerre imminent. Le général Doumenc avait dégagé trois principes dans ses ébauches de plan: création de deux fronts contre l'ennemi, à l'est et à l'ouest, continuité de ces deux fronts, et, enfin, mise en oeuvre de toutes les forces contre l'ennemi. L'amiral Drax déclara, pour sa part, qu'ils (les Anglais) avaient un plan, mais qu'il n'était élaboré que dans ses traits généraux.

L'état des forces

Bien entendu, il fallait commencer par s'informer mutuellement de l'état des forces des alliés en puissance.

Sur proposition de l'amiral Drax, le général Doumenc fut invité le premier à informer de l'état de l'armée française. Après avoir souligné le caractère secret des informations qu'il allait donner, il annonça que l'armée française était forte de 110 divisions, avec 4,000 chars modernes et 3,000 canons de gros calibre, sans compter les pièces de D.C.A., l'artillerie côtière et les unités stationnées en Afrique du Nord. L'aviation comptait 2,000 avions de première ligne. Répondant ensuite à une question de K. Vorochilov, le général Doumenc énuméra les ouvrages fortifiés aménagés sur les frontières françaises.

Après avoir répondu à toutes les questions concernant la composition des forces françaises, il exposa dans ses grandes lignes un plan d'opérations possibles (1). Sans en-

trer dans le détail des négociations, qui sont déjà connus, je me contenterai de souligner que l'information du général français nous fit une impression favorable par son franchise relative et par son désir d'élaborer une convention qu'il considérait comme parfaitement réalisable. La mission militaire française présentait également un projet d'accord franco-anglo-soviétique.

Au cours des séances suivantes, le maréchal B. Chapochnikov et l'amiral Drax devaient donner des informations similaires.

B. Chapochnikov fit connaître les forces dont disposait l'Union soviétique en cas d'agression en Europe: 120 divisions d'infanterie et 16 divisions de cavalerie, 9,000 à 10,000 chars, plus de 5,000 canons de gros calibre, 5,000 avions de combat.

Sans révéler la composition complète des forces armées et de la marine britannique, l'amiral Drax se contenta de parler de 6 divisions prêtes à être envoyées sur le continent et de la possibilité de former rapidement 9 autres divisions, 16 autres divisions pouvant ensuite être préparées. Selon le maréchal Burnett, l'aviation anglaise comptait 3,000 avions de tous types.

La mission soviétique présentait trois variantes possibles d'opérations communes, la première variante étant un plan conçu en cas d'attaque de Hitler contre la France et l'Angleterre. B. Chapochnikov déclara, mot pour mot, ce qui suit: «Dans ce cas, l'U.R.S.S. met en ligne 70% des forces armées que l'Angleterre et la France engageront directement contre l'agresseur principal. Je précise, poursuivait-il: si, par exemple, la France et l'An-

gleterre mettent directement en ligne contre l'Allemagne 90 divisions d'infanterie, l'U.R.S.S. mettra en ligne 63 divisions d'infanterie, 6 de cavalerie et les masses correspondantes d'artillerie, de chars et d'avions». Au cours de cette même séance, un plan soviétique d'opérations, tant sur terre que sur mer, fut exposé.

La deuxième variante était consacrée à l'analyse d'une attaque de l'agresseur contre la Pologne et la Roumanie, et la troisième variante envisageait une agression de l'Allemagne fasciste contre l'U.R.S.S., lancée depuis le territoire de la Finlande, de l'Estonie et de la Lettonie (ces deux derniers pays ne faisant pas, à cette époque, partie de l'U.R.S.S.).

La question fondamentale

Dans tous les cas l'Union soviétique pouvait donner une aide réelle dans la lutte contre l'agresseur si nos troupes pouvaient traverser la Pologne et, en cas de besoin, la Roumanie et la Lituanie. L'Angleterre et la France devaient s'entendre avec ces pays, qui étaient leurs alliés, et, dans ce cas, nous nous engageons à mettre en ligne les forces armées prévues.

Cette question, qui semblait parfaitement claire, constituait la pierre de touche, et en même temps l'épreuve de vérité pour les gouvernements anglais et français.

Je me souviens de l'entretien que nous eûmes chez Staline, qui, ce jour-là, avait invité tous les membres de la mission militaire soviétique. K. Vorochilov lui avait rendu compte de la marche des négociations. Staline, préoccupé par la situation qui s'aggravait chaque jour à la frontière

polono-allemande, à proximité immédiate de notre pays, lui demanda quelle impression, lui avait fait le comportement des missions militaires et si on pouvait nourrir l'espoir d'une issue favorable de ces négociations. Je me rappelle que le commissaire du peuple à la défense n'avait pas fait preuve d'un optimisme particulier.

Qu'il se plaignait de la lenteur des négociations, mais ne prédisait pas encore leur échec inévitable. Nous voulions tous croire au succès.

Les négociations durèrent jusqu'au 21 août. On se posait des questions, on précisait les plans esquissés, mais la question de l'autorisation du passage des troupes soviétiques à travers le territoire de la Pologne, si les conditions militaires l'exigeaient, demeurait insoluble. Et si cette question n'était pas résolue, un accord sur tous les autres problèmes était impossible et perdait tout son sens.

Nos collègues, les Anglais en particulier, discutaient volontiers, quoique sans se hâter, de problèmes d'ordre général tels que l'étendue de l'Atlantique ou du Pacifique, mais ne répondaient pas à la question fondamentale.

Je ne puis dire dans quelle mesure cela dépendait des chefs des missions militaires ou plutôt de leurs gouvernements. Bien entendu, la politique était faite à Londres et à Paris, mais les faits étaient là, la réponse ne venait pas.

Visiblement, la tentation de faire se heurter de front l'Allemagne et l'Union soviétique était très forte chez un champion de «Munich» tel que Chamberlain. Mais il n'était plus temps de jouer ce double jeu, les troupes allemandes étaient massées sur la frontière polonoise.

Non seulement le gouvernement soviétique comprenait que le danger grandissait non loin de ses frontières, mais il avait aussi conscience que tout atterroissement ou tout retard apporté à la conclusion d'un accord triparti et d'une convention militaire devenait dangereux pour notre patrie. Il fallait prendre les mesures qu'exigeait la sécurité du pays.

Quand, le 17 août, non seulement aucune réponse n'eût été obtenue, mais encore qu'aucune issue positive rapide des négociations ne fut prévisible, Vorochilov demanda instamment une réponse, quelle qu'elle fût.

La séance du 17 août fut l'avant-dernière. Sans répondre à la question principale, l'amiral Drax demanda de «reporter la séance encore de trois ou quatre jours». Pour quelle raison? Une semaine plus tôt il avait déclaré lui-même que les Allemands se préparaient pour le 15 août. On pouvait donc avec raison supposer que la guerre était imminente.

Une mise en demeure

Le 21 août, voyant que les négociations traînaient en longueur, Vorochilov déclara, au nom de notre délégation: «Si, cependant, cette question (N.D.L.R.: le passage des troupes soviétiques à travers la Pologne) est transformée en un problème important exigeant une étude prolongée par les Français et les Anglais, cela signifie qu'il y a tout lieu de douter de leur aspiration à une coopération effective et sérieuse avec l'U.R.S.S. sur le plan militaire...»

«Au nom de la délégation de l'Union soviétique, je propose d'ajourner notre conférence, non pas de trois ou quatre jours, comme le demandent les missions anglaise et française, mais pour une longue période, d'autant plus que les membres de notre délégation seront occupés ces jours-ci par les manœuvres d'automne, et en espérant que durant cette période toutes les questions qui nous intéressent au même titre seront éclaircies.»

C'est ainsi que fut faite la dernière tentative de prolonger les pourparlers au cas où l'Angleterre et la France auraient réellement voulu conclure une convention militaire. Il a été établi plus tard que Londres et Paris ne se préparaient pas à tirer parti de la dernière chance de faire aboutir les négociations. Dans les deux capitales, on n'était pas soucieux d'accélérer la marche des négociations, face au danger imminent, mais au contraire à les faire traîner en longueur et à gagner du temps pour d'autres raisons.

Dans l'après-midi du 21 août, le chef de la délégation soviétique remit une déclai-

ration écrite désignant les responsables de la rupture des négociations. Elle vaut la peine d'être citée.

«De même qu'au cours de la dernière guerre mondiale, était-il dit dans cette déclaration, les troupes anglaises et américaines n'auraient pu coopérer militairement avec les forces armées de la France si elles n'avaient pas eu la possibilité d'opérer sur le territoire français, de même les forces armées soviétiques ne peuvent participer à une coopération militaire avec les forces armées de la France et de l'Angleterre si on ne les laisse pas passer sur le territoire de la Pologne et de la Roumanie. Il s'agit là d'un axiome militaire.»

«En vertu de ce qui a été exposé, était-il souligné ensuite dans la déclaration, la responsabilité de la prolongation des négociations militaires, ainsi que la suspension de ces négociations, retombe naturellement sur les parties française et anglaise.»

Dans ces conditions, l'unique solution était de conclure un traité de non-agression avec l'Allemagne. L'intérêt de notre pays l'exigeait, et il eût été erroné et tout simplement inadmissible de ne pas tirer parti de la possibilité qui restait d'éviter une collision militaire entre l'Union soviétique et l'Allemagne.

Maintenant encore, je suis convaincu que la conclusion du

traité avec l'Allemagne était, dans ces conditions, l'unique initiative juste que pouvait prendre notre gouvernement.

Dix jours après la fin des travaux des missions militaires, l'Allemagne fasciste attaqua la Pologne. Au début de septembre 1939 nous avons vécu des journées assez alarmantes. Dans les milieux militaires de l'Allemagne s'élevaient des voix en faveur de la poursuite de l'expansion vers l'est. Cependant, tout en laissant inchangée sa ligne générale, l'agresseur avait choisi une autre variante. L'Angleterre, et la France à sa suite, furent entraînées dans la guerre contre l'Allemagne, victimes toutes deux de leur refus et de leur impréparation à riposter à l'agression, victimes de leur politique d'apaisement à l'égard du fascisme.

C'est ainsi que commença la deuxième guerre mondiale. On sait comment elle évolua et se termina. On ne peut que regretter qu'à l'heure actuelle de nombreux hommes politiques occidentaux répètent les erreurs de leurs prédécesseurs.

(1) Du fait que les principales forces terrestres massées à la frontière occidentale de l'Allemagne étaient françaises, plusieurs séances furent consacrées à des échanges de vues mutuels entre K. Vorochilov, B. Chapochnikov et le général Doumenc, échanges de vues qui, pour autant que je me souviens, furent concrets et efficaces.

BERLIN: les dernières heures de la paix

par le général STEHLIN

BERLIN (Le Monde) — Le 24 août 1939, au lendemain de la signature du pacte germano-soviétique, le chancelier du Reich, Adolf Hitler, convoqua l'ambassadeur de France, M. Robert Coulondre, pour une communication à faire au président du conseil français, M. Edouard Daladier. Le Führer nous assura qu'il n'avait aucune hostilité à l'égard de la France et qu'il paraissait inconcevable qu'il pût y avoir une nouvelle guerre entre les deux pays à propos de la Pologne. Il indiquait par là, implicitement, sa volonté de régler par la force le différend qu'il avait avec son voisin de l'est; en même temps, il voulait se donner bonne conscience par l'affirmation qu'en aucun cas il ne souhaitait de guerre contre la France. Dans sa réponse remise le 28 août, le président du conseil français déclarait notamment au chancelier allemand: «Le sort de la paix est encore entre nos seules mains.» Cela voulait dire que la France entrerait en guerre en cas d'attaque allemande contre la Pologne.

Dans ses Mémoires, M. Coulondre écrit que le jour après l'entrevue j'étais allé voir le général, chef de la maison militaire de Hitler, et rapporte ainsi les propos tenus par mon interlocuteur: «Cette entrevue a dû être dramatique car Hitler est resté silencieux pendant toute une partie du dîner, puis il a parlé pour se reprocher de ne pas

avoir répondu à votre ambassadeur que, si le sang des femmes et des enfants devait couler, il n'en porterait pas la responsabilité, car il ne serait pas le premier à donner l'ordre de bombarder les populations civiles.»

En réalité, Hitler, dans sa réponse verbale à la communication de Daladier, ne fit que confirmer son intention d'attaquer la Pologne. Il répétait qu'il ne pouvait plus tolérer que deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants en Pologne fussent persécutés et maltraités parce qu'ils étaient de «sang allemand».

Une démarche d'Italiens

Si Hitler était prêt à faire la guerre et à accepter le risque d'une conflagration générale, il n'en était pas de même de Benito Mussolini. L'attaché de l'air d'Italie et son adjoint vinrent me voir à mon bureau pour s'informer de ce qui s'était passé entre Coulondre et Hitler. Terrifiés à l'idée que la guerre paraissait inévitable, ils me supplèrent de faire en sorte que notre ambassadeur encourageât le gouvernement dans sa résolution de venir en aide à la Pologne. Ils voyaient là le seul moyen pour la France de faire renoncer Hitler à son dessein de guerre. Je leur répondis que je ferais part à l'ambassadeur de leur requête, mais qu'à mon avis rien ne pouvait plus détourner Hitler de son projet de déclencher

un conflit armé. Nous en avions, d'heure en heure, l'évidence, autant par les appels sous les drapeaux et les mouvements des forces armées que par les renseignements recueillis aux niveaux les plus élevés du gouvernement et du commandement allemands où se prenaient les décisions.

Pour ma part, en raison même de la place que j'avais prise dans la recherche du renseignement, je ne cessais de dire que la guerre était imminente et que rien, à moins qu'il n'arrivât quelque chose à Hitler, ne pouvait plus arrêter l'attaque contre la Pologne. Je considérais aussi de mon devoir de mettre l'ambassadeur en garde contre toute rumeur ou fausse nouvelle qui eût pu freiner notre vigilance et ralentir les préparatifs de notre défense nationale. Et pourtant, une manœuvre, plutôt grossière, de Hitler pour faire croire à ses intentions pacifiques, trouva crédit auprès de lui. Coulondre tomba dans le piège et, le soir du 30 août, rédigeait à l'intention personnelle du président du conseil une lettre incroyablement dans laquelle les renseignements et les impressions qu'il donnait ne correspondaient en rien au déroulement des choses dont nous étions les témoins: «L'épreuve de force, écrivait-il, tourne à notre avantage... Certes, nous ne sommes pas au bout et il faudra déployer encore beaucoup d'énergie, mais, à vous communiquer ce premier bulletin, mon cœur est gonflé d'émotion.» Le reste de la lettre était pire encore. Elle émanait d'un homme généreux et bon qui, au plus fort du drame, ne trouvait comme seul refuge que de prendre son vœu pour une réalité. Je n'eus connaissance de ce qu'il avait écrit que le lendemain dans la matinée, à l'heure où les informations sur les événements de la nuit montraient que rien ne pouvait faire penser à un changement dans les intentions de Hitler. A Paris, la lettre de l'ambassadeur eut pour effet de diviser les membres du gouvernement. Les uns penchaient pour une fermeté plus grande, les autres, souhaitaient que l'on continuât dans la voie de la négociation diplomatique, même au prix de nouvelles concessions à Hitler.

Au Reichstag

Le soir du 31 août, Robert Coulondre croyait toujours à la possibilité d'un accord entre l'Allemagne et la Pologne. Il avait, dans la journée, prié son collègue polonais de suggérer à son gouvernement d'accepter la conversation directe «tout en

ayant soin de ne pas paraître céder à un ultimatum allemand». Or, au même moment, Hitler déclarait, avant même qu'elles eussent pu parvenir à leurs destinataires, que ses propositions «généreuses» de règlement pacifique du différend qu'opposait l'Allemagne à la Pologne avaient été rejetées par celle-ci. L'interprète de Hitler, Paul Schmidt, rappela à ce sujet dans ses Mémoires qu'il avait agité de la sorte: «Il me fallait un alibi vis-à-vis du peuple allemand, pour lui prouver que j'avais tout fait pour maintenir la paix.»

Les nouvelles données dans la nuit par la radio ne laissaient plus de doute sur le déclenchement des hostilités de part et d'autre de la frontière germano-polonoise. Lorsque, tôt dans la matinée du 1er septembre, je rencontrai l'ambassadeur, il me dit: «C'est fini, c'est la guerre.» Je devais en avoir confirmation un peu plus tard au ministère de l'air allemand, où un commandant du cabinet de Goering m'accueillit par ces mots: «Nous sommes en guerre contre la Pologne, son armée est en pleine déroute, le Führer va l'annoncer d'un moment à l'autre.»

A mon retour à l'ambassade, Robert Coulondre me demanda d'aller occuper la place qui lui était réservée dans la loge diplomatique, dès que l'heure de convocation du Parlement, le Reichstag, serait connue. Je revis ainsi, pour la dernière fois, l'Opéra Kroll qui depuis l'incendie du Reichstag tenait lieu de Chambre des députés. Ce jour-là, ils étaient venus, ou en tenue du parti national-socialiste, ou en uniforme militaire pour montrer qu'ils avaient déjà été mobilisés. Un tout petit nombre étaient encore en civil. La séance était présidée par Goering habillé en maréchal de l'air. Les membres du gouvernement avaient pris place à leurs bancs aménagés sur la scène de l'ancien théâtre. Une clameur assourdissante accueillit Hitler. Les sièges des fauteuils d'orchestre s'élevaient, comme au commandement, et d'un seul coup, Hitler portait la tenue de campagne gris-fer. Dans son discours, il arriva vite au fait: «Depuis ce matin, nous répondons au tir par le tir.» Les hurlements d'approbation des ministres et des députés atteignirent au paroxysme. Il acheva sa harangue plus rauque et passionnée que je ne l'avais jamais entendue par: «J'ai repris la tenue qui m'était la plus chère et la plus sacrée, je ne la quitterai qu'après la

victoire ou bien je ne verrai pas cette fin.» Les assistants allemands, au comble de l'exaltation et de la frénésie, criaient: «Heil Hitler» et se congratulaient mutuellement.

Robert Coulondre n'avait pas attendu mon retour pour préparer son télégramme au gouvernement. Je n'eus qu'à ajouter mes impressions personnelles sur la séance avant de le faire partir. La seule réaction, ce premier jour de guerre, des gouvernements français et britannique fut d'adresser au chancelier allemand une note commune dans laquelle ils constataient l'acte de force de «caractère agressif» qui avait été commis et demandaient le retrait des forces offensives en territoire allemand.

Trop tard

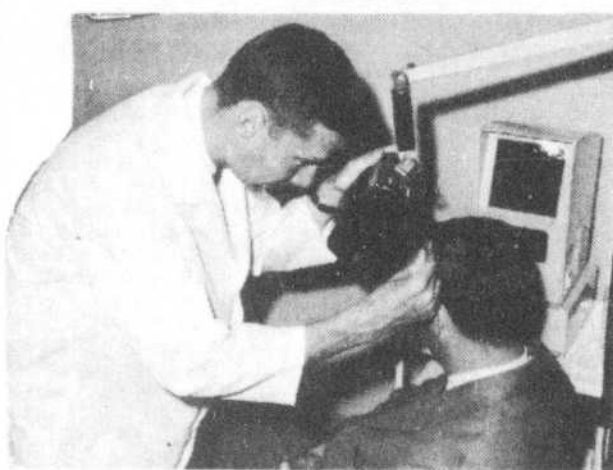
Le lendemain, 2 septembre, nous apprîmes que Hitler n'était pas le principe de réunir une conférence du genre de celle qui avait eu lieu onze mois auparavant à Munich. Elle était demandée des côtés italien, français et, avec beaucoup plus de retenue, anglais. Le chancelier exigeait, cependant, qu'il fût au préalable assuré que la note commune n'était pas un ultimatum; à quoi la réponse française fut: «Quel n'en avait pas le caractère.» Le gouvernement polonais prit position contre toute espèce de réunion, déclarant que l'heure n'était pas à une conférence mais à l'action commune des alliés contre l'agresseur allemand. D'ailleurs, les forces blindées de la Wehrmacht avaient déjà trop profondément pénétré en territoire polonais pour que Hitler pût songer un instant à leur donner l'ordre de faire demi-tour.

Le 3 septembre, les gouvernements britannique d'abord et français ensuite se virent contraints de prendre la seule mesure qu'exigeaient les circonstances, une déclaration de guerre nette et précise. Elle fut remise par le premier à 9 heures et par le second à midi. En réalité, l'attitude française fut, jusqu'au bout, hésitante et confuse. Fixer l'expiration de notre ultimatum à trente heures après le terme anglais n'avait aucune signification, si ce n'était de convaincre davantage Hitler que nous ne voulions pas faire la guerre.

Le 4 septembre, en cours de matinée, nous quittions par le train diplomatique la capitale d'Allemagne, où je venais de passer près de quatre ans. Le lendemain soir, nous arrivâmes à Paris. Je m'en allai seul de mon côté et me rendis à mon

Suite à la page 6

LES CHEVEUX ET LES "ON DIT..."



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi?

Vous trouvez certes normal que le médecin s'occupe exclusivement de médecine, l'avocat de droit, le comptable, de chiffres et d'administration commerciale. Toutes ces professions s'occupent individuellement de leur spécialité, et vous ne voudriez pas qu'il en soit autrement. Un spécialiste ou expert dans chaque domaine.

Mais quand il s'agit de problèmes capillaires, la plupart d'entre vous changent bien souvent leur raisonnement et demandent des conseils à la Tante Jeanne ou à l'Oncle Oscar. Une phrase nous revient régulièrement, rapportée par nos nouveaux clients: «On m'a dit... etc., etc.»

Attardons nous un instant là-dessus, et d'abord qui est «ON»? Le plombier, l'électricien, le commis ou le journaliste? D'autres ont recours à leur barbier, compétent sans aucun doute en matière de rasage, coupe de cheveux et lavage de tête; tout ceci n'est certes pas à sous-estimer. Nombre d'entre vous ont entrepris des cures-miracles: les cheveux coupés très courts, l'achat de préparation, pseudo-médicamenteuses, ou des shampooings soi-disant spéciaux, avec le résultat que ces G.E.R.I.T-TOUT n'ont rien résolu du tout. Vous avez moins de cheveux et vous avez fait des dépenses; vous cas se trouve aggravé. Déjà vous perdez entièrement confiance avant de vous rendre à nos bureaux pour un examen. Dans bien des cas, nous devons à regret admettre avec vous qu'il est trop tard et TROP TARD D'ÊTRE UNE VIE ENTIÈRE.

Qui est responsable de la perte de vos cheveux À PART VOUS-MÊME? Faites confiance à votre Trichologue R.A. PIERRE pour résoudre avec vous quelles sont les causes multiples et différentes qui amènent progressivement une calvitie. Il est plus facile de prévenir que de guérir, et la conférence tardive là où il y a une calvitie ne peut plus servir à grand chose. Pensez-y quatre millions de Canadiens chauves peuvent prédire votre avenir en pensant à leur passé. Reprenez-vous DES MAINTENANT et commencez par où il faut en premier lieu et non en dernier: prenez rendez-vous immédiatement avec R.A. PIERRE du CENTRE CAPILLAIRE PIERRE pour un exposé franc et loyal. Il vous sera dit ce dont votre cuir chevelu est atteint et ce qui peut encore être fait. Le minimum à espérer est bien entendu la CONSERVATION DE VOS CHEVEUX EXISTANTS sur un cuir chevelu redevenu sain. Vos cheveux reprendront en très peu de temps force et vigueur.

Soyez votre propre juge et décidez par vous-même si votre verdict sera «calvitie à vie» ou «chevelure saine à vie». Cela dépend de vous seul; non de votre voisin ou de «ON M'A DIT...»

Les formules au bureau ou à domicile sont d'application simple et efficace, étudiées individuellement, et cela chaque cas EN PARTICULIER, préparées selon les techniques les plus modernes, par des laboratoires adéquats et des chimistes compétents. Ceci uniquement pour votre protection et votre satisfaction.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, rue SHERBROOKE, angle Berri

SUITE 390 - sortie de Métro Sherbrooke
288-3823 288-7278

HEURES: de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Jugulons l'inflation. - Organisation Jean Palk
Au lieu d'engager vos muscles, vos capitaux, vos nerfs, faites plutôt travailler vos méthodes.
CHEF • VISITEZ la SECTION ÉCONOMIQUE du CERCLE PSYCHOLOGIQUE
demandez notre dépliant gratuit
venez: 5602, ave du Parc, 2-7 p.m.

écrivez exclusivement à notre adresse postale:
C.P. 938, Station B, Montréal, Qué.
accélérez, facilitez et simplifiez le service.



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour,

à l'émission Témoignage

des témoins du monde chrétien

du 8 au 13 septembre 1969

LUNDI: Yves Côté, O.P.: Le mariage chrétien confère une mission nouvelle
MARDI: René Didier: La vie conjugale peut-elle être facile
MERCREDI: Julien Harvey, S.J.: L'Église et l'atomisme des chefs d'État
JEUDI: Dr H. Grunthaus: Le modèle hospitalier n'est-il vraiment qu'un numéro?
VENDREDI: J.-P. Labelle, S.J.: Une jeunesse en marche qui découvre dans la joie
SAMEDI: Normand Wener: Répercussions des changements sur le chrétien d'aujourd'hui

CKAC 19h50, CKBS 15h40, CKCV 6h05, 15h, CJSO-CJLM 15h45, CJD 6h20, 16h15, CKSM 11h

le monde du travail

Progrès de tortue

Le syndicat canadien de la fonction publique s'inquiète, dans un communiqué, de la "lenteur anormale" des négociations avec la municipalité de Candiac. La partie patronale a demandé la conciliation en juillet mais, de l'avis du négociateur syndical, M. Michel Grant, les progrès réalisés sont nettement insignifiants. Le syndicat demande la parité avec la très grande majorité des corps municipaux de la Rive sud. Selon M. Grant, les municipalités ont tout à gagner en uniformisant les conditions de travail de leurs employés dans le contexte de régionalisation et de fusion qui se développe un peu partout au Québec. Les employés des services extérieurs de Candiac ont adhéré au syndicat canadien de la fonction publique il y a dix mois et c'est la première fois qu'ils négocient une convention collective.

Cafétéria vide

Les 200 employés en fonction de l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette ont "pique-niqué", hier midi, en face de l'hôpital pour protester contre la situation qui se détériore dans les hôpitaux. Affiliés à la fédération nationale des services (CSN), ils avaient tenu, jeudi soir, une réunion au cours de

laquelle, selon un porte-parole syndical, plusieurs auraient manifesté l'intention de déclencher la grève. Mais, sur les recommandations du conseiller syndical, ils ont finalement décidé "de prendre des moyens d'action qui ne nuisent en aucun temps aux patients". C'est pourquoi une vingtaine de repas seulement ont été servis, hier midi, à la cafétéria de l'hôpital.

nomination

M. Maurice Bellemare a annoncé, hier, une nomination et trois mutations au sein du ministère du travail et de la main-d'œuvre.

M. Gerald Montambeault a été nommé sous-ministre adjoint du travail. Il comble ainsi la vacance causée par le départ de M. Robert Sauvé qui a récemment été nommé sous-ministre. Jusqu'à ce jour, il était directeur provincial du service des examinateurs électriciens et des installations électriques.

De son côté, M. Paul-Emile Bergeron, devient directeur général de la main-d'œuvre. C'est M. Guy Lapointe, son adjoint, qui le remplacera à la direction générale des services techniques. Quant à M. Charles Bélanger, de secrétaire du ministère, il devient conseiller spécial attaché au bureau du sous-ministre, M. Sauvé.

Dîner bénéfice des libéraux fédéraux à Montréal en octobre

La section du Québec du Parti libéral du Canada annonce qu'un dîner bénéfice géant à \$50 le couvert se tiendra à Montréal, le dimanche 19 octobre, en l'hôtel Reine-Elisabeth.

L'orateur invité sera le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

Il prendra la parole devant près de 4.000 libéraux. L'organisation libérale fédérale dans le Québec tente cet effort unique afin de pouvoir faire face aux lourdes dépenses qu'entraîne l'organisation moderne dont ce parti s'est doté au cours des 14 derniers mois. On sait dans quelle mesure le financement des partis politiques est une opération difficile et délicate. En déployant un effort sans précédent pour que le dîner bénéfice du 19 octobre soit un véritable succès, l'organisation libérale fédérale dans le Québec espère se donner les moyens d'action indispensables à cet élément fondamental de la démocratie canadienne qu'est le parti politique. Ministres, sénateurs et députés fédéraux seront présents.

CONVENTION

Suite de la page 3

comme en vol à partir du moment où l'embarquement étant terminé, ses portes extérieures ont été fermées et jusqu'au moment où l'une de ces portes est ouverte en vue du débarquement.

Si l'on considère que cette convention entrera en vigueur plus de six ans après avoir été signée à Tokyo, on peut prévoir que le comité de l'OACI sur les interventions illicites dans l'aviation internationale, formé en avril de cette année pour déterminer des mesures ou des procédures préventives pour mettre fin à la capture illicite d'avions et aux actes de sabotage ou d'attaque armée dirigés contre des appareils utilisés dans le transport aérien international, saura faire valoir auprès des membres de l'Organisation l'importance de ses recommandations, et que celles-ci seront ratifiées le plus rapidement possible.

Une atmosphère DIFFÉRENTE pour le dîner



Avez-vous déjà songé au Café Normand ?

Pourtant, au Café Normand, on a pensé à vous... de plusieurs façons. Ainsi, on a préparé pour vous un menu de plats gastronomiques français et de spécialités normandes. Et puis, on a créé un décor charmant, gai et très confortable. Enfin, on a prévu un tunnel qui relie l'hôtel à la station Peel du Métro. C'est dans l'hôtel Sheraton Mt-Royal qu'on trouve le Café Normand et on réserve par téléphone à 842-7777.

P'Hôtel Sheraton Mt-Royal
Montréal, 1455, rue Peel
Un service international ITT

BERLIN

Suite de la page 5

hôtel habituel. Le calme de notre capitale, le vide et le silence de ses rues presque sans lumières, le restaurant à peu près désert, la boîte de chaussonniers fermée, le bar sans clients, la marche à pied faite de taxis, tout cela n'engageait pas à oublier, mais confirmait que nous vivions le troisième soir de la guerre, le cinquième pour quelqu'un qui rentrait de Berlin.

Carrières et Professions

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE-ISLES demande UNE BIBLIOTHECNIENNE

Qualifications: Technicienne en bibliothéconomie.

S'adresser à:

Bureau du Personnel,
216, boul. Laval,
Ste-Rose, Laval, P.Q.
Tél.: 625-6951

L'Hôpital Sacré-Coeur

recherche les service

D'UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE PROFESSIONNELLE

(secteur médical) bilingue en règle avec la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels de la Province de Québec.

S'adresser à: M. Denis Blais,
334-1210 ext. 396

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

La Commission Scolaire Les Écores recherche un psychologue scolaire.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Georges McKale,
Directeur Général des Écoles,
500, d'Auteuil,
Duvernay, Ville de Laval, P.Q.
Tél.: 661-0597

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve

requiert les services de

Professeurs (féminins) spécialistes en catéchèse.

Qualification: Diplôme d'enseignement. Les candidats intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:

Bureau du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.
Tél.: 688-8644.

La Polyvalente Louis-Philippe Paré

est à la recherche de professeurs pour la matière suivante:

SCIENCES (chimie): Connaissance de P.S.S.C., "Chem Study", niveau secondaire V; 10 périodes de P.S.S.C. et 10 périodes "Chem Study".

Faire parvenir curriculum vitae à:

École Polyvalente Louis-Philippe Paré,
a/s Soeur Fernande Dubé,
Boulevard Brisebois,
Châteauguay, P.Q.

LE CENTRE D'ACTION FAMILIALE DE SHERBROOKE INC.

demande

UN PRÉPOSÉ AUX PROJETS (ANIMATION DE GROUPES)

Pour l'exécution de divers projets dans les cadres d'une agence au service du couple et de la famille. Qualification: Être détenteur d'un diplôme universitaire en Sciences Humaines tels: sociologie, service social ou autres.

S'adresser par écrit en envoyant son curriculum vitae à:

M. Jacques Lizée, directeur-administrateur,
638 rue Québec,
Sherbrooke, Qué.

Traitement selon les échelles et expériences antérieures.

SERVICE SOCIAL

On demande:

- Trois travailleurs sociaux professionnels

au secteur famille-enfance.

Exigences: Études universitaires complétées en service social.

- Deux conseillers sociaux

• 1 au secteur famille-enfance

• 1 au secteur de ressources: recherche et évaluation des ressources institutionnelles pour enfants.

Exigences:

Diplôme de Cégep en assistance sociale ou d'école d'aide sociale.

S'adresser à: M. Henri Giguère, Directeur Général,
Service Familial Richelieu-Yamaska,
2800, rue Morin,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 773-8411.

L'AGENCE DE PUBLICITÉ GREY

RECHERCHE

UN RÉDACTEUR - CONCEPTEUR POUR SES SERVICES FRANÇAIS DE MONTRÉAL

Expérience nécessaire dans la publicité ou domaines connexes

Téléphoner à:

M. PIERRE LEDUC
849-5661 Poste 31

La Commission Scolaire Régionale Meilleur

recherche

UN PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

(homme ou femme)

UN PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

pour secondaire V

Condition:

Être porteur de diplômes d'enseignement de la Province de Québec.

Faire parvenir curriculum vitae ou communiquer avec:

M. Lucien Lambert,
Directeur Général des Écoles,
261, rue Laurier,
Granby, P.Q.
Tél.: 514. 378-8491

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve

recherche

UN PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

Fonction: Donner l'enseignement des programmes d'informatique 52 et 53 à des classes de secondaire intensif.

Qualifications:

Expérience dans le domaine de l'informatique et/ou qualifications universitaires.

Les candidats intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:

Bureau du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.
Tél. 688-8644.

Le Centre Culturel et Sportif

de Drummondville

recherche un candidat pour occuper le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Salaire

Selon qualifications. Bénéfices marginaux.

Les candidats intéressés doivent solliciter la fonction en présentant leur curriculum vitae à:

M. Laurent Bernier,
Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Drummondville, P.Q.

PROFESSEURS TEMPS PARTIEL

MATIÈRES

Botanique

Biologie

Anglais

Géographie

Français

NIVEAU

8e et 9e année

11e année

C.P.E.S. et

Sec. V

11e et 12e Comm.

8e, 9e et 10e année

8e année

LYCÉE MONT-ROYAL

(Institut Alie)

4364 rue St-Denis

Tél.: 842-1791

Directeur pédagogique: Gérald Pidgon

BOMBARDIER LIMITÉE

demande

SPÉCIALISTE EN SILENCIEUX

Le poste:

Sous la direction du Directeur des Recherches, division produits récréatifs, effectuer des recherches pour l'amélioration des silencieux déjà existants ou en créer de nouveaux.

Le candidat:

Devra posséder des qualifications d'ingénieur ou technicien. Expérience très approfondie dans le domaine des silencieux et de la mécanique.

Position permanente et bénéfices marginaux. Salaire commensurable selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

M. Yvon Goyette,
Service des relations industrielles,
Bombardier Limitée,
Valcourt, P.Q.

CONSEILLER TECHNIQUE

TRANSMISSION DE DONNÉES

pour

département du marketing, Rimouski

ATTRIBUTIONS:

- Analyser les besoins des clients
- Déterminer le genre de réseau et d'équipement requis
- Développer le réseau de transmission
- Responsable de la partie transmission de données avec les gouvernements
- Coordonner l'installation de réseau de transmission
- Agir comme spécialiste dans ce domaine pour la compagnie

EXIGENCES:

- Baccalauréat en commerce ou l'équivalent
- Expérience dans la vente et en informatique

RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES:

- Salaire selon qualifications et expérience
- Rémunération au mérite
- Avantages sociaux

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Québec-Téléphone,
Service du personnel
6, rue St-Jean,
RIMOUSKI, P.Q.

La Commission Scolaire Catholique de Farnham

recherche

un professeur de maternelle

QUALIFICATION: Diplôme spécialisé en maternelle.

Écrire à:

M. Jean Guay,
135 sud, rue St-André,
Farnham, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve

recherche

des Professeurs d'Éducation Physique féminins

Qualification:

Détener un brevet d'enseignement spécialisé dans la matière.

Les candidats intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:

Bureau du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.
Tél.: 688-8644.

La Commission Scolaire Régionale de Chambly

recherche

DES ENSEIGNANTS QUALIFIÉS SPÉCIALISÉS EN ENFANCE INADAPTÉE

- Classe de niveau élémentaire et de niveau secondaire.

Veillez S.V.P. communiquer par téléphone à:
672-4400 poste 27 ou 28.

ou faire parvenir votre demande au:

Directeur du personnel,
6 Boul. Desaulniers,
suite 500,
St-Lambert, P.Q.

LE SERVICE FAMILIAL DE QUÉBEC

demande

2 TRAVAILLEURS SOCIAUX PROFESSIONNELS en milieu scolaire, 1 TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL au secteur famille-enfance, filiale Québec.

Exigences: Études universitaires en service social. 2 CONSEILLERS SOCIAUX, au secteur famille-enfance, filiale Québec.

1 CONSEILLER SOCIAL, avec un minimum de cinq (5) années d'expérience; poste: responsabilité du service des "personnes âgées".

Exigences: Études au niveau du CEGEP, option assistance sociale, ou l'équivalence. Traitement établi selon les échelles de salaires reconnues.

Les personnes intéressées devront faire parvenir une demande écrite, accompagnée de leur curriculum vitae, à:

Bureau de la direction,
Service familial de Québec,
C.P. 3156,
Québec 2, P.Q. Tél. 529-4971.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE-ISLES

demande

UNE BIBLIOTHECNIENNE

Qualifications: Technicienne en bibliothéconomie. S'adresser au: Bureau du Personnel.

UN (1) PROFESSEUR EN MENUISERIE

Qualifications: Un brevet ou permis d'enseignement et expérience dans la construction au travail connexe.

S'adresser à: M. Jean-Marie Delage, Responsable.

UN (1) PROFESSEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Section: Initiation au travail.

Qualifications: Brevet ou permis d'enseignement.

Préférence expérience: Initiation au travail.

S'adresser à: M. René Ducharme

216, boul. Laval,
Ste-Rose, Laval, P.Q.
Tél.: 625-6951



Adjoint aux Relations Industrielles

La Ville de Sainte-Foy requiert les services d'un Adjoint au Directeur du Service du Personnel et des Relations Industrielles.

FONCTIONS:

- Participer à la préparation et à la négociation des trois (3) conventions collectives en vigueur, veiller à leur application et participer au règlement de tous les problèmes ou mécontentements pouvant en découler.
- Mettre sur pied, veiller au bon fonctionnement et tenir à date divers systèmes d'évaluation des emplois.
- Effectuer, au besoin, diverses études relatives aux structures, à l'organisation rationnelle du travail et aux méthodes de travail.

QUALIFICATIONS:

- Avoir complété, avec succès, des études universitaires en Sciences humaines ou en Administration.
- Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience de travail dans un emploi pertinent aux fonctions énumérées ci-dessus.
- Posséder des qualités personnelles appropriées.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaire annuel minimum: \$9.000, ou plus selon les qualifications.
- Bénéfices marginaux particulièrement avantageux (régime de retraite, assurance collective accident-maladie, vie, bénéfice de continuation de salaire).

POSER SA CANDIDATURE EN COMMUNIQUANT PAR ÉCRIT AVEC:

Le Service du Personnel et des Relations Industrielles,
a/s Directeur,
1,000 Route de l'Eglise,
Québec 10.

informations

Réforme fiscale et budget militaire Après des concessions aux députés Nixon recule devant les sénateurs

WASHINGTON (AFP) — Après sept mois de feintes et d'atermoiements, le président Richard Nixon est amené aujourd'hui à confirmer l'orientation conservatrice de son gouvernement.

"Moins d'allègements fiscaux et moins de coupures dans le budget de la Défense", telle est la recette que les ministres du président Nixon proposent maintenant au Congrès pour réaliser les objectifs de la nation.

La réforme fiscale

Sur la réforme fiscale, le secrétaire au Trésor, M. David Kennedy, s'est expliqué deux jours de suite devant la commission des finances du Sénat. Il a invoqué les impératifs de la lutte contre l'inflation pour essayer de convaincre les sénateurs de revenir sur une partie des concessions fiscales envers les

revenus moyens déjà approuvés par la Chambre des représentants. "La Chambre a été trop généreuse, a-t-il dit, et sa générosité risque de relancer l'inflation que nous commençons à peine à contrôler".

Dans le projet de réforme fiscale adopté par la Chambre, l'abattement à la base passerait de 10 pour cent des revenus à un plafond de 1,000 dollars à 15 pour cent avec un plafond de 2,000 dollars. Cela profiterait surtout aux revenus faibles et moyens. L'administration propose seulement un abattement de 12 pour cent avec un plafond de 1,400 dollars. Cela lui coûterait 600 millions de dollars de moins en recettes fiscales perdues.

Mais ce qui irrite les libéraux, c'est que tout en refusant des concessions trop importantes au contribuable

moyen au nom de la lutte contre l'inflation, le gouvernement n'hésite pas à demander plus d'indulgence fiscale pour le "big business" et certains gros revenus privilégiés. M. Kennedy demande par exemple que le taux de l'impôt sur les sociétés soit ramené de 48 à 46 pour cent, ce qui se traduirait par une perte de revenus de 1,600 millions de dollars. Alors que la Chambre a déjà adopté une taxe de 7,5 pour cent sur les revenus des fondations privées, M. Kennedy demande que cette taxe soit ramenée à 2 pour cent.

Le budget de la Défense

Quant au budget de la Défense, le gouvernement Nixon estime avoir déjà atteint la limite des concessions acceptables. Devant la pression des parlementaires libéraux, il a déjà ramené les prévisions de dépenses militaires de plus de 79 milliards à moins de 77 milliards de dollars. "Nous ne pouvons pas faire plus sans mettre en danger la sécurité nationale", a déjà dit à plusieurs reprises le secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird.

Cette semaine, le Pentagone a monté une vaste opération de séduction auprès des sénateurs hésitants pour tenter de prévenir des réductions supplémentaires dans le budget de 20 milliards de fournitures militaires actuellement à l'étude. Les libéraux voudraient rogner encore 533 millions de dollars sur divers projets.

Secours au Biafra: le CICR maintient qu'il y a accord de principe avec Lagos

GENEVE (AFP) — Le comité international de la Croix-Rouge maintient qu'il a obtenu l'accord de principe du Nigeria pour l'ouverture d'un pont aérien de jour vers le Biafra, accord dont il a été saisi "officiellement et directement". Cette prise de position catégorique n'est pas faite pour dissiper la confusion née des propos tenus jeudi à Lagos par le chef Anthony Enahoro, commissaire nigérian à l'Information.

Pour le Nigeria, rien n'est encore fait. Les négociations engagées avec le représentant du CICR, M. Enrico Bignami, n'ont pas abouti. Il faudrait au préalable que la Croix-Rouge accepte que tous les appareils soient inspectés à Lagos. Le Nigeria serait prêt à examiner de nouvelles propositions élaborées sur cette base. Pour le CICR, il y a eu accord de principe passé mercredi avec M. Bignami, et les propos de M. Enahoro n'ont pas fait l'objet d'une communication officielle. Technique, l'opération est prête et peut démarrer dans les plus brefs délais.



Saigon - Deux soldats américains lisent un journal de Saigon relatant la mort d'Ho Chi Minh et annonçant la trêve de trois jours décrétée à sa mémoire par le Front de libération.

Saigon ne sait comment répondre à la trêve souvenir du Vietcong

SAIGON (AFP) — La décision du Front national de libération d'observer une trêve de trois jours à l'occasion de la mort du président Ho Chi Minh et "pour permettre à la population de se joindre au deuil national", a placé le gouvernement sud-vietnamien dans une situation délicate, estimant certains observateurs diplomatiques.

Le FNL en effet, invite les Vietnamiens à se rendre dans les "zones libérées" pour assister aux cérémonies de deuil. Si le gouvernement sud-vietnamien accepte de respecter cette trêve, déclarent ces mêmes sources diplomatiques, il risque de donner l'impression aux Vietnamiens qu'il est d'accord pour qu'ils rendent hommage à la mémoire du président d'un pays considéré comme un ennemi.

Pourtant un certain nombre d'hommes politiques et de parlementaires à Saigon se sont associés à l'appel lancé par un de leurs collègues demandant qu'un cessez-le-feu soit observé par tous les participants à la guerre.

Consultations

Le président Nguyen Van Thieu ne manquera donc pas d'évaluer minutieusement les avantages et les inconvénients politiques et psychologiques de sa décision. A Saigon, tous les porte-parole opposent un sec "pas de commentaire" aux questions des journalistes concernant la trêve.

Des consultations doivent avoir lieu entre les autorités sud-vietnamiennes et américaines à ce sujet, a laissé entendre un porte-parole américain. Si ces consultations ont commencé, elles ont été gardées secrètes. Pour le moment, les observateurs notent que le président Thieu n'a pas rejeté le principe d'une trêve, même s'il ne l'a pas encore accepté.

Les milieux diplomatiques se demandent également si l'intensification soudaine des bombardements et attaques déclenchées par les forces du Front national de libération sur tout le territoire du Sud-Vietnam au lendemain de la mort du président Ho Chi Minh, ne sera pas de nature à influencer la décision du président sud-vietnamien.

Réunion surprise de 3 dirigeants arabes

LE CAIRE (AFP) — Cinq jours après la proclamation de la République arabe libyenne, trois chefs d'Etat du camp progressiste arabe se sont réunis hier soir au Caire: les présidents Nasser d'Egypte, Attassi de Syrie et Boumedienne d'Algérie.

Les deux principaux sujets évoqués seront les événements de Libye et les derniers développements de la crise au Moyen-Orient. Le président Nasser devrait exposer son point de vue au sujet du coup d'Etat en Libye, notamment à la lumière des rapports que lui fourniront les émissaires qu'il a envoyés sur place.

Les événements de Libye sont considérés par la RAU comme les événements les plus importants survenus ces dernières années dans le monde arabe. On dit aussi qu'ils ne manqueront pas d'avoir une influence favorable pour les Arabes dans la crise du Moyen-Orient.

Idriss aurait renoncé au trône Le nouveau régime libyen s'affermir à l'intérieur

(AFP) — La formation d'un gouvernement en Libye est imminente si l'on en croit le correspondant de l'agence égyptienne du Moyen-Orient, à Tripoli. Ce gouvernement serait responsable devant le conseil de la Révolution, l'autorité suprême. La composition du conseil de la Révolution et du nouveau gouvernement serait rendue publique sous peu.

La levée du couvre-feu en Libye pour des durées chaque jour plus longues — trois heures mardi, quatre mercredi, cinq jeudi et sept heures hier — les appels incessants de Radio-Tripoli pour la reprise des activités normales, comme les indications officielles données jeudi soir par le département d'Etat américain et le Foreign office sur un certain calme dans tous les pays, laissent entendre déjà aux observateurs de Tunis que le nouveau régime libyen, bien que les frontières du pays étaient encore fermées s'affermis-sait.

D'autant que M. Hassanein Heykal, rédacteur en chef de l'officiel "Al-Ahram", a révélé dans son éditorial hebdomadaire, que le roi Idriss de Libye a envoyé au président Nasser un message affirmant qu'il ne désirait pas remonter sur son trône.

Dans le monde

D'autre part, trois autres pays — l'Union soviétique, Cuba et le Liban — ont reconnu ces jours derniers le nouveau régime libyen, tandis que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'approprieraient à faire de même prochainement.

Les "contacts amicaux" établis entre les représentants diplomatiques britanniques à Tripoli et à Benghazi avec les membres du conseil de commandement de la Révolution (C.C.R.) ont pour objet, précisent-on, de préparer le terrain et d'éviter des malentendus.

Les observateurs estiment qu'en faisant avertir les dirigeants libyens de son intention de procéder prochainement à la reconnaissance officielle, le gouvernement britannique a voulu dissiper les inquiétudes, réelles ou imaginaires, suscitées en Libye par la possibilité d'une intervention militaire de la Grande-Bretagne destinée à remettre le roi Idriss sur son trône. Le gouvernement britannique avait

Vietnam: Washington hésite sur sa politique "après Ho"

WASHINGTON (AFP) — La mort du président Ho Chi Minh va-t-elle faciliter, ou au contraire retarder, le désengagement américain au Vietnam? Cette question est actuellement débattue en haut lieu à Washington comme à San Clemente, en Californie, par les spécialistes du gouvernement Nixon qui se consacrent à l'étude de la politique "après Ho" des Etats-Unis.

Initiative de paix

En coulisse, un débat s'est engagé sur l'opportunité de relancer la négociation de paix et de "tester" ainsi les réactions du nouveau pouvoir au Nord-Vietnam. L'administration avait même envisagé, croit-on savoir, de préparer le terrain en exprimant ses condoléances officielles à Hanoi, mais elle en fut dissuadée par la crainte d'un tollé d'indignation de la part des familles des 38,000 "GI's" morts au combat. Elle a finalement choisi de se taire.

Pour ne pas donner l'impression d'exploiter cyniquement la disparition du grand patriarche vietnamien, les partisans d'une initiative diplomatique souhaiteraient donc que la Maison blanche attende que les obsèques nationales se soient déroulées et attende aussi la réaction militaire ennemie au lendemain d'une trêve éventuelle proposée par Hanoi, la semaine prochaine.

Ces mêmes conseillers estiment que le corps expéditionnaire américain devrait respecter à la lettre, tout cessez-le-feu provisoire et museler ses canons. Ils ont déjà reçu l'appui de nombreux parlementaires qui voudraient que M. Nixon profite du flottement politique à Hanoi pour prendre une nouvelle initiative de paix.

Opposition des "durs"

En revanche, les "durs" — les généraux, certains civils, tels que l'ambassadeur à Saigon, M. Ellsworth Bunker ou M. Henry Cabot Lodge — estiment que la position prise par les Etats-Unis autour du tapis vert à Paris est déjà suffisamment souple et que toute nouvelle concession ne pourrait que retirer aux Américains

et aux Sud-Vietnamiens les atouts qu'ils possèdent encore dans le marchandage de paix.

Toute initiative présidentielle est singulièrement compliquée du fait que Washington ignore à peu près tout de la structure politique à Hanoi, des personnalités en cause, des courants de force qui se manifestent. M. James Reston, dans un éditorial paru hier dans le "New York Times", souligne à ce propos que l'"intelligence gap", c'est-à-dire la faille du renseignement, est plus prononcée au Nord-Vietnam qu'elle ne l'a jamais été dans aucune guerre américaine.

Selon certains experts du "brain trust" asiatique, à Washington, il existerait au sein des dirigeants nord-vietnamiens un groupe de modérés qui seraient favorables à un compromis avec les Etats-Unis à la condition qu'il soit négocié en toute bonne foi et qu'il ne dissimule pas, du côté allié, une véritable exigence de capitulation.

Si leur hypothèse est justifiée, expliquent-ils, le président Nixon aurait tout intérêt à leur tendre la perche des maintenant sous la forme d'une initiative diplomatique ou politico-militaire.

Arabie séoudite: un complot contre la monarchie échoue

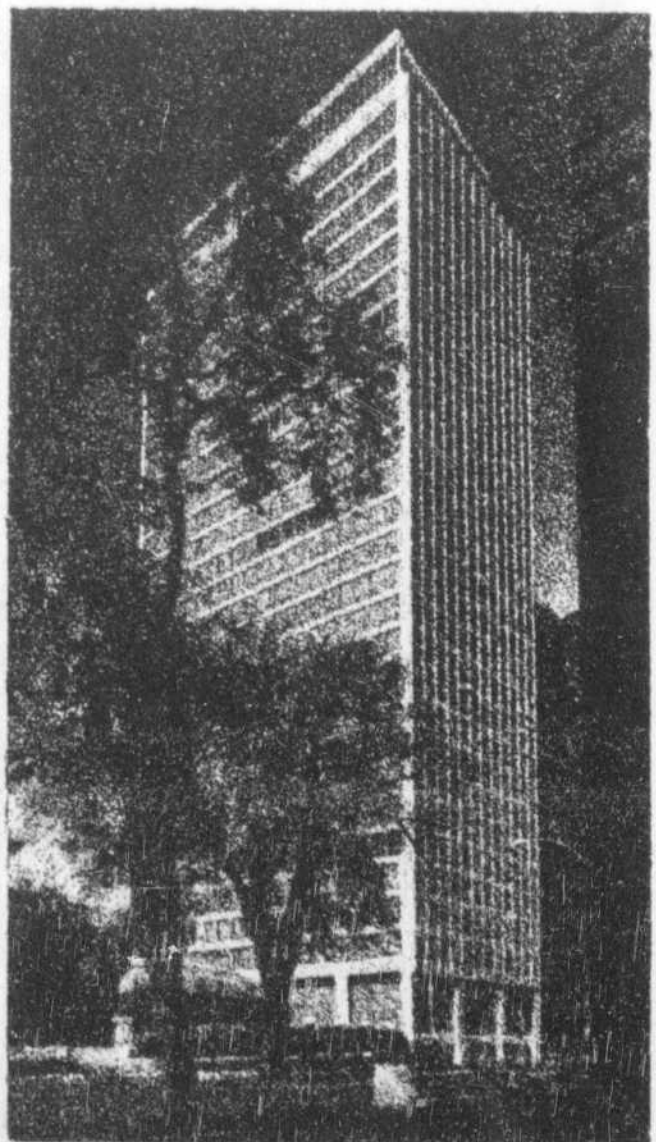
BEYROUTH (AFP) — Cent trente-six personnes ont été récemment arrêtées en Arabie séoudite à la suite de la découverte d'un complot visant à renverser le régime monarchiste. Parmi ces personnes figurent des fonctionnaires, notamment de la Défense nationale, des officiers supérieurs et des civils de la compagnie "Pétromine" (compagnie séoudienne des pétroles).

L'objectif des conjurés était la proclamation de la république de la péninsule arabique et l'adhésion de celle-ci, "au courant arabe qui mène au socialisme, à la liberté, à l'unité et à la démocratie", conclut le communiqué.

le CARTIER

La meilleure adresse en ville

Le seul immeuble de rapport vraiment luxueux du centre-ville. Chaque appartement est le summum de l'élégance.



Loyer: \$280.00 ou plus - une chambre à coucher. \$340.00 ou plus - deux chambres à coucher. Studios et grands appartements également disponibles.

Venez voir ce qui s'est fait de mieux dans le domaine de l'habitation en plein cœur de la ville - demandez au portier de s'occuper de votre voiture lors de votre visite.

Bureau de location: de 10 h à 20 h en semaine, de 11 h à 18 h le samedi, de midi à 18 h le dimanche.

1115 rue Sherbrooke ouest, angle Peel
Téléphone: 843-0422



Montreal Trust

HABITAT ensemble de logements unique au monde



Tous les avantages d'une maison de rapport luxueuse et l'intimité d'une habitation unifamiliale. Étages avec fantaisie, ces logements sont ingénieusement isolés les uns des autres. Chaque locataire a son entrée privée, son propre patio; des promenoirs élevés et de chaque pièce, il jouit d'une vue magnifique. Vous n'entendez que le murmure du St-Laurent... et pourtant vous n'êtes qu'à quelques minutes du cœur de Montréal par l'autobus privé ou la limousine d'Habitat. Il ne reste que quelques-uns de ces logements à louer. Après les avoir visités, vous ne chercherez plus ailleurs... convaincu d'avoir enfin trouvé "Habitat" de vos rêves!

Société centrale d'hypothèques et de logement
Téléphone: 866-2248

Bellerive vous offre tellement plus



... et il fait si bon y vivre, à l'extérieur comme à l'intérieur!

APARTEMENTS DANS UN PARC: L'ensemble Bellerive se dresse dans un parc superbement paysagé, tout au bord de la Rivière des Prairies, avec façade d'un quart de mille en bordure de l'eau. Vous y trouverez un port de plaisance, une piscine olympique à l'extérieur ainsi qu'une autre grande piscine à l'intérieur, des courts de tennis illuminés et, enfin, plus d'espace qu'il ne faut pour bien vivre. Les enfants y jouent en sécurité, dans les terrains de jeux qui leur sont réservés et où ils trouvent balancelles rebondissantes et bacs à sable.

APARTEMENTS TOUT-CONFORT: Les appartements Bellerive sont modernes et offrent tout le confort moderne, dont thermostat individuel, pièces spacieuses, garde-robes à grandes portes, planchers en moquette, armoires de cuisine format familial, interrupteurs silencieux, antenne communautaire TV/FM gratuite, avec prise dans chaque salle de séjour.

Les appartements de deux ou trois chambres à coucher ont une salle de bain en plus, donnant sur la chambre à coucher principale. Chaque cuisine est équipée d'appareils électro-ménagers de modèles les plus récents, entre autres, cuisinière avec panneau de verre de sécurité, 30 pouces de largeur et réfrigérateur de 14 pieds cubes en certains cas.

POUR SE RENDRE À BELLERIVE: Tournez à droite à la sortie du pont de Cartierville. Et les communications sont faciles, le service de train du CN est excellent et les taxis sont fréquents. Bellerive assure gratuitement les services d'autobus entre la gare et l'ensemble.

LES LOYERS SONT MODÉRÉS À BELLERIVE: Appartements d'une chambre à coucher à partir de \$130.00. Appartements de deux chambres à coucher (1 1/2 salle de bain) à partir de \$160.00. Appartements de trois chambres à coucher (2 salles de bain) à partir de \$200.00.

Venez visiter Bellerive et voyez pour vous-même tout ce que vous y trouverez de plus, ou téléphonez au 688-4422. Le bureau de location est ouvert de 9 h du matin à 6 h du soir les vendredis de 10 h du matin à 6 h du soir les samedis et dimanches.

Bellerive



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ÉCOLE POLYTECHNIQUE

COURS DU SOIR - SESSION 1969-70

Le Service de l'Extension de l'Enseignement offre des cours du soir aux ingénieurs, professionnels, entrepreneurs, contremaîtres, techniciens, ouvrier spécialisés, dessinateurs, soit à toute personne désireuse de parfaire ses connaissances sur des sujets tels que:

Préparation à l'analyse mathématique - Calcul différentiel et intégral - Algèbre linéaire - Probabilités et statistiques - Construction - Charpentes - Béton - Arpentage - Photogrammétrie - Géodésie - Hydraulique - Pompes - Chauffage - Combustion - Thermodynamique - Résistance des matériaux - Mécanique - Éléments et dynamique des machines - Lubrification - Commandes hydrauliques et pneumatiques - Dessin industriel et créativité - Calculatrice électronique - Électronique - Calcul analogique - Applications industrielles de l'énergie électrique - Métallurgie - Traitements thermiques - Galvanoplastie - Énergie nucléaire - Électricité et magnétisme - Chaleur, lumière et son - Métrologie - Étude et simplification du travail - Gestion d'entreprises - Recherche opérationnelle - Brevet d'invention - Manutention des matériaux.

OUVERTURE DES COURS LE 22 SEPTEMBRE 1969
DEMANDEZ UN PROSPECTUS DES COURS DU SOIR
SERVICE DE L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

C.P. 501, Snowdon,
Montréal - 248

Tél.: 739-2451
Postes 278 et 279

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, Fairmount (Métro Laurier)

- COLLEGE CLASSIQUE reconnu officiellement en 1962 -
- 1600 à 1700 élèves canadiens-français et français
- Programme de la Faculté des Arts (éléments à versification) et programme français (baccalauréat).

INSCRIPTIONS

- **PRIMAIRE**
 - Jardin d'enfants des 3 à 5 ans
 - Préscolaire 4 à 5 ans
 - Première année à 5 ou 6 ans.

AUTOBUS SCOLAIRES: Montréal, Ville d'Anjou, Saint-Léonard, Saint-Michel, Verdun, LaSalle, N.D.G. ...

- **SECONDAIRE**
 - Éléments (pour bons élèves de 6e ou 7e année) à versification.
 - 8e année (sans latin) à 11e secondaire

- **COLLEGIAT**
 - Préparation au baccalauréat français
 - En deux ans: pour élèves de 12e ou secondaire V
 - En trois ans: pour élèves de 11e classique ou scientifique

Pour renseignements et inscriptions
272-0754 - 272-1455 - 272-3848

ANNEXES PRIMAIRES

ANNEXE SUD: 190 R. René Philippe - V. Lemoyne
(près de l'hôpital C. Lemoyne, de la route 9 et du boul. Taschereau)

ANNEXE NORD: 11995 O'Brien, coin de Salaberry
(près du parc Belmont, à 3 minutes de Laval)

JARDIN D'ENFANTS: 3 ans - PRÉSCOLAIRE: 4 ans - 1ère année 5 ou 6 ans
Toutes les classes du primaire.

AUTOBUS SCOLAIRES
ANNEXE NORD: LAVAL DUVERNEY, CARTIÈRIE
ANNEXE SUD: DE BOUCHERVILLE A CANDIAC, ST-BRUNO.

LYCÉE MONT-ROYAL (Institut Alie)

Reconnue par le Ministère de l'Éducation
Fernand Alie, président

École secondaire privée
sans but lucratif,
mixte,
à direction laïque...

Participation des professeurs
des parents
des élèves

Classe de 8e à 12e (toutes les options).

Recyclage: a) 11e Recyclage et Secondaire V
(accessibles aux élèves du cours général)
b) C.P.E.S.
c) Nouveau cours commercial

Pour examens de classement
ou
INSCRIPTIONS
signalez: 842-1791

LE LYCÉE MONT-ROYAL

occupe les locaux de



4364, rue SAINT-DENIS - Montréal, Qué.

• COURS DU JOUR
• COURS DU SOIR

Maisons d'enseignement

Aux DIRECTEURS de Maisons d'enseignement

Tout les samedis "LE DEVOIR" publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du "DEVOIR".

Téléphonez sans tarder à: **GERARD LAURENDEAU**
"LE DEVOIR" 844-3361

LIDEC INC.

AU SERVICE DES ÉDUCATEURS ET DU GRAND PUBLIC DEPUIS PLUS DE 120 ANS
EST À VOTRE DISPOSITION DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

• ÉDITIONS:

Scolaires (des maternelles aux collèges), parascolaires, ouvrages de qualité.

• IMPRIMERIE:

- De la carte de visite aux boîtiers imposants.
- En noir et blanc ou en couleurs naturelles.
- Reliure classique ou "perfect binding".

• LIBRAIRIE:

Une des plus vastes du Québec. Accréditée par le Ministère des Affaires Culturelles.

CHOIX TRÈS CONSIDÉRABLE: nouveautés, collections, livres d'art, ouvrages de consultation.

DE TOUS LES CIEUX: ouvrages canadiens, français, étrangers.

POUR TOUS LES YEUX: tout petits, étudiants, professeurs, professionnels, bibliophiles et l'admirable "simple lecteur".

DE NOS RAYONS AUX VÔTRES: bibliothèques particulières, scolaires, publiques.

• MATÉRIEL SCOLAIRE:

Tout pour l'école (service de gros et service de détail). Mais aussi tout pour le bureau. Tout l'alphabet y passe.

• MACHINES À ÉCRIRE:

Service de vente et de réparation - Location dans la région de Montréal. Également: machines à additionner, à calculer etc.

274-6521



1083 AVE VAN HORNE, MTL 154, QUE.

Libraire - Editeur - Imprimeur

L'ÉDUCATION à votre service

COURS GRATUITS pour les adultes

Désirez-vous parfaire votre culture générale? Etes-vous libres de suivre des cours du jour ou du soir sur des sujets qui vous intéressent particulièrement?

Le ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale de l'Éducation permanente, offre à tous les adultes du Québec des séries de cours sur les sujets suivants:

- Alimentation 1-11
- Bricolage pratique
- Comment joindre les deux bouts
- Comment réussir avec vos enfants
- Couture et habillement 1-11
- Initiation à la décoration intérieure
- Initiation aux arts plastiques
- Le citoyen face au pouvoir
- Pour comprendre l'économie
- Pour comprendre vos adolescents
- Qu'est-ce qui se passe en éducation
- Travail en groupe
- Une société en changement
- Vivre à deux

Une attestation d'études vous est remise après chaque série de cours.

Pour vous inscrire, adressez-vous à votre Commission scolaire régionale; on vous y donnera tous les renseignements voulus. Ces cours sont gratuits, et tout adulte peut s'y inscrire.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT COURS DU SOIR POUR ADULTES

Programmes d'enseignement professionnel:

AÉROTECHNIQUE en collaboration avec l'Institut d'Aérotechnique du Québec:

- Thermodynamique et aérodynamique
- Métaux dans l'aéronautique

BIBLIOTÉCHNIQUE en collaboration avec le Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière:

- Initiation
- Catalographie
- Classification
- Méthodes et procédés
- Bibliographie

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES en collaboration avec les Hautes Études Commerciales:

- Comptabilité I
- Organisation de l'entreprise
- Matières juridiques

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES: Cours du programme CEGEP:

- Marketing I
- Finance I

ANGLAIS: - Conversation anglaise

- Rédaction de rapports, lettres, etc.

SPÉCIALISATION MÉDICALE pour secrétaires.

ÉLECTROTECHNIQUE
INFORMATIQUE

Début des cours: semaine du 29 septembre 1969.

Inscription: le plus tôt possible

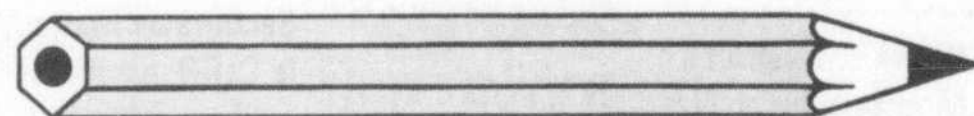
Frais pour les cours professionnels: \$5.00 par 15 heures de cours.

COURS SPÉCIAL LECTURE RAPIDE

Pour plus de renseignements, s'adresser à:

COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT,
Service de l'Éducation Permanente,

945, Chemin Chambly, Ville de Longueuil, tél.: 679-2630



L'ÉDUCATION à votre service

COURS PAR CORRESPONDANCE

offerts par la

Direction générale de l'Éducation permanente,
Ministère de l'Éducation du Québec

Vous travaillez? Vous êtes loin des centres d'enseignement? Vous ne pouvez suivre les cours du soir? Vous désirez progresser plus rapidement?

Alors, faites comme des milliers d'autres

Inscrivez-vous au Service des Cours par Correspondance du Ministère de l'Éducation du Québec.

Vous avez le choix parmi une quarantaine de cours sur des sujets tels que

- Lettrage d'enseignes
- Couture et confection pour dames
- Dessin technique
- Machines fixes
- Lecture de plans
- Mathématiques
- Soudure
- Comptabilité
- Anglais
- Radio (théorie)
- Électricité
- Commerce
- Géographie économique du Canada
- Loi des lettres de change
- Automobile (électricité, mécanique)
- Hygiène pour coiffeurs et coiffeuses

De plus, treize sujets d'études vous sont également offerts. Ces cours programmés ou microgradués, sont donnés sur les sujets suivants:

- Principes d'électricité
- Principes de direction de l'entreprise
- Électricité industrielle
- Organisation du travail dans l'entreprise
- Électronique (théorie)
- Initiation à l'économie politique
- Circuits électroniques
- Servomécanismes
- Trigonométrie élémentaire
- Dynamisme de la vente
- Arithmétique des ordinateurs
- Principes de l'organisation des petites entreprises
- Éléments de programmation pour les ordinateurs

FRAIS D'INSCRIPTIONS MINIMES

Renseignez-vous davantage: faites venir le prospectus.

SERVICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE
1110 est. rue Jean-Talon, Montréal 328

Tél.: 873-2210

Veuillez m'expédier gratuitement le prospectus de vos cours par correspondance.

Nom _____

Adresse _____



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

La situation à St-Léonard

Texte de la déclaration de M. Cardinal

QUEBEC — Voici le texte intégral de la déclaration de M. Jean-Guy Cardinal, vice-président du Conseil exécutif et ministre de l'éducation du Québec, sur la situation à Saint-Léonard:

"J'ai cet après-midi à mes côtés, à Québec, M. Jacques Deschênes, président de la commission scolaire locale de Saint-Léonard, M. Deschênes m'a soumis le texte d'une résolution adoptée tôt ce matin, en présence de mes collaborateurs, par la commission scolaire de Saint-Léonard. Le procès-verbal de cette réunion se lit comme suit:

"Attendu qu'à l'assemblée spéciale du 25 août 1969, il fut décidé d'une rencontre des commissaires avec des représentants de différents groupes ethniques de Saint-Léonard, lesquels membres de ces groupes seraient choisis par les commissaires représentant cette population et avec un expert dans l'enseignement des langues délégué par le ministère de l'éducation;

"Attendu que la dite rencontre a eu lieu le mardi, 2 sep-

tembre 1969, à laquelle assistaient messieurs Roger Haberle, Alfred Saccomani, Aldo Dello Sbarba, Dante Lupini, ainsi que tous les commissaires;

"Attendu que monsieur Haberle, à la demande de M. Sbarba, a donné une opinion quant à l'enseignement des deux langues;

"Attendu qu'au cours de cet exposé, il a mentionné le danger pour un enfant d'apprendre deux langues simultanément avant d'avoir une certaine maîtrise d'une langue et a conseillé que l'apprentissage de la deuxième langue ne se fasse pas avant la troisième année, ce qui a été confirmé par le Dr Lupini;

"Attendu qu'étant donné le contexte spécial de Saint-Léonard, il a été demandé après discussion que l'enseignement de la langue anglaise soit dispensé à compter de la première année, que des classes spéciales avec programme particulier soient organisées pour les enfants qui ont fréquenté les classes anglaises privées durant

l'année scolaire 1968-69 et que l'enseignement de l'anglais soit dispensé par des spécialistes aux enfants dont les parents en auront fait la demande, un parent représentant ces différents groupes ethniques devant faire partie du comité du programme;

"Attendu qu'il y avait consensus dans l'ensemble avec une certaine hésitation du commissaire Jean Papa et que chacun des commissaires devait présenter cette proposition aux différents groupes ethniques;

"Attendu que ce programme devait être accepté par le ministère de l'éducation et que le président de la commission scolaire, monsieur Jacques Deschênes, avait été convoqué par Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint au ministère de l'éducation;

"Attendu qu'à cette rencontre, Mlle Thérèse Baron a déclaré que tel programme pouvait être accepté dans les circonstances;

"Attendu que ce programme n'est pas en contradiction avec la politique de la com-

mission scolaire qui désire pour les élèves une connaissance solide du français et de l'anglais, il est proposé par le commissaire Jacques Deschênes que les commissaires décrètent ce qui suit pour l'année scolaire 1969-70:

"1- En première année, l'enseignement des matières se fera en français. Il y aura enseignement de l'anglais à raison d'une période de cinquante (50) minutes par jour, donnée par des spécialistes, à la demande des parents;

"2- Les classes de deuxième année pour les élèves qui ont fréquenté des classes privées anglaises organisées par les parents durant l'année scolaire 1968-69 seront des classes spéciales avec programme particulier, sous la surveillance des spécialistes du ministère de l'éducation, ledit programme devant répondre aux exigences de la langue française et de la langue anglaise et tenir compte de la préparation des enfants;

"3- De la troisième à la septième année le statu quo de-

meurera quant aux classes bilingues;

"4- Au niveau de la deuxième, troisième et quatrième année, la commission dispensera l'enseignement de l'anglais sur demande des parents.

"Le président demande le vote. Les commissaires Raymond Langlois, Jean Girard et Jacques Deschênes votent pour la proposition. Les commissaires Jean Papa et Luj Barone votent contre et exposent leur vote tel que suit:

"Attendu que les parents de Saint-Léonard désirent que leurs enfants reçoivent un enseignement excellent de l'anglais et du français;

"Attendu que les parents ne sont pas au courant de la présente proposition;

"Attendu que nous ne pouvons pas décider pour la population avant de rencontrer les parents, nous sommes prêts à reconsidérer notre vote à la prochaine assemblée régulière selon le désir des parents de ces enfants.

"Adoptée sur division".

"En tant que ministre de l'éducation du Québec, j'assure monsieur Deschênes que j'accepte en entier cette formule provisoire qu'il a mise au point en collaboration avec mes représentants. Je tiens à louer publiquement le travail, le courage et la patience des commissaires de Saint-Léonard qui ont consenti à faire un pas en avant pour normaliser cette situation difficile.

"En termes clairs, cette formule s'explique de la façon suivante:

"1- L'enseignement public à Saint-Léonard demeure un enseignement en français;

"2- Compte tenu du désir de parents de voir leurs enfants s'exprimer parfaitement dans les deux langues, la commission scolaire inaugurera un cours spécial d'anglais, langue seconde, dès la première année, à raison d'une période de cinquante (50) minutes par jour, cela pour les enfants dont les parents en feront la demande.

"Le ministère, quant à lui, autorisera par exception la commission scolaire à établir ce programme, car les règlements actuels du ministère n'autorisent l'introduction de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde qu'à compter de la cinquième année.

"M. Deschênes m'assure que la commission scolaire de Saint-Léonard fera le nécessaire pour recevoir lundi prochain, jour de la rentrée scolaire dans cette municipalité, absolument tous les élèves tombant sous sa juridiction. Je le répète, les écoles de Saint-Léonard seront ouvertes lundi, à tous les élèves.

"Vendredi dernier, d'autre part, j'ai indiqué que quelles que soient les autres solutions à venir, il resterait toujours possible qu'un groupe de Saint-Léonard forme une institution privée pouvant bénéficier de subventions allant jusqu'à 80 pour cent du coût moyen de l'enseignement public.

"Au cours d'une réunion avec mes collaborateurs, à Montréal, hier soir, (jeudi) des porte-parole d'une association ont affirmé qu'ils ne se prévaudraient jamais de la loi de l'enseignement privé. C'est leur décision. Ces porte-parole ont même affirmé que cette solution serait illégale. Mes collaborateurs leur ont démontré le contraire. Ces gens ont quand même cru bon de répéter leurs allégations en public. Pour que la population ne soit pas induite en erreur, je me permets donc de rétablir la vérité.

"On allègue en premier ce qui suit: 'Le ministre doit d'abord obtenir l'avis de la commission consultative de l'enseignement privé, une commission qui n'existe pas encore et dont nul ne sait quand elle sera constituée'. Je le dis clairement: cette commission existe, elle est consultative et elle est même venue à mon bureau, il y a deux semaines.

"On allègue ensuite que 'nulle déclaration d'intérêt public ne peut être formulée par le ministre à moins d'avoir été présentée au ministre au moins 90 jours avant l'ouverture de l'école' et que par conséquent une telle école privée ne pourrait être ouverte avant le début de l'année prochaine. Je réponds: si ces personnes avaient voulu discuter de bonne foi de cette solution avec mes collaborateurs avant de rédiger leur réponse, ils auraient appris qu'étant donné, d'une part, ce délai de 90 jours et, d'autre part, le fait que cette loi est entrée en vigueur le 30 juin dernier, le ministère a dû faire preuve de souplesse dans les premiers mois d'application de la loi et permettre aux institutions privées de fonctionner quand même en attendant l'émission d'une déclaration en bonne et due forme.

"Je m'adresse maintenant directement aux parents de Saint-Léonard: voilà deux voies qui s'offrent à vous maintenant. Le ministère va loin pour tenter de normaliser la situation. La commission scolaire de Saint-Léonard a montré que, sans démoder à



Le parti néo-démocrate de Colombie-Britannique, dont le chef, Tom Berger, a été défait dans le comté de Vancouver-Burrard, le 27 août, n'a pas encore fait connaître s'il y aura ou non un congrès pour la nomination d'un nouveau chef. Cette semaine, M. Berger a fait parvenir au président d'élection une lettre demandant une vérification des bulletins. On présume que M. Berger, lisant ici son courrier, désire conserver la direction de son parti, du moins temporairement. (Téléphoto CP)

Le procès de Gagnon s'instruira à Montréal

Le deuxième procès de Charles Gagnon, accusé de meurtre en relation avec la mort de Mlle Thérèse Morin, s'instruira à Montréal et non à Drummondville, comme l'avait demandé la Couronne.

C'est ce qu'a décidé le juge Maurice Cousineau, siégeant aux Assises, qui a dit espérer que l'instruction puisse avoir lieu en novembre ou en décembre. Gagnon ne pourra comparaître avant novembre, les rôles des divisions des trois Assises étant encombrés.

Le deuxième procès a été rendu nécessaire par suite du désaccord du jury survenu après 63 heures de délibérations. L'instruction avait débuté le 2 juin dernier.

La Couronne avait demandé un "changement de venue" à cause notamment d'un article publié dans La Presse en date du 23 août, qui donnait maints détails sur les dé-

libérations du jury et fournissait même le résultat du vote. Cet article, prétendait la Couronne, pouvait influencer les jurés éventuels du district de Montréal qui pourraient être appelés à servir au deuxième procès de Gagnon.

Le juge Cousineau fait remarquer que l'article a circulé à Saint-Hyacinthe et que la cour "n'est pas convaincue que les fins de la justice seraient mieux servies dans le district de Saint-Hyacinthe que dans le district de Montréal".

Le juge s'est d'autre part dit "scandalisé" de la publication de cet article. "Mais, dit-il, le code pénal ne mentionne pas qu'il pourrait y avoir des sanctions d'exercices, mais je recommande que le ministre de la justice à Ottawa prenne des mesures pour faire amender le code pénal pour que semblable chose ne se répète à l'avenir".

Gaullistes gauchistes

Le PQ dit ne rien savoir des invitations supposément faites

Le Parti québécois a dit tout ignorer hier d'invitations qui auraient été transmises à

certaines de ses membres par le Front des jeunes progressistes, une organisation gauchiste de jeunes gaullistes, qui prépare une assemblée pour le mois de novembre.

Le FJP prône la poursuite des réformes domestiques et de la politique étrangère énoncée par le général de Gaulle.

C'est le Figaro qui a annoncé dans une récente livraison que les jeunes progressistes avaient invité à leur réunion de novembre de jeunes libéraux britanniques, des membres de la nouvelle-gauche allemande, des représentants des pays arabes de même que des membres du Parti québécois.

L'Union gaulliste, qui partage sensiblement les mêmes vues que le FJP, a déjà souligné, parmi les politiques du général de Gaulle qu'il ne fallait pas écarter, celle traitant des relations avec le Québec.

Le front des jeunes progressistes est composé d'ex-membres du mouvement des jeunes gaullistes, mécontents des mesures décrétées par M. Pompidou (évaluation du franc, austerité).

À Montréal, le parti québécois a déclaré que si des membres avaient été invités à titre privé à cette réunion du FJP, ils n'en avaient rien laissé savoir. Aucune invitation officielle n'a été reçue.



La Société des Artisans, Coopérative d'Assurance-vie, offre un passeport-participation à ses 300.000 copropriétaires à l'occasion des assemblées générales annuelles qui se dérouleront dans quelque 125 localités du Canada français et de la Nouvelle-Angleterre, du 6 septembre au 12 octobre 1969. Au programme de chaque assemblée: information audio-visuelle donnée par des animateurs de classe; analyse et choix des priorités économiques et sociales de chaque milieu faits par les sociétaires eux-mêmes; élection démocratique d'une équipe de dirigeants locaux qui devront réaliser le plan d'action 69-70; buffet et prix de

présence. Sur la photo, de gauche à droite: M. Armand—L. Godin, directeur de l'action sociale; M. René Paré, président général; et M. André Jacques, président du Comité métropolitain de Coordination, examinent le matériel qui sera utilisé durant la période d'information audio-visuelle des assemblées. Un autre événement important: l'assemblée générale internationale des délégués régionaux de cette Société aura lieu samedi, le 13 septembre 1969, à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal; les délégués devront alors analyser les réalisations et le plan d'action de leur coopérative.

Maisons d'enseignement

COURS BAYARD

COLLÈGE MIXTE
Directrice: Mme SENART

COURS PRIMAIRE FRANÇAIS

3706 Coronet Tél.: 933-3186

BALLET PRE-BALLET & RYTHMIQUE

SOUS LA DIRECTION
Mme Dally-Daoud

Du Conservatoire National de Paris

COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

Enfants à partir de 4 ans

Studio: 1434 Sherbrooke ouest
Tél. 288-4070

COURS DE PROGRAMMATION
d'ORDINATEUR I.B.M.

- 316 HEURES -

ASSEMBLER - COBOL 360 - FORTRAN IV
DEGRÉ D'ÉTUDES: 11e MINIMUM

CONSULTEZ

L'INSTITUT de PROGRAMMATION

(PRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)

739-3388

3333, Queen Mary Road, suite 200
Prospectus et test d'aptitude gratuits

UNIVERSITÉ MCGILL

Centre d'éducation permanente

COURS D'ESPAGNOL

Pour apprendre l'espagnol

Cours intensif pour débutants:
Lundi et jeudi à 18 ou 20 heures

Cours régulier pour débutants:
Mardi ou jeudi à 18 heures.

Pour améliorer ses connaissances:

Cours intermédiaire:

Lundi à 18 heures ou
mercredi à 20 heures.

Cours avancé
Mardi à 18 heures.

Pour obtenir un Certificat de Compétence:

Cours final:

Mardi à 18 heures.

Autres langues: allemand, anglais, chinois, français, grec, italien, japonais, russe.

Centre d'éducation permanente,

Université McGill,

Montréal 110.

Veuillez, s'il vous plaît, m'envoyer la brochure de la section des langues.

LETTRES MOULÉES, S.V.P.

Nom

Adresse

DESSIN COMMERCIAL
(ART PUBLICITAIRE)

COURS DU JOUR, DU SOIR ET PAR CORRESPONDANCE
POUR HOMMES, FEMMES, GARÇONS ET JEUNES FILLES



SI VOUS AIMEZ le dessin et que vous desiriez pour votre bon plaisir, pourquoi ne pas envisager la possibilité de vous tracer une carrière à la fois lucrative et enviable dans le dessin commercial. INSCRIVEZ-VOUS aux cours du STUDIO SALETTE, une école professionnelle ayant plus de 25 années d'expérience dans l'enseignement du dessin et spécialisée uniquement dans le dessin commercial (art publicitaire).

EXPOSITION

PRENEZ RENDEZ-VOUS, venez visiter notre exposition, plus de 2.500 dessins des élèves finissants 1ère et 2e années 1969.

OUVERT LES MARDIS ET JEUDIS SOIRS de 8 h à 9 h. 30 p.m. pour visite, information et inscription.

Début des cours: 9 SEPT.

STUDIO

SALETTE

ENR.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

8883, boul. St-Laurent, 381-6895 (au nord de Québec)

Membre de la Fédération des Écoles Privées de la Province de Québec

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE

Sous la direction des

artisans du meuble
québécois inc.

Les inscriptions devront
être faites au

88 EST, ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL
866-1836

Date limite:
8 sept. 1969

ESPAGNOL
ITALIEN

25 cours - un soir par semaine

Début des cours à 2 endroits facile d'accès

lundi 22 septembre; mercredi, 24 septembre

CERTIFICATS ET DIPLOMES

TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE

Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.

Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts

PLUS DE 12.000 ÉTUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique

844-6835 - 844-2433

GRATIS

LD 6-9-69

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE

57 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.

Je désire des renseignements

au sujet de vos cours

aussi votre dépliant et quelques exemplaires de votre bulletin

Nom

Adresse

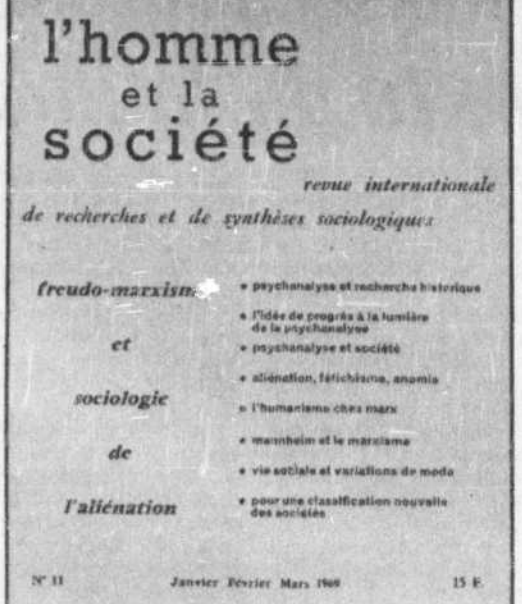
Tél.

UNE EXCLUSIVITÉ DE L'AGENCE DU LIVRE FRANÇAIS

REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES ET DE SYNTHÈSE SOCIOLOGIQUES

Le sous-titre de l'"**Homme et la Société**": Revue Internationale de recherches et de synthèses sociologiques et son sommaire, disent clairement les ambitions de cette nouvelle publication consacrée aux sciences humaines.

La Revue publie - trimestriellement - des articles et des chroniques de sociologues français et étrangers ayant en commun le souci de mettre l'accent sur la critique des principaux courants de la sociologie contemporaine et sur la nécessité d'entreprendre des recherches théoriques, épistémologiques et méthodologiques pour aboutir, en liaison avec des psychologues, économistes, et historiens à des synthèses partielles.



No. 1 - \$2.80

Georges GURVITCH: Mon itinéraire intellectuel ou l'exclu de la horde.

Cesare LUPORINI: Marxisme et sciences humaines, une vision critique de l'homme.

Henri LEFEBVRE: Claude Lévi-Strauss et le nouvel éléatisme.

Jean DUVIGNAUD: La sociologie est un humanisme.

Yan SZEPEANSKI: La sociologie marxiste empirique.

Serge JONAS: Talcott Parsons ou le roi nu.

Frédéric BON et Michel-Antoine BURNIER: Les intellectuels techniciens.

No. 2 - \$2.80

Jean PIAGET: Mécanismes communs dans les sciences de l'Homme.
F. KONSTANTINOV: Sociologie et idéologie.

Adam SCHAFF: De la vérité objective en sociologie

Roger BASTIDE: L'apport de la sociologie française à la sociologie de la connaissance.

Walter MARKOV: La Nation dans l'Afrique tropicale. Nation et Structure.

Y. ZAMOCHKINE: Sociologie et orientation sociale de l'individu.

Serge JONAS: Réflexions sur le Congrès d'Evian.

Henri LEFEBVRE: Claude Lévi-Strauss et le nouvel éléatisme.

Lucien GOLDMANN: Structuralisme, Marxisme, Existentialisme

Anouar ABDEL-MALEK: Problématique du Socialisme dans le monde arabe.

Jean PRONTEAU: Renaissance de la Sociologie en U.R.S.S.

Nicolas BOUKHARINE: Un extrait du Manuel populaire de sociologie marxiste.

Georg LUKACS: Une critique du Manuel de Boukharine.

No. 3 - \$3.40

Pierre LANTZ: Le Temps des sociologues et la sociologie du temps

Adam SCHAFF: Langage et Action humaine.

Georges BALANDIER: Entretien sur les problèmes actuels de la sociologie.

Nicolas NOVIKOV: Critique de la sociologie bourgeoise.

Pierre NAVILLE: De l'aliénation à la jouissance - La genèse de la sociologie du travail chez Marx et Engels.

Radovan RICHTA: Révolution scientifique et technique et transformation sociale.

Rudi SUPEK: Marx et l'Époque de l'automatisme.

UN INEDIT DE KARL MARX: Conséquences sociales du machinisme automatisé.

UN TEXTE DE C. WRIGHT MILLS: Le rôle de l'histoire (Chapitre VII de l'imagination sociologique).

Joseph GABEL: La fausse conscience

Louis LE GUILLANT: Réflexions sur une condition de travail particulièrement pénible.

Robert JAULIN: Note brève sur les sciences humaines.

R. et L. MAKARIUS: Ethnologie et Structuralisme.

No. 4 - \$3.40

Henri LEFEBVRE: Sur une interprétation du marxisme

Cesare LUPORINI: Réflexions sur Louis Althusser

Lucien GOLDMANN: Actualité de la pensée de Karl Marx

Adam SCHAFF: La définition fonctionnelle de l'idéologie et le problème de la "fin de siècle de l'idéologie"

Jean-Marie VINCENT: Le capitalisme selon Weber

V.L. ALLEN: Fondements conceptuels de la théorie de l'organisation

Nicolas NOVIKOV: Critique de la sociologie bourgeoise (suite)

Philippe RICHARD: Analyse des Mythologies de Claude Lévi Strauss.

Séminaire international de la Havane: Temps libre et Récréation.

Ana Maria LOPEZ DAY: De quelques fondements théoriques concernant le problème du temps libre.

Mohamed-Salah SFIA: Temps libre et loisir, réalité sociale et orientation de la sociologie.

Joachim ISRAËL: Aspects sociologiques du loisir et des activités de loisir

Anouar ABDEL-MALEK: La sociologie du "temps libre" et le devenir de l'homme.

Thèses préliminaires:

Jan SZEPEANSKI: Structure de l'intelligentsia polonaise

Pierre BERNARD: Vers une conception plus large de la production. La sociologie et la révolution scientifique actuelle.

Kurt H. WOLFF: Pour une sociologie du mal

Serge JONAS: Pour une sociologie synthétique.

Jean CHESNEAUX: Jules Verne et la tradition du socialisme utopique

Simone DEBOUT: Sur un manuscrit inédit de Charles Fourier. Le Nouveau Monde Amoureux

Eddy TREVES: D'un humanisme de la paix à un humanisme du développement. Vingt années de sciences sociales à l'UNESCO - 1946-1966.

No. 5 - \$3.40

Georg LUKACS: Le Grand Octobre 1917 et la littérature contemporaine.

Jacques BERQUE: Quelques problèmes de la décolonisation.

E. ARAB-OGLY: La révolution socialiste et la mystification pseudo-révolutionnaire

Jean CHESNEAUX: Pourquoi le Vietnam résiste. Le corps social Vietnamien. Cohésion et tension. Une riche expérience révolutionnaire

Norman BIRNBAUM: Classes sociales dans la société industrielle.

Mauro FOTIA: Idéologies et élites contemporaines

Stanislas EHRICH: Le problème du pluralisme.

Abdelkader ZGHAL: Le système mexicain

Zygmunt BAUMAN: Les membres et les "activistes" du parti dans l'entreprise de production.

Françoise AUBIN: Une expérience de collectivisation en économie nomade. La coopération de production rurale en République Populaire de Mongolie.

Roger DANGEVILLE: Marx et la Russie. Lettres de Marx à Vera Zassoulitch

Jean SANVOISIN: Parti, soviets et syndicats dans la révolution russe.

Sonia DAYAN-HERZBRUN: Nationalisme et socialisme chez Ferdinand Lassalle.

No. 6 - \$3.40

Lucien GOLDMANN: Le sujet de la création culturelle

Andreas HEGEDUS: L'"autocritique" de la société socialiste, en tant que réalité et nécessité

Henri LEFEBVRE: Le droit à la ville.

Pablo Gonzales CASANOVA: La nouvelle sociologie de l'Amérique latine.

Jean-Marie VINCENT: Aux sources de la pensée de Max Weber.

Wladimir BRUSS: Rapports entre politique et économie en régime socialiste

Pierre BERNARD: La sociologie et la révolution scientifique actuelle

Claude MEILLASSOUX: Recherche d'un niveau de détermination dans la société cynegetique

Samir AMIN: Le développement du capitalisme en Afrique Noire

Jean-Paul CHARNAY: Médiations et oppositions en Islam.

Georges FESTINGER: Organisation coopérative et modification des rapports de production et des formes de propriété en milieu rural africain.

Dominique MAISON: L'aliénation des sociologues.

Gilbert TARRAB: Essai de sociologie du théâtre. La Cantatrice chauve et les Chaises de Ionesco.

Annie GOLDMANN et Jacques LEENHARDT: Essais de sociologie du cinéma. Morgan ou l'impossible révolution. Blow up, essai d'analyse.

No. 7 - \$4.20

150e anniversaire de la naissance de Karl MARX

ETUDES, DÉBATS, SYNTHÈSES

Adam SCHAFF: L'humanisme marxiste.	3
Cesare LUPORINI: Introduction à la 2e édition italienne (1967) de l'idéologie Allemande	19
Lucien GOLDMANN: L'idéologie Allemande et les Thèses sur Feuerbach.	37
Jorge SEMPRUN: Économie politique et philosophie dans les "Grundrisse" de Marx.	57
Henri LEFEBVRE: Forme, fonction, structure dans Le Capital.	69
Isaac DEUTSCHER: De l'Homme Socialiste.	83
R. KALIVODA: Marx et Freud.	99
Anouar ABD-EL-MALEK: Vers une sociologie comparative des idéologies.	115
Maxime ROBINSON: Le marxisme et la nation.	131
Jean SANVOISIN: Rapport entre mode de production et concept de nation dans la théorie marxiste.	151
Sylvain PERIGNON: Marxisme et positivisme.	161

RECHERCHES

René DEPESTRE: Jean-Price-Mars et le mythe de la négritude.	171
Georges BOUDAREL: Essai sur la pensée militaire vietnamienne.	183
ETUDES CRITIQUES	
André REGNIER: De la théorie des groupes à la Pensée Sauvage.	201
R. et L. MAKARIUS: DES jaguars et des Hommes.	215
INÉDITS ET DOCUMENTS	
Bert ANDREAS: Une interview de Marx au Chicago Tribune.	237
Franz MEHRING: La scission de la Ligue des Communistes.	248
David RIAZANOV: L'héritage littéraire de Marx et d'Engels.	255
Victor FAY: Esquisse pour un portrait de Marx.	269

No. 8 - \$4.20

DÉBATS

Table Ronde: "Pourquoi les étudiants?"

Jacques Berque, Frédéric Bon, Émile Bottigelli, Jean Chesneaux, Bernard Conein, Henri Fournie, Christiane Glucksmann, Lucien Goldmann, Serge Jonas, Henri Lefebvre, René Laurau, Jean-Pierre Peter, Jean Pronteau, Jean Sanvoisin, Jean-Marie Vincent.

SYNTHÈSES

Henri LEFEBVRE: "L'irruption, de Nanterre au sommet"

Norman BIRNBAUM: "Le colosse qui vacille"

ENQUÊTES

Y.L. (professeur au lycée Pasteur): "Le mouvement de mai au lycée Pasteur à Neuilly"

Gilbert TARRAB: "Qu'est-ce que le S.D.S.?" (Interview de Karl Dietrich WOLFF, président du S.D.S.)

ETUDES

R. KALIVODA: Marx et Freud

Andreas HEGEDUS: "Contribution à l'étude des alternatives de l'évolution sociale"

Alessandro PIZZORNO: "A propos de la méthode de Gramsci, de l'historiographie de la science politique"

Martin KOLINSKI: "L'État et la classe dominante"

H. WOLPE: "Structure de classe et inégalité sociale - principes théoriques de l'analyse de la stratification sociale"

Rodolfo STAVENHAGEN: "Classes sociales et stratification"

ESSAIS THÉORIQUES

Jean-Paul CHARNAY: "Tuez les sociologues" - Profil prospectif du sociologue.

Serge JONAS: "Problématique d'une sociologie de la créativité"

RECHERCHES

Maria Isaura PEREIRA DE QUEIROZ: "Mouvements messianiques dans quelques tribus sud-américaines"

COMPTES RENDUS

Herbert MARCUSE: "L'homme unidimensionnel" (Emmanuel Hérichon)

Léon TROTSKY: "Écrits militaires" Tome 1 (Jean Sanvoisin)

Serge DOUBROVSKY: "Pourquoi la nouvelle critique?" (Gilbert Tarrab)

Stephan STRASSER: "Phénoménologie et sciences de l'homme" (André Jacob)

Ramon LOSADA ALDAMA: "Dialectica del subdesarrollo" (Régime Rodriguez)

Camillo TORRES: "Écrits et paroles" (K. Javich)

Henri LEFEBVRE: "Le droit à la ville" (Colette Durand)

Jeanne HERSCH et René POIRIER: "Entretiens sur le temps" (Eddy Treves)

No. 9 - \$4.20

ETUDES THÉORIQUES

Ota KLEIN: Révolution scientifique et technique et style de vie.

Radovan RICHTA: La révolution scientifique et technique et les choix offerts à la civilisation.

Pavel MACHONIN et Bohumil JUNGSMANN: Le changement scientifique et technique et notre système social contemporain.

Karel KOSIK: L'individu et l'histoire.

Zdenek MLYNAR: Quelques problèmes de la politique et de l'État dans une société socialiste.

Karel TEIGE: Les intellectuels et le socialisme.

ETUDES CRITIQUES

Yvan BOURDET: L'espoir des sans espoirs.

Maxime ROBINSON: De la nation juive au problème juif.

ENQUÊTES

Sylvain PERIGNON: Action syndicale et décentralisation industrielle.

RECHERCHES

Raoul et Laura MAKARIUS: Le symbolisme de la main gauche.

Henri GIORDAN: Culture ethnique et société industrielle.

Agnes HELLER: L'esthétique de Gyorgy Lukacs.

COLLOQUES ET CONGRÈS

Sociologie de la littérature.

Congrès international des africanistes (Dakar II - 20 décembre 1967)

COMPTES RENDUS

Livres sur la "Révolution de mai", par Denise Barfield, Jean-Maurice Le Gal, Nelson Zagnoli.

No. 10 - \$4.20

T.H. BOTTOMORE: Marxisme et sociologie

V.L. ALLEN: Approche conceptuelle pour une analyse en sociologie

Lawrence Kradet: Critique dialectique de la nature humaine.

Pierre Naville: Les mouvements révolutionnaires actuels et le marxisme.

Mihailo MARKOVIC: Les possibilités de dépassement de la bureaucratie dans la société post-capitaliste.

Ota KLEIN: Quelques données théoriques du renouveau tchécoslovaque.

Victor FAT: Des voies, modèles, et critères du socialisme

Jean-Marie VINCENT: Weber ou Marx

Ludwing GRUNBERG: Marx et la perspective sociologique axiologique.

Serge JONAS: Sociologie marxiste et conditions pratiques et théoriques de la recherche.

Adam SCHAFF: Marxisme et sociologie de la connaissance.

Serge MALLET: Bureaucratie et technocratie dans les pays socialistes.

René LOUREAU: Le syndicalisme et l'institution à la bureaucratie.

Georges LAPASSADE: Marxisme ou socialisme

Andreas HEGEDUS et Maria MARKUS: Tendances de la sociologie marxiste dans les pays socialistes.

Milos KALAB: L'analyse de la structure des groupes de la société socialiste.

Rudi SUPED: Marx et la révolution.

Table ronde: La Tchécoslovaquie et les nouvelles perspectives du socialisme.

No. 11 - \$4.20

ETUDES, DÉBATS, SYNTHÈSES

Boris FRAENKEL: Le freudo-marxisme (présentation)

Wilhelm REICH: L'application de la psychanalyse à la recherche historique

Erich FROMM: Tâche et méthode d'une psychologie sociale analytique

Herbert MARCUSE: L'idée de progrès à la lumière de la psychanalyse

I.A. CARUSO: Psychanalyse et société; de la critique de l'idéologie à l'autocritique

Constantin SINELNIKOFF: Situation idéologique de Wilhelm Reich

Edmund BERGLER et Geza ROHEIM: La psychologie de la perception du temps

Menachem ROSNER: Alienation, fétichisme, anomie

Joachim ISRAËL: L'humanisme dans les théories de Marx

Joseph GABEL: Mannheim et le marxisme hongrois (essai de réinterprétation)

ESSAIS THÉORIQUES

Jacques BERQUE: Vie sociale et variations de mode et de densité

Guy DHROUQUIS: Propositions pour une classification nouvelle des sociétés humaines

ETUDES CRITIQUES

Philippe RICHARD: A propos de l'origine des manières de table de Claude Lévi-Strauss

René LOURAU: Raymond Aron, ou la bourgeoisie introuvable. L'état-patron du philosophe.

VIENT DE PARAÎTRE

No. 12 - \$4.20

SOMMAIRE: ETUDES, DÉBATS, SYNTHÈSE

Anouar ABDEL-MALEK: Un itinéraire sociologique - Le concept de renaissance nationale

P. Gonzales CASANOVA: L'avenir de l'Amérique latine - Une analyse des prédictions actuelles

Samir AMIN: La bourgeoisie d'affaires sénégalaise

Théo dos SANTOS: La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique latine

Jacques LOMBARD: Tribalisme et intégration nationale en Afrique Noire

José A. RODRIGUES: L'intégration des syndicats au système socio-politique brésilien

Jean PIEL: Sur l'évolution des structures de domination interne et externe dans la société péruvienne.

André GUNDER FRANK: Fonctionnalisme et dialectique

ESSAIS THÉORIQUES:

Guy DHOQUOIS: Les premières sociétés de classe - Les formes asiatiques

La Jordanie à l'heure palestinienne

Suite de la première page

au premier. Intelligent, habile, Hussein a jusqu'à présent évité les heurts entre le Fath et son armée. La cause palestinienne est une cause arabe. Cependant, la situation reste tendue, et son trône ressemble de plus en plus à un baril de poudre.

Sa Majesté, heureusement, a de la ressource. Ancien élève de Harrow, cette public-school réservée à l'aristocratie anglaise, il a appris la réserve, la dignité et le sang-froid britanniques. Il a aussi forgé son tempérament, sa bravoure et son autorité à l'Académie Militaire de Sandhurst, où il fut un brillant cadet. Si l'on ajoute à cela qu'il est un aviateur émérite, qui a naguère piloté le premier Jet livré à l'armée jordanienne, et qu'il conduit presque chaque jour

son hélicoptère privé, on devine qu'il ne manque ni de courage ni de qualités sportives.

Mais ses plus grandes joies, il les trouve dans sa famille, qui habite une ville perchée au sommet d'une montagne aride, à une trentaine de kilomètres d'Amman. Elle est protégée par ses fidèles bédouins, enfants de ceux qui avaient suivi Fayçal, Abdallah et le colonel Lawrence dans leurs chevauchées fantastiques à travers les déserts. Aussitôt que Hussein franchit la grille de ce havre perdu au cœur des terres, il cesse d'être un roi. Il promène dans son jardin aux inflorescences pourpres, aux allées bordées de roses trémières et de dahlias, ses jumeles de 18 mois, fait réciter les leçons de son

jeune fils, Fayçal, ou joue avec l'ainé, Abdallah, auquel sa mère anglaise, la princesse Mona, a légué de soyeux cheveux blonds et de magnifiques yeux gris clairs.

Quand le Roi est au palais, Abdallah se complait à martyriser les cinq bédouins de sa garde privée, qui jouent avec lui, le dorlotent, le couvent avec une tendresse toute maternelle. Etrange spectacle que ces robustes soldats au faciès bruni, jouant les nounous.

"Je me souviens surtout de lui comme d'un père..."

Quotidiennement, les Mirages israéliens qui pénètrent en Jordanie effectuent leur virage juste au-dessus de la ville royale, distante de 30 km. seulement du Jourdain, et lâchent quelques bombes dans les vallées alentour. Hussein, pourtant, ne veut pas changer d'endroit. — Si les Israéliens avaient voulu me tuer, dit-il, ils l'auraient fait depuis longtemps. Je suis chaque jour au palais royal, et ils ne sont jamais venus le bombarder.

Dans son bureau silencieux, le roi Hussein m'a donné la version officielle de l'histoire de son pays et du rôle joué par son grand-père Abdallah, premier souverain de Jordanie.

"Mon grand-père est venu ici pour servir le peuple jordanien. Il a toujours été fidèle aux aspirations arabes: l'unité, la liberté, une vie meilleure. Il a fait le maximum pour résister au mouvement expansionniste sioniste, tout d'abord en obtenant que la Déclaration Balfour ne s'applique pas à la Transjordanie, puis, en 1948, en agissant pour sauver la plus grande partie de la Palestine. Je crois que son but était le même que le mien: s'assurer que les droits du peuple palestinien soient sauvegardés, le droit à l'autodétermination, qui lui a été dénié jusqu'à présent, et le droit à son foyer et à ses terres. En même temps, il a fait son possible pour essayer d'obtenir une justice honorable, et une paix durable dans cette région.

"Pour moi, il a été le plus grand personnage avec qui j'ai jamais été en contact. Ce qui m'a beaucoup impressionné, dans les années qui suivirent sa mort, est le fait qu'il avait participé à la révolte arabe, au mouvement arabe, comme l'a toujours fait ma famille, et



Les gardes circassiens du Palais Royal, curieuse réminiscence de l'empire ottoman.

qu'il avait subi beaucoup de revers et de déceptions, sans pour autant cesser de combattre pour notre peuple et pour ses droits.

"Il fut aussi pour moi un père, qui m'a appris beaucoup. En fait, je me souviens surtout de lui comme d'un père, à cause de sa bonté envers moi et de ses encouragements."

En 1948, Israël l'emporte, grâce à l'aide soviétique

Ce monarque dont Hussein parle avec tant de tendresse ne comptait pas que des amis. Et la plupart des nationalistes palestiniens lui reprochent son attitude ambiguë lors du drame qui se déroula au Moyen-Orient, après la deuxième guerre mondiale.

Au moment où les derniers territoires sous mandat — la Syrie, le Liban et la Transjordanie — accèdent à l'indépendance, le Foyer National Juif est constitué en Etat, sous l'égide de l'O.N.U. La fureur enflema les Arabes. C'est la guerre de 1948.

Après de premières victoires arabes, une trêve d'un mois est conclue, au cours de laquelle Israël, soutenu au reste par l'Union Soviétique, renforce son armement. Les armées juives bousculent ensuite les Arabes, jusqu'à ce qu'une série d'armistices, conclus au début 1949, mette fin aux hostilités.

Personnellement, le roi de Transjordanie a toujours cherché beaucoup plus qu'un armistice: une véritable coexistence avec l'Etat juif, dans l'espoir d'attirer à son royaume la partie de la Palestine attribuée aux Arabes. Et de fait après cette première guerre, il réussit à annexer la rive ouest du Jourdain, et la vieille ville de Jérusalem. Cet acte lui coûte la vie: un sicaire, à la solde

des premiers nationalistes palestiniens, l'abat le 20 juillet 1951.

Toutefois, avant sa mort, Abdallah a eu le temps de préparer son petit-fils Hussein à la difficile succession qui l'attend. Il l'a tout d'abord envoyé au Caire faire ses études secondaires, puis en Angleterre.

"Ce furent, me dit le roi, des années instructives, mais difficiles sous certains aspects. Ainsi, j'ai passé quelque temps au collège de Harrow. Cela représentait pour moi un changement brusque dans mes études. De plus, j'avais été mêlé ici à un certain nombre d'événements, j'avais assisté à la mort de mon grand-père, j'avais été concerné très jeune par la lutte de notre peuple. Il ne m'a donc pas été très facile de m'adapter à la vie de l'école. La seconde partie de mes études s'est déroulée à l'Académie Militaire de Sandhurst, où j'ai suivi une session accélérée. Je crois que cela m'a énormément aidé dans les années suivantes, en me donnant une formation à la fois physique et morale. Et je me souviens toujours de la devise de cette Académie: "Servir pour diriger". Ce fut une période très intéressante de ma vie. D'autant plus qu'alors, j'ai saisi toutes les occasions de voyager, de voir et d'apprendre le maximum de choses. Et cela a eu une influence importante sur moi."

Entre les politiciens du royaume et Hussein, une génération de différence

A peine monté sur le trône, en 1953, Hussein, tout jeune encore, se trouve confronté à une situation difficile. L'idée monarchiste est en pleine régression dans le monde arabe. Le roi d'Egypte,

Farouk, a été chassé, l'année précédente, par des officiers progressistes, humiliés par la défaite de 1948. En Jordanie, les Palestiniens n'ont qu'un désir: suivre cet exemple. Le roi ne se fait pas d'illusions:

"Il y eut beaucoup de difficultés, et je n'oserais dire que j'y étais préparé. J'avais vécu jusque là une vie très normale, depuis ma première jeunesse, comme tous les autres en Jordanie.

"Mais j'ai cherché par-dessus tout, pendant les années qui ont suivi mon accession au trône, à être fidèle envers moi-même et à faire le maximum pour servir ma famille, c'est à dire la Jordanie et la nation arabe. Il y eut, je l'ai dit, beaucoup d'obstacles. J'étais très jeune, sans doute inexpérimenté. Les politiciens de cette époque étaient des gens qui avaient travaillé avec moi grand-père. Il y avait presque une différence d'une génération entre nous. Mais le peuple de Jordanie a toujours été bon et encourageant. L'une des difficultés était que, dans ce pays qui affrontait les raids israéliens et dont un tiers de la population était constitué de réfugiés, le peuple n'arrivait pas à croire qu'il puisse vivre normalement et apporter sa contribution au monde arabe. Aussi, notre plus grande réalisation a été d'unifier et de bâtir petit à petit une nation jordanienne viable, qui a résisté à toutes les pressions, même maintenant, alors que la moitié de notre pays est occupée. Nous sommes devenus une famille unie. Notre peuple est décidé à aller de l'avant, à surmonter les obstacles et à apporter sa contribution au monde arabe, en donnant un exemple à tous. Je crois que nous y sommes parvenus, en grande partie.

(à suivre)



Uniques moments de détente du roi Hussein: les instants qu'il passe dans sa famille, auprès de ses enfants.

Tchécoslovaquie: des accusateurs vulnérables

par MICHEL TATU

PRAGUE (Le Monde) — Une vieille tradition des régimes stalinien voulait que le rôle d'accusateur dans les procès en "déviationnisme" fût souvent dévolu à l'un des anciens compagnons de l'accusé, en sorte que ses attaques pussent aisément être retournées contre lui le moment venu. Tel semble être, en l'occurrence, le triste lot assigné à M. Cernik, l'un des premiers parmi les membres de la direction du parti qui ait mis publiquement en cause M. Dubcek. Le chef du gouvernement fédéral a en effet reproché à l'ancien chef du parti de n'avoir pas dénoncé personnellement l'appel des "deux mille mots" en juin 1968, comme le présidium du parti l'y avait invité. Il laisse encore entendre qu'un mois plus tard M. Dubcek n'avait pas informé ses pairs de la décision de Moscou de faire comparaître les dirigeants tchécoslovaques devant les Cinq à Varsovie, sans quoi il n'aurait jamais accepté, lui, que son pays fût absent de cette conférence. Tout cela pour conclure que "certains dirigeants" ont mené "une politique à double face".

Un des grands du printemps

Pourtant, si quelqu'un risque d'être "éclaboussé" par la campagne de dénonciation déclenchée aujourd'hui contre "l'ancienne direction", c'est bien M. Cernik. Le chef du gouvernement fédéral est, avec le président Svoboda, le seul des grands hommes du printemps de Prague qui occupe aujourd'hui la même fonction qu'en 1968. Encore le chef de l'Etat ne siégeait-il pas au présidium du parti — il n'y entra qu'au lendemain de l'invasion — alors que M. Cernik lui, est membre de cette instance depuis l'époque de M. Novotny en 1966. Dès l'automne de 1967, il contribua à la chute de l'ancien président en prenant résolument le parti des progressistes. C'est lui qui suggéra le nom de M. Dubcek pour la succession lors du plénum de janvier. Dès cet instant, il est promis au poste de chef du gouvernement, qu'il occupa effectivement en avril. Le même mois, il présente au Parlement un programme gouvernemental étroitement calqué sur le programme d'action du parti aujourd'hui condamné. Du "renouveau" au "socialisme à visage humain", il épouse tous les mots d'ordre qui seront taxés plus tard de "contre-révolutionnaires".

Il est particulièrement piquant de le voir reprocher aujourd'hui à M. Dubcek d'avoir fait preuve de mollesse dans l'affaire des "deux mille mots".

La raison de la très grande popularité que M. Cernik se taille auprès des progressistes au début de juillet 1968 est en effet l'attitude très modérée qu'il prend sur ce sujet au nom du gouvernement, en contraste avec le ton dramati-

que adopté par le présidium du parti. Rien n'indique non plus qu'il se soit séparé de M. Dubcek dans cette période cruciale: au contraire, M. Cernik vota au matin du 21 août la résolution du présidium condamnant l'intervention soviétique, cette même résolution que M. Husak a récemment dénoncée.

Il semble donc que M. Cernik, en lançant l'attaque contre une "ancienne direction" dont il fut membre à part entière, ait donné des verges pour se faire fouetter. Mais est-il le seul dans ce cas? M. Strougal, collaborateur zélé au jour d'hui, doit rougir de l'attitude qui fut la sienne pendant la "semaine glorieuse" qui suivit l'invasion: en sa qualité de plus haute personnalité gouvernementale en liberté, il présida maints conseils "clandestins" du cabinet et ratifia toutes les condamnations portées par cette instance contre l'occupant. Il est vrai qu'il vira plus vite que les autres vers un "réalisme" de plus en plus teinté de "novotnisme" conservateur.

Les "communistes chancelants"

En bref, beaucoup de dirigeants se rangent, au minimum, dans la catégorie des "communistes chancelants" évoqués l'autre jour par M. Husak. Mais où se place lui-même le premier secrétaire du parti? Après tout, ne l'a-t-on pas vu, à toutes les tribunes des grands meetings du printemps de Prague — notamment à la réunion monstre du parc Fucik, en mars 1968, — dénoncer les méfaits du régime de "pouvoir personnel" aux côtés de MM. Smrkovsky, Sik, Goldstucker, des écrivains Havel, Vaculik, Selucky, de toute cette "droite opportuniste", voire "antisocialiste", qu'il est question aujourd'hui de traîner devant les tribunaux? Il est vrai qu'il se gardait, alors, des paroles imprudentes et qu'il représentait davantage, au sein de ce front, le nationalisme slovaque que le libéralisme militant. Mais le moins qu'on puisse dire est qu'il attendit bien tard pour faire écho aux alarmes des "communistes fidèles" de l'école moscovite. Au plénum de mai 1968, qui fut marqué précisément par une forte attaque de ces milieux, toute son intervention consista à porter, fort brillamment d'ailleurs, le coup de grâce à M. Novotny. "Objectivement", comme aime à le dire les marxistes, cette attitude fit le jeu de la "droite".

Plus surprenant apparaît le retournement opéré par les forces de l'armée et de la police. Il est difficile d'imaginer aujourd'hui, lorsque l'on voit les policiers tchécoslovaques matraquer les manifestants dans le centre de Prague, que cette même police constituait l'année dernière le principal obstacle aux efforts de noyautage et de pénétration tentés par les Soviétiques et leurs agents locaux.

Le ministre fédéral de l'intérieur, M. Pelmar, est le même aujourd'hui qu'à cette époque. Sans avoir la popularité de son prédécesseur, M. Pavel, que les premiers "accords" de Moscou avaient contraint à démissionner, il jouissait de la confiance des progressistes. Sa première instruction, dit-on, enjoignait au personnel de la sécurité de concentrer tous ses efforts sur la surveillance des agissements de l'occupant et la protection des personnalités libérales, de M. Dubcek aux écrivains.

En fait, dans la police comme dans l'armée — que dirige, tout comme aux beaux jours du printemps, le général Dzur, — l'évolution fut lente, presque insensible tout au long de l'hiver 1968.

Rimouski, avec son centre d'études universitaires, accèderait à l'UQ

QUEBEC (Le Devoir) — Appelé à devenir, en se développant, la quatrième université constituante de l'université du Québec — après celles de Montréal, de Trois-Rivières et de Chicoutimi — le Centre d'études universitaires de Rimouski, rattaché à l'UQ, vient d'accueillir ses premiers élèves.

Dans l'immédiat, le CEU assurera la formation des maîtres de niveau universitaire, ainsi que des programmes de premier cycle dans les sciences, les lettres et les sciences humaines. C'est en premier lieu pour répondre aux besoins de la formation des maîtres qu'a été créé le Centre d'études universitaires. Toutefois, dès sa première année d'existence, la vocation scientifique du CEU est affirmée.

La création du Centre d'études universitaires, ainsi que des programmes titifiés comme l'une des priorités essentielles du bas Saint-Laurent et de la Gaspésie. De plus, elle correspond à l'une des recommandations de la mission de la formation des maîtres, selon laquelle "la formation des maîtres devait être assurée dans cette région par une école supérieure située à Rimouski et placée, dès septembre 1969, sous la juridiction de l'université du Québec."

Quatre familles de programmes

Cet ordre d'importance se retrouve au niveau des départements. Le département des sciences, que dirigera M. Morin, compte 14 professeurs dans les quatre disciplines de base: chimie,

biologie, mathématiques et physique. Vient ensuite le département des sciences de l'éducation, dirigé par M. Hermance Gagnon, avec 14 professeurs. Les départements de sciences humaines, dirigé par M. Gilles Lamontagne, et de sciences religieuses, dirigé par M. Jean Drapeau, comptent respectivement 13 et 11 professeurs.

Correspondant à chacune de ces disciplines, quatre grandes familles de modules ont été constituées, qui accueilleront les quelque 225 étudiants inscrits aux programmes réguliers du premier cycle (359 autres étudiants

conduits à prendre le large — plusieurs se réfugieront chez les envahisseurs voisins, — mais ils regagneront leur pays au fur et à mesure de la "normalisation". On peut penser que la plupart ont retrouvé leurs postes aujourd'hui, éliminant leurs adversaires d'hier.

Il en est de même dans l'armée où les officiers prosoviétiques ne furent jamais complètement réduits au silence avant comme après l'invasion. On sait notamment qu'un certain nombre d'entre eux formulèrent en mars dernier sinon des menaces de putsch, du moins des injonctions comminatoires à la direction politique: ils exigeaient le rétablissement de l'ordre. Les mêmes généraux

réserveront un accueil chaleureux au maréchal Gretchko.

Même ceux-là, pourtant, ne peuvent avoir la conscience totalement tranquille. Les campagnes d'épuration ont leurs lois, et beaucoup auront à justifier par un zèle redoublé leurs "errements" de naguère. S'il s'agissait d'une expérience stalinienne "classique", les accusateurs d'aujourd'hui devraient, en bonne logique, céder leur place à de jeunes jacobins encore plus dévoués à la "cause". Mais, lorsque la "déviation" est le fait de tout un peuple de quatorze millions d'habitants, le recrutement pose un problème difficile. Surtout quand le camp des vainqueurs s'identifie aussi parfaitement à celui du passé.

La loi fédérale sur les langues officielles entre en vigueur dimanche

OTTAWA (PC) — C'est dimanche qu'entre en vigueur la loi fédérale sur les langues officielles, une des pièces législatives majeures de la première session du gouvernement de M. Pierre Elliott Trudeau.

La loi pose qu'aux fins du Parlement et du gouvernement du Canada, l'anglais et le français sont les langues officielles du pays.

Quant au Québec, cette loi change peu de choses, la province ayant été régie quant à son caractère de province bilingue par des dispositions précises de l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

La loi fédérale sur les langues officielles vise d'une part à établir au Canada la situation de fait par laquelle les citoyens anglophones et francophones pourront communiquer avec leur gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix.

Il en découle à cet égard depuis déjà quelques années un important programme d'enseignement des langues au sein de la fonction publique fédérale, aux termes d'une déclaration de l'ex-premier ministre, M. Lester B. Pearson, sur le bilinguisme dans la fonction publique, faite aux Communes en avril 1966, laquelle annonçait déjà la loi sur les langues officielles.

C'est peu à peu que le bilinguisme officiel doit s'établir au Canada selon un processus résoluement engagé. La nouvelle loi fédérale contient des dispositions touchant le bilinguisme dans l'administration judiciaire, mais celles-ci, aux termes de la loi, seront consécutives à des décisions des autorités de chaque province en faveur du bilinguisme dans les tribunaux provinciaux.

La mise en vigueur dimanche de cette loi résulte d'une de ses dispositions qui stipule qu'elle serait mise en vigueur 60 jours après sa sanction royale.

Roland Dorval et le directeur des services administratifs, M. Jacques Plante.

Avec la création du Centre d'études universitaires de Rimouski, et grâce à ses universités constituantes de Montréal, de Trois-Rivières et de Chicoutimi, l'université du Québec s'implante donc dans les principales régions du Québec, et en tout cas là où le besoin d'institutions universitaires était le plus urgent. Dès sa première année d'existence, elle s'affirme bien comme un réseau d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche à l'échelle du Québec.

Les Lettres québécoises / Correspondance de Charles Gill

Quand on écrit l'étroitesse d'une vie

par Jean Éthier-Blais

On ne sait de Charles Gill que bien peu de choses: fils de magistrat, donc bourgeois, il fut peintre, professeur de dessin, membre de l'Ecole littéraire de Montréal, poète. Il vécut de 1871 à 1918. Quarante-sept ans! La quarantaine est tous jours pénible, entre deux âges. L'homme n'y est plus jeune, il n'est pas encore vieux. On dirait une nouvelle adolescence, mais amère, sans les plaisirs de la découverte des sens. Les olfactifs n'oublieront jamais l'odeur de la première chevelure. Charles Gill, si l'on en juge par sa correspondance (1) est resté toute sa vie un grand adolescent voluptueux un peu niais, qui se vante de ses conquêtes. M. Réginald Hamel a eu raison de publier ces lettres sans coupures. On ne connaît pas un homme si on ne le voit que le dimanche, sortant de la messe (à laquelle Charles Gill, précurseur en ce domaine, n'allait pas souvent); il faut, pour le juger tel

qu'il est, le suivre tous les jours, le voir agir, l'entendre respirer, soutenir son regard lorsqu'il est en colère, être sa femme ou un ami d'enfance. C'est sans doute pourquoi les amis d'enfance sont si rares. D'enfants ils deviennent hommes, donc eux-mêmes, et leurs défauts nous apparaissent clairement. Et ils nous voient tels que nous sommes. C'est bien dommage, mais c'est ainsi. Et Charles Gill?

Je regrette que la préface de M. Réginald Hamel soit si courte. À peine quelques lignes pour faire l'éloge de la veuve du poète et nous citer d'elle des propos "admirables" (Hamel scripsit). Mais je ne sais pas que Gaétane de Montreuil se soit suicidée de désespoir; elle survécut longtemps à son chagrin de mari. Elle s'appelait tout uniment Georgine Bélanger et mourut en 1951. Gill la connut alors qu'elle était directrice littéraire à la Presse. C'était en 1900; le

siècle commençait bien! Georgine lui plut; elle lui offrit de collaborer au journal. En qualité d'écrivains, ils s'admirèrent; ils s'aimèrent comme personnes. Le mariage se fit en 1902. Georgine signait d'un nom magique qui dut lui paraître d'autant plus ridicule qu'elle eut à supporter les frasques du poète. À sa mort, elle exhala sa rage dans son journal intime (à quand la publication d'ice-lui?); la femme trompée et méprisée ne se gêne pas. Voilà ce que nous apprend M. Réginald Hamel dans sa préface. C'est peu. Il la fait suivre d'un résumé chronologique qui ne manque pas d'intérêt dans sa sécheresse. Mais je m'étonne que le préfacier, savant dans l'art d'utiliser les pellicules infrarouges et ultraviolettes, n'ait pas cru bon de faire le point. Il y a la question des rapports de Gill avec l'Ecole littéraire de Montréal qui demande des éclaircissements; un jugement sur le poète ne paraît pas inutile; Gill critique de notre société; Gill et l'érotisme. Voilà quelques sujets où M. Réginald Hamel eût pu donner sa mesure. Et la bibliographie? On me dira que ce sont là des banalités; mais c'est précisément ce travail qui constitue l'armature d'un ouvrage de ce genre. Il serait vain de soutenir que le lecteur doit être libre, face au texte. C'est là une solution de facilité. Le lecteur demande qu'on le guide. Il faut que s'établisse entre le préfacier et lui un dialogue dont



Charles Gill

le poète sera le sujet. Ainsi, je viens de lire, pour m'amuser et élargir le champ de ma sensibilité, des oeuvres choisies de Théophile de Viau. J'ai d'abord lu le poète; ensuite la préface de Henri Thomas. Que de choses s'éclairent: des détails biographiques replacés dans leur contexte, la physiologie d'une femme aimée, des miettes philosophiques. On ne jette pas ainsi dans le public, un os, même charnu.

Il y a plusieurs Charles Gill. Celui qui m'a intéressé, moi, sans guide dans cette forêt psychologique, c'est l'ami qui ouvre son âme à Louis-Joseph Doucet, l'homme qui regarde froidement le monde qui l'entoure et son propre cœur. D'abord le cœur. Gill n'est pas heureux, cela va de soi. Il est professeur de dessin, pauvre, aimant le vin et les femmes, heureux lorsqu'il fait bonne chère. Mais comme la vie est triste lorsqu'on est incompris et malade! Il donne ses cours, il rend visite à des amis comme Lozeau, parle de poésie, raconte ses rêves, regarde le spectacle de la rue, regrette le Paris de sa jeunesse, mange, boit, rencontre des filles dans

des cabarets. Il raconte tout à Doucet, fonctionnaire à Québec, d'une certaine façon son protecteur la-bas, auprès des puissances. C'est la vie d'un malheureux. Et le métier de poète! Gill écrit son épopée Le Cap Éternité. Il travaille d'arrache-pieds, surtout la nuit, au milieu de ses livres et de ses objets familiers. Lorsque Lozeau quitte une chambre louée pour une autre, Gill note à quel point l'on s'attache à un cabinet de travail. On sent l'homme des écritures en chambre, qui sait où sont ses choses sur la table, qui retrouve sa plume sans même y penser. Certaines lettres sont particulièrement salaces. Gill raconte ses aventures sexuelles par le menu. Au fond pourquoi pas, si cela lui faisait plaisir? On peut voir aujourd'hui presque tout ce qu'il raconte, sur les écrans de Montréal, qu'il appelle Babylone. Que dirait-il, revenant épisodique d'un soir? La grivoiserie est toujours banale et Gill n'échappe pas à cette règle. On sourit devant tant d'infantilisme. Et comme toujours dans ces matières, le style devient pompeux, se veut touchant; la prostituée divine et bon-

ne n'aime que Charles Gill. Elle est pure, malgré les pratiques qui sont joliment carabinées. L'érotisme, c'est la séduction de la jeune Cécile par Valmont; pas un mot déplacé, tout en sous-entendus; l'ironie, le mensonge et la cruauté. Gill larmoise parce qu'une femme de petite vertu le traite comme Mme de Custine, Chateaubriand. Ce sont des choses qui arrivent dans les meilleures compagnies.

Delphine le note brièvement, laissant tout deviner. Gill a l'érotisme lourd. Et puis, lorsqu'il raconte ses aventures, il ne dit pas "je", mais "il". Est-ce la honte? Est-ce un reste d'éducation religieuse? Toujours est-il que Charles Gill épistoler se sépare de l' amoureux qui est en lui et oblige un autre, ce "il" mystérieux, à assumer Eros. La vie matérielle, il s'en décharge sur la pauvre Gaétane; la sexuelle, c'est "il" qui en est responsable. L'homme faible et hagar, dont le pendule oscille entre l'alcool et le trépanement, fuit de partout.

Et pourtant, quelle vie! Lorsqu'il marche dans la rue, Gill voit ce qui se passe autour de lui. Il sait la couleur du ciel, il reconnaît les gens qui passent. Qui mieux est, il sait les décrire. Il n'a pas l'oeil égoïste. Il faut lire, par exemple, la lettre à Doucet du 1er mai 1911. Gill rencontre dans la rue, qui regarde des cravates, le poète Albert Ferland. Cette conversation bouffonne est

d'un haut tragique; encore celle du 4 juillet de la même année; celle du 27 avril 1914, si verlainienne de ton. Gill se rend parfaitement compte de l'étréitesse de son milieu. Il sait que le ratage de sa vie, c'est aussi un peu à ce milieu qu'il le doit. Il gueule donc, il s'enivre de brocards d'injures. C'est qu'à Paris, au début du siècle, il a vécu un rêve dont il ne s'est jamais remis. Il est impossible de s'épanouir en Amérique selon les critères parisiens. Gill ne l'a pas compris. De là son désespoir, les lamentations et les cris. Son érudition littéraire est pleine de surprises; il semble avoir été triand du petit fait vrai et du détail qui amuse. Il est l'homme de son siècle, non plus l'écrivain réaliste, mais celui qui veut transformer son expérience personnelle en mythe. Il est significatif que le Cap Éternité se rattache à Homère; à la même époque France écrivait Le cyclope, Gabriel Fauré,

Pénélope, Apollinaire, Les mamelles de Tirésias, Joyce, Ulysse. Par-delà l'Atlantique, Charles Gill avait entendu l'appel de la contemporanéité. Ses maîtres étaient Homère et Dante; de ce dernier il célèbre la langue dépouillée, l'absence d'adjectifs. Que n'a-t-il suivi son modèle de plus près! J'aurais aimé savoir ce que M. Réginald Hamel, qui est un spécialiste, pense du poète; je le connais mal. Le lirai-je un jour, plume à la main? J'en doute fort. C'est pourquoi j'aurais aimé me laisser séduire par une voix autorisée. J'ai, pour l'instant, suivi celle de Gill dans la forêt de sa vie. Elle ressemble à la forêt de Dante; s'accrochant à une montagne, des arbres rabougris, un sentier raide et, soudain, qui apparaissent, la panthère au pelage tacheté, le lion et la louve. N'est-ce pas le symbole de toutes les vies?

(1) Charles Gill: Correspondance, Éditions Parti-Pris, Montréal 1968.

Librairie Le Carrefour
Station Berri-Dumontigny
OUVERT LE DIMANCHE
DE 14 h. à 20 heures
843-5033

LE DERNIER
CHARROUX:
"LE LIVRE DU MYSTÉRIEUX INCONNU"
\$6.40 \$5.00

HMH Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

PIERRE BAILLARGEON LE CHOIX

ESSAIS INÉDITS

Collection Constantes - \$2.50

Aucun mot mieux que "choix" ne résume la carrière littéraire, n'évoque la physiologie morale de Pierre Baillargeon. Il a voulu servir la langue, l'esprit, le goût français comme des valeurs chères, et parce qu'il voyait en eux un instrument irremplaçable de l'épanouissement des siens.

LE JARDIN DES LETTRES

● d'acquiescer par achat ou autrement, en totalité ou en partie, les droits d'auteur sur des oeuvres musicales, littéraires, artistiques ou dramatiques, s'en prévaloir et en disposer par vente ou autrement.

Les administrateurs provisoires sont: MM. Jacques Hébert, Raymond Houde, Victor Martin et Pierre Tisseyre. Le directeur

général par intérim est M. J. Z. Léon Patenaude, directeur général du CSL. Le siège social est situé au 3405 rue Saint-Denis, Montréal, 130.

Un premier document sur le problème de la photocopie vient d'être publié et on peut l'obtenir à titre gracieux en faisant la demande par écrit au secrétariat.

26

Distribution: ÉDITIONS H M H,
380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

**ÉCRITS
DU CANADA
FRANÇAIS**

LE PROCÈS DU "BON PARLER"

PLACE À L'HOMME

Essai - par Henri Bélanger

NOUVELLES

par Claude Robitaille et Philippe Émond

POÈMES

par Irène Kwiatkowska De Grandpré

TEXTE ANCIEN

Journal historique des événements
arrivés à Saint-Eustache

VIENT DE PARAÎTRE...

LE CIEL DE QUÉBEC

UN GRAND ROMAN DE JACQUES FERRON

• Une oeuvre magistrale! • L'Événement littéraire de l'année!

En vente partout à \$5.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

AUX ÉDITIONS DU JOUR...



ÉDITIONS DU
JOUR
D'après une idée de Robert
1051 ST. DENIS MONTRÉAL
V.00 22281

2 en UNE...

LIBRAIRIE LEMÉAC INC.

*MANUELS SCOLAIRES et LIVRES de REFERENCE
LITTÉRATURE GÉNÉRALE et SPÉCIALISÉE

371 OUEST, LAURIER, MONTREAL

• TEL.: 273-2841-2-3-4 •

**LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
LIVRES D'ART

373 OUEST, LAURIER, MONTREAL

A VOTRE DISPOSITION: Le choix le plus vaste de volumes dans tous les domaines.
A VOTRE SERVICE notre personnel hautement qualifié.

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE... NOUS LE TROUVERONS POUR VOUS
Pour la rentrée scolaire: ouvert de 9 h à 21 h, sauf le samedi 9 h. à 18 h.

EDITIONS DU
JOUR..
Dirigé par Jacques Hébert
1651 ST-DENIS MONTREAL
V19-2228

arts et spectacles

Horaire des théâtres

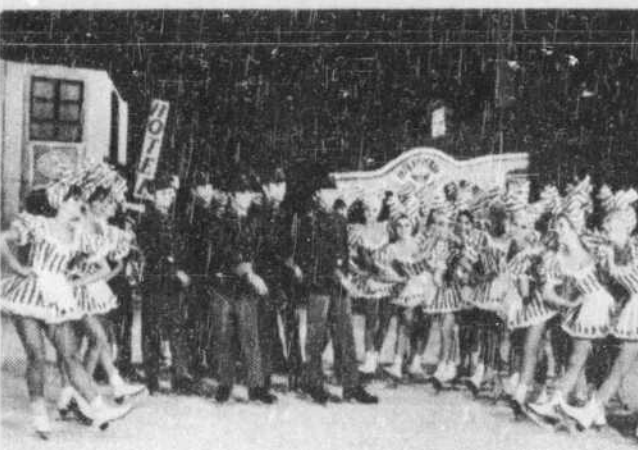
COMÉDIE-CANADIENNE — "Frissons", revue de Marcel Miliard, à 20h30.
LA POUSSIERE — "That Spring Thing", comédie de Jack Crip, de mardi au vendredi, 20h30, samedi 18h30 et 21h30 relâche.
RIDEAU-VERT — "Les Belles-Sœurs", à 20h30, relâche lundi, dim. 19h30.
THÉÂTRE DES MARGUERITES (Trois-Rivières) — "Gog et Magog d'Anou", tous les soirs 21h, sauf les lundis et vendredis.
THÉÂTRE DE MARQUETTE — "East", "Hold-Up" de Carrière-Lévesque, le dimanche à 20h, tous les soirs à 21h, relâche le lundi.

Horaire des cinémas

ET AUTRES LANGUES
ARIÉQUIN — "L'Etranger de Boston" et "Derrière la porte".
BULOI — "El che Guevara", 12h30 - 2h00 - 4.15 - 6.17 - 8.21 et 10.05.
CANADIEN — "Le Miracle de l'Amour No 2" et "Prisonnier d'un jour".
CHAMPLAIN — "Les tiens, les miens, les nôtres" et "Sel, poivre et dynamite".
CHATEAU — "Le plus une fille" et "Sexy Girls".
CINÉMA DE PARIS — Même horaire que le "Four de Lys".
CREMAZIE — "Funny Girl" (français) 8h00 - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00.
DAUPHIN — Salle Renoir: "Le Diable par la queue" 7h30 - 9h30 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30. Salle McLaren: "L'Etrange" même horaire.
ELECTRA — "La Guerre des Anges" et "Enigma à Central Park".
EYSSIE — Salle Renoir: "Un soir, un train" 7h30 - 9h30 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.
EYSSIE (Salle Eclair) — "L'Amour fou" 7h30 - 9h30 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.
FLEUR DE LYS — "Sous les carreaux du vent" 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.
FRANCOIS — (Voir Châteaues).
GRANADA — (Voir Châteaues).
JEAN-TALON — "Oscar" et "Fantomas no 1".
MAISONNEUVE — (Voir Jean-Talons).
MERCURIER — (Voir Electra).
MIDWINTER — "La leçon particulière" et "La Nuit la plus longue".
OUTREMENT — "Le Docteur Jivago" 8h00 - 10h00 - 12h00 - 2h00 - 4h00 - 6h00.
PAPINEAU — "Jeux pervers" et "La Pace à l'oreille".
PARISIEN — "Valérie" 10h00 - 12h00 - 2h15 - 4h15 - 6h15 - 8h15 - 10h15.
PIGALLE — "Voyage à travers le temps".
PLAZA — (Voir Canadien).
REVEL — "La Bible" 7h30 - 9h30 - 11h30 - 1h30 - 3h30 - 5h30 - 7h30 - 9h30.
ST-DENIS — "La Religieuse" et "Roger la Honte".
EN LANGUE ANGLAISE
ART — "Georgy Girl".
AVENUE — "The Loves of Isadora".
ATWATER 1 — "Hang in High" 12h30 - 1h10 - 3h10 - 5h10 - 7h10 - 9h10.
ATWATER 2 — "Castle Keep".

Horaires

Samedi	
CBFT 2	1.30 Dernière édition 1.35 Fermeture
10.25 Aujourd'hui à CBFT	
11.30 Rétro-éclat	
11.35 L'actualité	
12.00 Plein feu - l'aventure	
12.30 Si jeunesse pouvait	
1.00 Les quatre saisons	
1.15 Tennis	
2.00 Football canadien	
4.00 Echos du sport	
5.00 L'heure des quilles	
6.30 Téléjournal	
6.35 Atom et galaxies	
7.00 Cher Oncle Bill	
7.30 Jimmy	
8.00 Billet de faveur	
"Les dingues sont lâchés", comédie (E. U. 1963)	
9.30 Nouveaux pépés	
10.00 Les quiches-lard	
11.00 Téléjournal	
11.15 Nouvelles du sport	
11.30 Cinéma	
"Un homme de fer" (E. U. 1949)	
1.00 Cine-mut	
"Le trésor des SS", policier (Allemagne, 1960)	
CFTM 10	
8.45 Miro et musique	
9.00 Dessins animés	
10.00 Super-héros	
10.30 Dessins animés	
10.40 Mes amis les animaux	
11.00 Jeunesse en forme	
12.00 Bon week-end	
1.00 Cine-samedi	
"Contesse Maritza", comédie musicale (Allemagne)	
3.00 Sur le matelas	
4.00 Franc parler (Mgr Paul Grégoire)	
5.00 La Rampe sportive	
5.30 C'est arrivé cette semaine	
6.00 Terre des jeunes	
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	
8.00 Les Grands spectacles	
"Millionnaire pour un jour", comédie (E. U.)	
10.30 Le 10 vous informe	
11.00 Le Saint	
11.30 Pour adultes seulement	
"Les veuves", policier (France)	
Dimanche	
CBFT 2	
10.25 Aujourd'hui à CBFT	
11.30 Le jour du Seigneur	
11.35 La francophonie	
12.00 D'hier à demain	
"De Taras Boulba à Gagarine"	
1.00 Les travaux et les jours	
1.30 Toldit vu par Guillaume (S. E.)	
2.00 En descendant le Richelieu	
2.30 L'Évasion de Séville	
3.00 Tous les traits du monde	
3.30 L'Univers des Sports	
5.00 Cinquante dimensions	
6.00 Au pays des géants	
6.35 Téléjournal	
7.00 Quelle famille!	
7.30 Petula Clark	
8.00 Beaux dimanches	
Hommage à Wilfrid Pelletier	
10.00 Couverts populaires	
11.00 Téléjournal	
11.15 Sport-Dimanche	
11.30 Cinéma	
"L'année dernière à Marienbad", drame (France-Italie, 1960)	
CFTM 10	
9.45 Miro et musique	
10.00 La plus belle musique au monde	
10.30 Le temps s'écoule	
11.00 Regards sur le monde	
11.30 Bon dimanche	
1.30 Cine-dimanche	
"Sabrina", comédie (E. U.)	
3.30 Télé-jeunes	
4.30 Conquête de l'espace	
5.00 C'est votre affaire	
5.30 Le Saint	
6.30 Music-hall des jeunes	
7.00 Le Rideau s'ouvre	
8.00 L'homme de fer	
9.00 Québec sait chanter	
9.30 L'homme à la volée	
10.30 Le 10 vous informe	
11.00 Franc parler avec Maurice Bellemare	



La revue viennoise sur glace — le Vienna Eisrevue — présentera un spectacle entièrement renouvelé cette année. La troupe donnera ce soir la première de trente-sept représentations à l'Aréna Maurice-Richard. Le public pourra admirer des patineurs et des patineuses dont la virtuosité le dispute au charme et à l'expression. C'est Robert Stolz, le célèbre compositeur de l'opérette "L'auberge du Cheval Blanc", qui a composé la musique de la revue sur glace, "Confetti", qui comprend de nombreux numéros: "Rhapsodie slave", "Histoires de chasseurs", "Au bar Campari", "Olympia", "Le cirque sur glace" et "Une promenade dans Vienne".

Le rêve des artistes canadiens de talent

TORONTO (PC) — Le rêve de bien des artistes canadiens de talent est de connaître la gloire aux États-Unis, mais pour trois actrices de Toronto, la réalité se trouve au Canada.

"Pour devenir célèbre, il faut aller à New York ou Hollywood, si l'on a suffisamment confiance en soi-même," dit Nonnie Griffin, parmi les quelques interprètes de Radio-Canada à Toronto qui dépendent de la radio et de la télévision pour vivre.

"Je pense, continue-t-elle, que les bons acteurs doivent être reconnus, mais lorsque je pense à la gloire, je pense à Hollywood."

A Toronto, selon elle, le mieux que puisse faire un acteur est de se faire connaître comme bon interprète.

Nonnie vient d'accepter un rôle dans une série dramatisée télévisée que tournera à Toronto une firme américaine. L'émission, qui s'intitulera "Garden of Evil" (le jardin du mal) devrait être présentée dans les deux pays.

Dawn Greenhalgh, également interprète à Radio-Canada, tient un rôle important dans une nouvelle série télévisée. Pour elle,

la gloire est "terriblement importante".

"J'imagine que je désire être admirée, dit-elle. Je pense que les acteurs ont besoin d'admiration. La sécurité aussi, bien sûr, importe, autrement il faut prendre le premier emploi qui s'offre."

A la télévision, elle tiendra le rôle d'une jeune femme médecin partagée entre sa féminité et sa profession.

Une chance

Pour Vanda King, cette année pourrait lui apporter la chance de sa vie de parvenir à la gloire. La saison prochaine, elle animera sa propre émission au réseau de télévision de CTV et elle espère que l'émission sera présentée aux réseaux américains.

"Je n'ai jamais compté sur la gloire, dit-elle, mais je suis surprise de voir comment tout se passe depuis mes débuts. En 14 ans, je n'ai jamais connu de période difficile ni manque de travail."

Vanda a commencé dans le rock'n'roll puis l'interprétation de chansons "western".

Elle a confié viser encore un objectif: "Avoir un spectacle télévisé qui soit présenté dans le monde entier, ou faire du cinéma, chanter et jouer comme Doris Day."

RENCONTRE EN SUISSE

ST-MORITZ, Suisse (PA) — Deux musiciens de Boston, Massachusetts, ont obtenu des bourses d'étude, respectivement comme meilleur chef d'orchestre et meilleur violoniste, à St-Moritz, en Suisse.

Quelque 1.500 jeunes instrumentistes d'Europe et d'Amérique du Nord participaient à cette rencontre, en fin de semaine. Les deux gagnants sont le chef d'orchestre William Costello et le violoniste Roman Lefkowitz, tous deux membres de l'Orchestre symphonique des jeunes de Boston.

Costello travaillera durant un an sous la direction du chef Walter Susskind, à St-Louis, et Lefkowitz, auprès du violoniste Max Rostal, de Berne, en Suisse.

Ce premier Festival international des Jeunes Orchestres groupait des ensembles de huit pays. Une rencontre de ce genre est prévue pour l'an prochain à St-Moritz.

La réunion s'est terminée par un concert donné par les meilleurs musiciens choisis dans chacun des orchestres participants, sous la direction du chef Leopold Stokowski.

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR

THÉÂTRE  direction: HENRI NORBERT
IRREVOCABLEMENT
DEUX DERNIÈRES
du gros succès estival 1969
MONSIEUR DE FALINDOR
conte "galant" & "grivois" en 3 actes
Première à 7 h 30 p.m.
Samedi 6 septembre (deux représentations)
Deuxième à 10 heures p.m.
Réservations - Renseignements: Ste ADELE 229-3511 - MONTREAL 861-4801
SALLE CHAUFFÉE


ABONNEMENT SAISON 1969-70
10 GRANDS CONCERTS ET SPECTACLES
Un choix de 10 parmi les onze énumérés ci-après:
BALLET HARKNESS - première fois au Canada
6 ou 7 ou 8 oct.
GHEORGHIU - Beethoven - Liszt - Schumann - Mendelssohn - Prokofiev - 13 oct.
MALCUZYSKI - Liszt et Chopin - 30 oct.
ORCH. DE BALALAIKAS - 70 musiciens, chanteurs du BOLSHOI et danseurs - 27 nov.
BALLET ROYAL DE WINNIPEG - 2 ou 3 fév.
ROSTROPOVICH - l'incomparable - 5 fév.
PHILHARMONIE DE MOSCOU sous la direction de KONDRASHIN, soliste KLIMOV - 12 fév.
MICHELANGELO - l'inoubliable pianiste italien - 6 mars
DAVID OISTRAKH - le Maître du violon - 26 mars
RICHTER - le grand pianiste russe - 9 avril
LA CIE MOISEYEV - retour tant attendu - 18 juin
Prix pour 10 concerts et spectacles:
Loges mezz., parterre, corbeille \$55.00
Parterre, corbeille \$46.00 -- Mezzanine \$40.00
Balcon \$30.00 et \$23.00, taxe incluse.
En vente à CCA seulement, tous les jours (sauf le dimanche) de 9 a.m. à 6 p.m.
COMMANDES POSTALES à CCA, 1822, ouest Sherbrooke, avec enveloppe-retour affranchie.
 **SALLE WILFRID-PELLETIER**
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec)


les productions spex - guy intravase présente
jean-pierre ferland
du 9 au 28 septembre

 **THÉÂTRE MAISONNEUVE**
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
BILLET EN VENTE ÉGALEMENT
Gala Tickets Service
2160 de la Montagne - Suite 704
RESEIGNEMENTS & RESERVATIONS 849-5115


Je Suis Curieuse (jaune)
SEMAINE 7.30 - 10 h - Samedi 5-7.30-10
FESTIVAL 1206 E. STE-CATHERINE
525-8600


SOUS LES CARESSES DU VENT NU
EN COULEURS
CINÉMA DE PARIS 900 OUEST, STE-CATHERINE
TEL: 861-2990
FLEUR DE LYS 858 EST, STE-CATHERINE
TEL: 288-3303


YVES MONTAND
elles traient toutes le diable par la queue
Salle Renoir
le diable parla queue
MARIA SCHELL
JEAN ROCHEFORT - JEAN-PIERRE MARIELLE
MADELEINE RENAUD
HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Salle McEwen
3e mois
p'teinte
EN COULEURS


Valérie
"Je veux vivre!"
Avec DANIELE OUMET
GUY GOOIN
Salle climatisée
Un film de DENIS HEROLD
5e Mois
LE PARISIEN
CINÉMA
HORAIRE: 10.30 - 12.40 - 2.55
5.10 - 7.30 - 9.50
Dernier programme complet: 9.10 P.M.


ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL
Chef d'Orchestre: ALEXANDER BROTT
30e SAISON ANNIVERSAIRE
29 SEPTEMBRE
Leonard ROSE, violoncelle
20 OCTOBRE
MUSIQUE FRANÇAISE
Yaela HERTZ, violons
Morry KERNERMAN, violons
17 NOVEMBRE
Alexandre LAGOYA, guitare
8 DÉCEMBRE
OPÉRAS DE CHAMBRE
Claire GAGNIER, soprano
Robert SAVOIE, baryton
"La Serva Padrona" (Pergolesi)
"Le Téléphone" (Mascagni)
12 JANVIER
Jean-Pierre RAMPAL, flûte
26 JANVIER
HOMMAGE À BEETHOVEN
Szymon GOLDBERG, violon
23 FÉVRIER
ÉCOLE DE MANNHEIM
Walter JOACHIM, violoncelle
John NEWMARK, piano
26 MARS
Philippe ENTREMONT, piano
ABONNEMENTS: Adultes: \$25. - Étudiants: \$12.
Les chèques ou mandats-poste à l'ordre de l'Orchestre de Chambre McGill, accompagnés d'une enveloppe adressée et affranchie - 1745 Avenue Cedar, Montréal.
Renseignements et réservations: Tél: 935-4955

 **THÉÂTRE PORT-ROYAL**
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

 **théâtre du rideau vert**
SAISON 69/70
ABONNEZ-VOUS!
UN BILLET VOUS EST OFFERT POUR 7 SPECTACLES
\$16.50 AU LIEU DE \$19.25
le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche.
Samedi, prix régulier: \$21.00
(prix du billet: samedi \$3.00 - autres jours: \$2.75)

du 1er octobre au 2 novembre
● "DET ANIMAL ÉTRANGE" de Tchekhov
du 5 novembre au 7 décembre
● "LE COUP DE L'ÉTRIER" Marcel Dube
du 10 décembre au 18 janvier
● "FLEUR DE CACTUS" Barillet & Grédy
du 21 janvier au 22 février
● "ONDINE" Jean Giraudoux
du 25 février au 5 avril
● "LA DAME DE CHEZ MAXIM" Feydeau
du 8 avril au 10 mai
● "UNE CRÉATION CANADIENNE"
du 13 mai au 14 juin
● "LA FACTURE" Françoise Darin
FORMULE D'ABONNEMENT
M., Mme, Mlle
No et rue
Ville Zone Tél:
Je désire abonnement (s) de saison:
Dates choisies
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche
Choix de places (précisez 2 choix)
Rangée ou
Abonnement par correspondance
355 rue Gifford - Montréal 151 - P.Q.
(S.V.P. joindre une enveloppe affranchie pour l'envoi de la carte d'abonnement.)
Ci-inclus chèque ou mandat-poste à l'ordre du THÉÂTRE DU RIDEAU VERT pour \$.....
Veuillez porter à mon compte Chexarg no
la somme de \$
Date d'échéance de la carte
Signature
● Renseignements 845-0267 ● L.D.


un film de **PHILIPPE DE BROCA**
Scénario et dialogues de DANIEL BOULANGER
14 ANS
...et le Diable finit par se montrer.
le diable parla queue
MARIA SCHELL
JEAN ROCHEFORT - JEAN-PIERRE MARIELLE
MADELEINE RENAUD
HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Salle McEwen
3e mois
p'teinte
EN COULEURS

arts et spectacles

Le Festival cinématographique de Venise

Après des films "sympathiques", un "Satiricon" décevant

par Giuseppe Turi - collaboration spéciale

VENISE — Après plusieurs films plus ou moins hermétiques et symboliques, après une période de "terrorisme culturel", où les cinéastes les plus près du peuple utilisent un langage combien complexe et difficile à comprendre, la Suède nous a présenté un film classique et traditionnel, "Le Père" du metteur en scène suédois Alf Sjöberg. Le film raconte l'histoire d'un couple dont la fille unique est utilisée comme une arme par les deux époux dans leur lutte implacable. Lutte implacable entre le mari, apparemment fort, viril, sûr de lui-même, patriarcal, et sa femme, apparemment faible et désemparée. C'est l'éternelle lutte entre les sexes et l'éternelle lutte pour le pouvoir et, comme toujours, c'est l'objet et l'instrument de la lutte, en l'occurrence la fille, qui en fera vraisemblablement les frais. En insinuant que son mari n'est peut-être pas le père de l'enfant, l'épouse le pousse progressivement vers la folie et finalement vers la mort.

Un drame classique mais actuel

Le sujet du film suédois est classique, voire traditionnel, mais il n'en demeure pas moins actuel, puisque le conflit des sexes, le conflit pour le pouvoir et le conflit entre des esprits différents est une des constantes de notre société moderne. Il faut noter que le drame fut écrit vers la fin du siècle dernier par Strindberg, qui, dit-on, haïssait les femmes sans aucune limite. D'ailleurs, paraît-il, lorsqu'il écrivit le drame, il était malade et soupçonnait sa femme de vouloir le tuer et de s'approprier donc de tous ses biens. Il faut dire que l'écrivain suédois avait vu juste, puisque le pouvoir et l'influence des femmes ne font que s'accroître de nos jours. Mais, dans le fond, comme le film semble très bien l'indiquer d'ailleurs, la probable victoire du sexe féminin ne change rien à la structure de l'autorité si ce n'est que le pouvoir devient de plus en plus sans pitié, ou de plus en plus fasciste, comme l'a déclaré Alf Sjöberg. "Le

Père" est peut-être le premier film "compréhensible" du Festival de Venise, puisque il aborde un problème classique et universel et le représente d'une façon traditionnelle. En voyant ce film profondément psychologique, on a parfois l'impression d'être au théâtre, ce qui fait que, même si la mise en scène, les interprètes, les couleurs et les scènes sont d'une très grande qualité, l'aspect quelquefois "théâtral" du film lui enlève toute spontanéité et tout le naturel qui auraient pu faire de ce film une création plus qu'honnête. Mais il s'agit d'un film sérieux et honnête et pas plus que ça! Les deux interprètes principaux du film sont Georg Rydberg dans le rôle du père, et Gunnel Lindblom dans le rôle de la mère.

Un film anglais "sympathique" et un film français "intéressant"

La Grande-Bretagne a présenté un film réalisé par un Canadien, Ted Kotcheff, et dont le titre est "Two Gentlemen Sharing". C'est l'histoire de deux jeunes hommes, dont l'un est anglais et de bonne famille et l'autre un avocat noir de la Jamaïque. Les deux décident de vivre ensemble. Mais les choses commencent à se compliquer dès lors et la vie devient de plus en plus difficile pour les deux hommes, qui à la fin sont obligés de se quitter. C'est le conflit des races qui est le sujet du film. L'aspect original du film c'est qu'il ne prend pas ouvertement position sur le sujet, mais met plutôt en relief la complexité du problème qui ne peut être résolu simplement par un peu de bonne volonté, ou par un peu de snobisme. Le film semble presque suggérer l'impossibilité d'une solution du conflit des races et, indirectement, du conflit des classes sociales, la seule chose possible à ce sujet étant ni plus ni moins que les relations sexuelles, normales ou anormales. La France, de son côté, a présenté un film réalisé par Nelly Kaplan "La fille du pirate". Le film raconte l'histoire d'une fille dont on ne con-

naît pas les origines et qui travaille avec sa mère dans une ferme d'un petit village français dans des conditions fort pénibles. Un jour, sa mère meurt dans un accident de la route. Et on sait tout de suite, dans cette circonstance, la médiocrité et la mesquinerie des gens du village, qui s'interrogent sur les frais de l'enterrement, sur l'éventuelle enquête qui pourrait s'ensuivre et si oui ou non la vieille pourrait être ensevelie dans un cimetière catholique. La fille alors décide de garder le corps de sa mère et de la faire enterrer tout près de la misérable baraque où elle vit par quelques hommes du village, après les avoir fait boire et après leur avoir promis, indirectement, des faveurs personnelles. A partir de ce moment, Maria, la fille du pirate, puisqu'elle n'a pas de nom, se venge du village "honnête" et "religieux" en offrant aux hommes de l'endroit son corps à des prix de plus en plus élevés. Elle offrira son corps également à une paysanne. Lorsque tout le village est à ses pieds, elle brûle sa baraque et quitte à jamais le village, car maintenant elle est libre de vivre sa vie. Le sujet du film français c'est donc le conflit permanent entre la légalité (et la fausse moralité) et l'illégalité, la révolution, la liberté, à savoir, selon l'auteur, la vraie moralité.

Le film anglais et le film français ont ceci en commun, c'est qu'il s'agit de deux films fort sympathiques et intéressants et certainement à caractère commercial. Mais leurs sujets sont fort classiques et traditionnels, comme le sujet du film suédois, d'ailleurs. Mais il faudrait avoir du courage pour les définir deux chefs-d'œuvre! D'ailleurs, le trentième Festival du Film de Venise qui, à vrai dire, s'appelle officiellement Exposition internationale d'Art cinématographique de la Biennale de Venise ne nous a pas fait voir encore de films véritablement exceptionnels.

Pour nos lecteurs, disons que les interprètes du film anglais sont Robin Phillips et Hal Frederick. Les interprètes du film français: Bernadette Lafont, Georges Geret, Michel Cons-

tantin, Julien Guimar, Jean Paredes, Francis Lax et Claire Maurier.

Déception pour "satiricon"

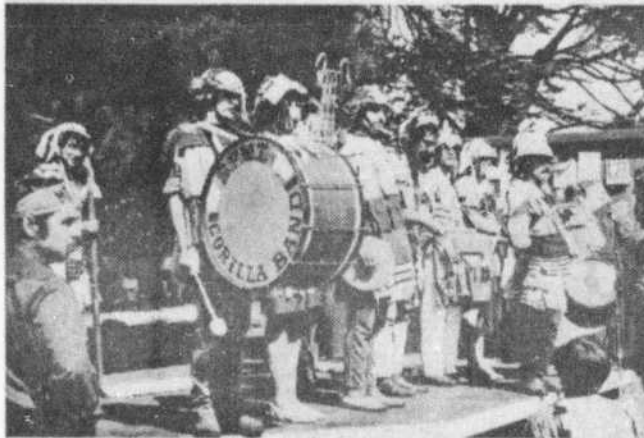
VENISE (AFP) — C'est la plus grande surprise du Festival de Venise: "Satiricon" de Federico Fellini, ce film tant attendu et vers lequel allaient tous les espoirs depuis le début de la Mostra, a consterné les critiques et n'a pas satisfait le public. "Ecrasant", "trop long", "superficiel", "sans émotion", "Ben Hur vu par un Latin", tels étaient les commentaires à l'issue d'une projection de deux heures quinze. "Satiricon", pour bien marquer la différence avec le Satiricon de Pétrone qui n'a été qu'une source d'inspiration parmi d'autres ouvrages, peintures, fresques, sculptures, sites historique évoquant la Rome antique, entamera dès la fin de l'année une carrière mondiale. Il aura à amortir un budget de six milliards d'anciens francs, mais le prestige international de Fellini (les places pour son film se sont vendues au Lido jusqu'à 80 mille lires) est tel que les producteurs ne sont pas inquiets.

"Satiricon" est donc une vaste fresque évoquant les moeurs libertines de l'Italie d'avant la chrétienté. Un jeune garçon ravissant, interprété par l'Anglais Martin Potter, se promène en tunique courte de banquets en lupanars, sort d'une galère pour se battre dans un labyrinthe contre un gladiateur masqué. Pas d'intrigue, mais un personnage conducteur. Se succèdent des scènes outrageusement colorées où s'agitent des personnages monstrueusement grimes comme dans un carnaval de l'horreur. C'est l'univers fellinien porté à son paroxysme où s'exprime la profonde mégalomanie de l'homme en même temps que son incomparable talent pour la mise en scène et l'imagerie. On regrette, jeudi après-midi sur les marches du palais de la Mostra le réalisateur des "Vitelloni" ou de "La Strada", estimant que l'abondance des moyens financiers avait tari sa faculté d'émotion au profit d'une exceptionnelle virtuosité technique.

Parutions/théâtre

par Michel Bélier

partisans



théâtres et politique (bis)

(Le Devoir inaugure aujourd'hui cette nouvelle chronique dans laquelle nos lecteurs auront l'occasion de voir rassemblées et brièvement présentées les toutes dernières parutions sur le monde théâtral. Ne se reconnaissant aucun caractère exhaustif, PARUTIONS/THÉÂTRE vise cependant à mettre en relief les publications les plus marquantes et les plus controversées.)

Partisans No 47: "Théâtres et politique (bis)", éd. Maspéro

Même si cette livraison de Partisans date du mois de mai dernier, le contenu du numéro vaut qu'on s'y attache et qu'on en signale la parution. S'il ne fallait signaler qu'un article, le lecteur devrait tout de suite sauter à celui de R.G. Davies, Peter Schumann et Luis Valdez (Sur le théâtre guerillero) respectivement animateurs du San Francisco Mime Troupe, du Bread and Puppet Theatre et du Teatro Campesino.

Alors qu'au Québec, tout le monde s'étonne encore du succès des Belles-sœurs de Tremblay et que certains en sont déjà à se demander s'il n'y a pas là le germe d'un "théâtre populaire" authentique, il est intéressant de confronter notre réalité théâtrale à l'expérience de ces trois directeurs de troupes engagés dans une action sociale revendicatrice. Concevant globalement le théâtre comme devant provoquer une réaction concrète aux impératifs d'une société par trop intégrante, c'est plutôt au niveau des modalités et de l'articulation du langage de cette réaction qu'ils travaillent: la "guérilla culturelle" s'enclenche à partir de ce pré-supposé à caractère social. Les implications sont multiples et remettent brutalement en questions toutes les formes acquises.

Nous sommes encore loin du "théâtre radical" et radicalement populaire, mais, comme ses principes servent déjà d'inspiration à quelques troupes françaises, nous devrions en "sûbir" bientôt les premiers contre-coups. D'ici quelques années...

Il faut également signaler deux autres articles d'importance: ceux de Manfred Wekwerth. La mise en scène avec des amateurs, pour son cynisme clairvoyant, et de J.C.M. Carroo, Anthropophage, en tant qu'illustration d'un théâtre de provocation délibérée. Histoire de voir que le théâtre peut parfois être autre chose qu'un "délassement".

Le théâtre populaire pourquoi? E. Copermann, petite collection Maspéro

Dans cette réédition remaniée présentée à prix populaire, Maspéro livre aux amateurs de théâtre un ouvrage capital, autant par sa réflexion sur les principales formes de l'action théâtrale, que par les perspectives historiques et critiques qui s'en dégagent.

Copermann, en nous présentant clairement tous les jalons historiques de cette perpétuelle tentative qu'est le théâtre "populaire", réussit à démystifier le problème et à nous présenter la question sous son véritable jour, c'est-à-dire sous ses aspects politiques et socio-culturels tels que déterminés par la société ambiante.

Le "Temps s'ouvre" de nouveau à l'horaire

"Le temps s'ouvre", une série d'émissions télévisées de formation religieuse des adultes, reprendra l'antenne du poste CFMT à compter du 7 septembre. Le Père Emile Legault en sera de nouveau l'animateur. Cette initiative pastorale inaugurée en janvier dernier a connu une large audience auprès du public francophone du Canada. La prochaine série de vingt-six émissions sera consacrée à l'Eglise.

À cause d'un "certain marquis"...

LE TRIBUNAL CONDAMNE LES ÉDITIONS DU BÉLIER

(PC) — Le juge Hector Primeau, de la Cour municipale de Montréal, a rendu mercredi un verdict de culpabilité dans le cas des Editions du Bélier Inc., accusées d'avoir lancé sur le marché des oeuvres du marquis de Sade, notamment les deux bouquins sui-

vants: "Les 120 journées de Sodome" et "L'école du libertinage".

Dans son jugement, le tribunal reconnaît que "la morale publique a beaucoup évolué depuis un quart de siècle, mais il soutient que le citoyen canadien moyen de 1969

ne peut être frappé à la lecture de ces oeuvres que par ses caractéristiques dominantes, à savoir l'exploitation indue des choses sexuelles, de la cruauté et de la violence, sans parler de la plus dégoûtante pornographie".

"La liberté d'expression, comme toute autre

liberté, n'est pas illimitée", de conclure le juge Primeau en condamnant la maison d'édition à une amende de \$400. Les 780 volumes saisis en octobre dernier seront détruits.

La défense avait soutenu qu'il s'agissait de traités scientifiques.

Le sorcier de Natashquan à T. des H.

Le sorcier de Natashquan, le phénomène de la chanson québécoise, celui qui sait faire pousser toute la nature de la Côte-Nord, avec ses forêts, sa mer, ses villages de 100 familles dans une salle de spectacle, sera à la Place des Nations de Terre des Hommes le samedi, 6 septembre, à 20h30.

Une jeune fille poursuit le Conseil national des arts

OTTAWA (PC) — Une jeune fille d'Ottawa qui prétend avoir été embauchée puis congédiée sans raison par le Centre national des Arts a intenté à l'organisme une poursuite de \$2,500.

La poursuite a été inscrite cette semaine dans le comté de Carleton par Mlle Coleen McTeer et son père, John McTeer.

M. McTeer a déclaré que sa fille avait été engagée comme guide et qu'elle avait commencé à travailler au Centre le 9 juin. Deux jours après, elle aurait été congédiée sans explication.

M. McTeer a affirmé que sa fille était parfaitement bilingue, mais que son congédiement avait pour but de permettre à une personne de langue française d'être engagée.

Blue Bonnets
CE SOIR À 7H.45
Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

SAMEDI et DIMANCHE
2.30 et 7.30
EN COULEUR
14 ans
OMAR SHARIF - GERALDINE CHAPLIN
DR. JIVAGO
SALLE STATIONNEMENT GRATUIT
BRÉBEUF

Vigneault poète, compositeur, chansonnier, monologiste, conteur gigueur, commence généralement son tour de chant de la même manière. Deux enjambées le conduisent au centre de la scène. "Moi, quand j'ai connu la musique, dit-il, j'avais dans les cinq ou six ans. Elle était en habit rustique, elle avait le soulier dansant... S'appelaient encore cotillon, quadrille et gigue et rigaudon. Moi, quand j'ai connu la musique, elle était vêtue en violon".

Puis les vers se font chanson, la chanson amène la gigue. Et vient aussi les monologues, qui peuvent parfois durer 15 ou 20 minutes mais dont personne n'attend la fin avec impatience. Et tout cela, avec le geste large de ses deux bras étendus, entraîne les spectateurs à la suite de Vigneault dans une étrange sarabande. Personne ne voit plus la scène où se mani-

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

LES BEAUX DIMANCHES Hommage à Wilfrid Pelletier



PARTIE MUSICALE:
Colette Boky chante les Bacchianas Brasileiras n° 5 de Villa-Lobos.
27 solistes chantent l'air "Va Pensiero" de l'opéra Nabucco de Verdi.
Le 4^e acte de l'opéra "La Bohème" de Puccini.
De New York, des témoignages de vedettes aussi célèbres que Bidu Sayao, Licia Albanese, Richard Tucker, Theodore Uppman, Karine Branzell, Patrice Munsell, Helen Jepson, Helena Votipka, Herta Glaz.

REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
RADIO-CANADA
AU CANAL 2

LEÇONS DE VIOLONCELLE
Élèves débutants et avancés.
Jules Dubois, prof.
Tél: 935-6524

AUJOURD'HUI: SAMEDI
INGMAR BERGMAN
'L'HEURE DU LOUP'
avec Liv Ullmann (v.o.s.-t.o.)
à 1.30-3.30-5.30 et 9.30
DEMAIN: DIMANCHE
le tout-dernier BERGMAN
'LA HONTE'
avec Liv Ullmann (v.o.s.-t.o.)
à 1.30-3.30-5.30-7.30 et 9.30
BIENTÔT: 'LE SOCRATE'
CINÉMA DE RÉPERTOIRE
verdi
5380 St-Laurent (277-4145)

Galerie Godard Lefort
EXPOSITIONS KURELEX jusqu'au 10 sept.
En préparation: ALBERS & ARP 16 septembre
1490 Sherbrooke ouest

PEINTURES D'ARTISTES FRANÇAIS NOUVELLES ACQUISITIONS
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 OUEST, RUE SHERBROOKE 288-7306

EXPOSITION de LITHOGRAPHIES
APPEL L. BLANCHARD G. BRAQUE B. BUFFET CARZOU CLAYE S. DALI
FOUJITA FRIEDLANDER E. GOERG M. GROMAINE HANDEN R. LACROIX G. LAPORTE
MIRO MORVAN G. OUDOT RIOPELLE TERECHKOVITZ VAN DONGEN ZAO WOUKI
Galerie "l'Art Français"
370 ouest, Laurier (près avenue du Parc)
Tous les jours de 9 h à 6 h. - Vend. 9 h. - Sam. 5 h
Fermée toute la journée le lundi

5^e SEMAINE
YVES MONTAND ANNE ALMA
UN SOIR EN TRAIN
BENTON LE GRAND ANOÛT
L'AMOUR FOU
L'ÉRUPTION DE CE VOLCAN EN 1883 36,000 morts!
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste ou au théâtre...
MORGAN (C. d'Arbats Boulevard et Dorval) NUCKLE PHARMACIE (C. d'Arbats Laval) PINEAULT LIBRAIRIE, 3320 Ontario est.

CINERAMA
en CINERAMA
SON STÉRÉOPHONIQUE ET TECHNICOLOR
KRAKATOA
EAST OF JAVA
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste ou au théâtre...
MORGAN (C. d'Arbats Boulevard et Dorval) NUCKLE PHARMACIE (C. d'Arbats Laval) PINEAULT LIBRAIRIE, 3320 Ontario est.
3e MOIS POUR TOUS
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Mt. Av. 8-7102 ou 5603

INGMAR BERGMAN
ENTREZ DANS LE MONDE FANTASTIQUE DE
1- LA SOURCE
2- ALL THESE WOMEN
PERSONNAGES ANGLAIS
CINÉMA DE RÉPERTOIRE

théâtre du rideau vert
DU MARDI AU SAMEDI, 20H.30
DIMANCHE, 19H.30
Comédie de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène: ANDRÉ BRASSARD
avec DENISE FILATRAULT DENISE PROULX JANINE SUTTO GERMAINE GROSCH MARTHE CHOQUETTE LUCIE GUILBEAULT
• RÉSERVATIONS: 844-1793
4664 ST-DENIS - Métro Laurier: sortie rue Gifford

En Nouvelle-Écosse

La forteresse de Louisbourg renaît

De la forteresse de Louisbourg, jadis symbole de la suprématie française en Amérique du nord, il ne subsistait pendant deux cents ans que de moroses ruines dans un coin de l'île du Cap Breton, en Nouvelle-Écosse.

Mais un programme de restauration et de reconstruction de \$12.000.000 a redonné à certaines parties de l'ancienne forteresse et à ses environs immédiats quelque chose de leur formidable aspect d'antan.

Même si les travaux ne pourront être terminés avant 1972, certains éléments reconstruits et des endroits où l'on poursuit des fouilles sont accessibles aux visiteurs. Des bureaux de documentation et de renseignements leur rappellent le rôle historique de la forteresse et permettent de mieux comprendre les diverses étapes des restaurations entreprises.

Toutefois, la première étape de ces travaux sera marquée lundi par l'ouverture officielle de l'Aile du gouverneur. Présidera à cette cérémonie M. Jean Chrétien, ministre des affaires in-

diennes et du nord canadien.

Cette aile, ou château St-Louis, est une magnifique réplique de l'édifice original qui abritait les appartements de luxe du gouverneur.

Le corps principal de ce bâtiment est terminé et son ameublement, dans le style d'époque, aurait ravi le roi Louis XV lui-même.

D'authentiques meubles importés de France, de riches draperies et tentures rendent d'autant plus somptueuse cette partie de la forteresse.



Fauteuils, tabourets de bois blanc tapissés de brocart et de soie verte, console dorée à dessus en marbre rouge, bureau d'ébène laqué à devant oblique, miroir à encadrement doré orné de volutes, copie du portrait à l'huile de Louis XV exécuté par Hyacinthe Rigaud et exposé au Louvre. Tel est le choix de M. Jean Palardy pour le salon du Château St-Louis.

C'est M. Jean Palardy, spécialiste du mobilier canadien du 18^e siècle, qui a été chargé de trouver les pièces qui meublent le château St-Louis.

Les pièces introuvables, comme des barils de farine de l'époque, des peintures et serrures et des ustensiles de faïence, ont été reproduites avec soin.

Grâce à l'inventaire fait pour le gouverneur Duquesnel, on a pu établir avec précision ce qui meublait le château.

Une visite de la forteresse commence au pavillon d'exposition dit du Dauphin. Un guide explique aux visiteurs l'importance de cette section grâce à une maquette, puis accompagne ses charges jusqu'au Bastion du Roi.

Là, on peut se promener dans un passage dérobé, qu'empruntaient il y a deux siècles les soldats français pour sortir de la forteresse, et qui a été reconstruit.

Une fois à l'intérieur, on accède aux ramparts, qui dominent une casemate, bâtie sur le flanc droit. De là, la vie s'étend à l'ensemble des constructions, le magasin à poudre, la résiden-

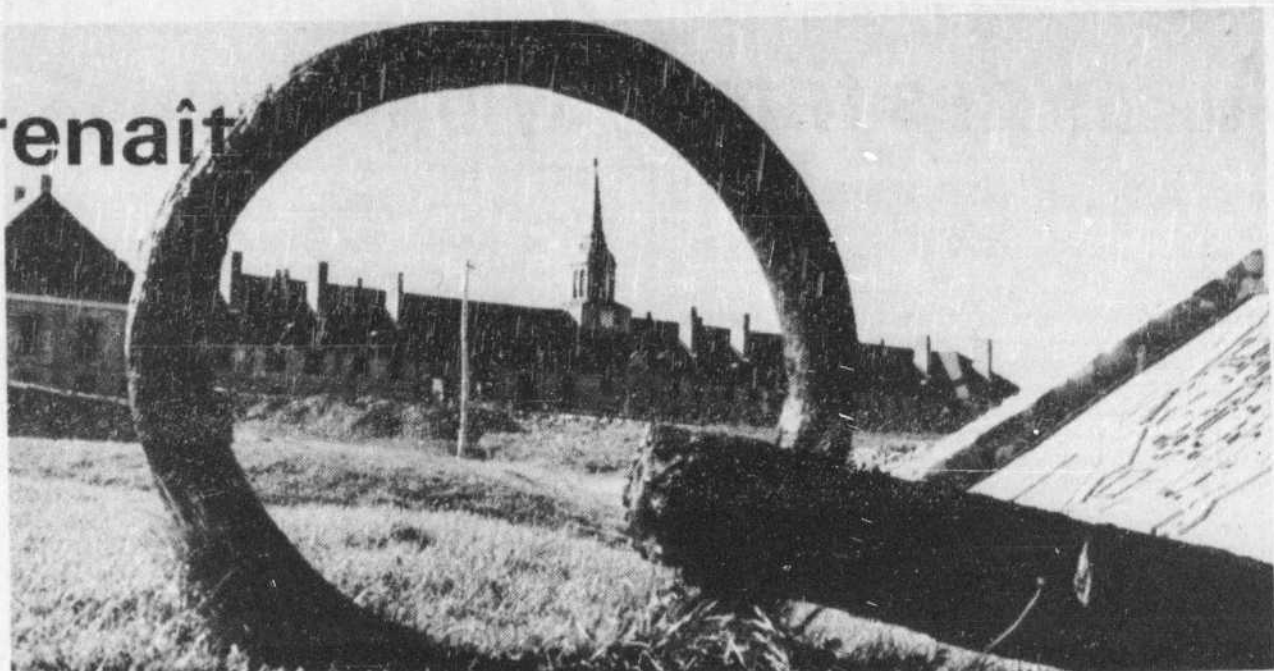
ce des ingénieurs, les magasins du Roi, la maison des gardes et la glacière.

Plusieurs emplacements de fouilles archéologiques sont également visibles de cet endroit.

Les visiteurs redescendent ensuite vers la Place d'Armes, au niveau du sol, pour arriver au Château St-Louis. Après visite de l'aile, rendez-vous au musée principal, d'où un autobus reconduit les visiteurs à l'entrée principale.

L'année dernière, près de 200.000 personnes ont visité Louisbourg. Les responsables du parc national comptent en accueillir au moins 30.000 de plus cette année.

Chaque phase de la reconstruction de la forteresse a exigé des années de patientes recherches, tant des historiens et des archéologues que des ingénieurs. Il fallait avant tout retrouver "l'authenticité" des ouvrages reconstruits et, si l'on devait utiliser des techniques modernes, ces ouvrages devaient ressembler à ce qu'ils devaient être au milieu du 18^e siècle. On a utilisé des armatures d'acier dans les travaux de maçon-



rie et de ciment, mais beaucoup de choses furent faites à la main, justement par souci d'authenticité.

Trouver des matériaux semblables à ceux qu'utilisèrent les Français, mais plus solides et résistant mieux, fut une des tâches des ingénieurs. Les pièces de fer forgé furent exécutées par des artisans; les briques fabriquées selon des normes de couleur, de texture et de dimension. Plâtre et mortier devaient avoir l'apparence de ceux employés jadis, tout en étant plus résistants.

La main-d'oeuvre fut largement recrutée chez

d'ex-mineurs de charbon, à qui l'on a enseigné les méthodes anciennes de tailler la pierre, d'exécuter des ouvrages de maçonnerie et de forger le fer.

Il faut dire que ce projet de reconstruction a été en partie conçu pour fournir du travail aux mineurs mis à pied après la fermeture des mines du Cap Breton. Pourtant, ces mineurs termineront la reconstruction partielle de Louisbourg en moins de temps que le Français, qui ont mis 31 ans à la bâtir.

Les premiers travaux, entrepris en 1720, furent si coûteux que même

le roi Louis XV en était inquiet.

Vers 1740, la forteresse était habitée par 3.000 soldats et 2.000 civils. C'était alors le plus gros édifice de l'Amérique du nord, à peine 35 pieds de moins long que l'aile centrale de l'actuel édifice du Parlement, à Ottawa.

De la forteresse furent lancées en 1744 des attaques contre les bourgeois anglais de Canso et d'Annapolis. Un an plus tard, Louisbourg était prise d'assaut et capturée par une bande de miliciens de la Nouvelle Angleterre, à la suite du blocus du port de Louisbourg. Après le

traité de 1748, la forteresse était remise aux Français, qui s'occupèrent de renforcer ses défenses.

En 1758, James Wolfe et Sir Jeffrey Amherst la prenaient d'assaut et forçaient les Français à baisser pavillon.

Deux ans plus tard, craignant que Louisbourg ne soit une fois encore remise aux Français, les Anglais la démolirent pierre par pierre et en utilisèrent les matériaux dans leurs travaux de fortification d'Halifax.

Les travaux actuellement en cours ne touchent la reconstruction que d'un cinquième de cet énorme bastion.

STOCKHOLM...ICI ET LÀ

Stockholm, qui offre une fascination irrésistible pour un grand nombre de gens, est une jolie ville habitée par une population charmante. Le coût de la vie est élevé cependant,

et le séjour à l'hôtel peut être très coûteux à moins que vous ne suiviez certaines règles élémentaires auxquelles doivent se plier même les résidents permanents.

Vous envisagez un voyage prochain INSCRIVEZ-VOUS A UN COURS INTENSIF DURÉE 6 SEMAINES \$50.00

VOUS POURREZ VOUS DÉBOUILLER EN

- ANGLAIS • ESPAGNOL • ITALIEN
- ALLEMAND

Groupes minimum de 2 personnes - Maximum 5 personnes

RENSEIGNEMENTS: 844-4419

EUROVOX

École de langues
2050 Mansfield 12^e étage

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Oiseau gallinacé au corps épais - Un nom.
- Action d'amarrer un navire - Interjection.
- Fermer avec un lacet - Chiffre.
- Petite pièce de monnaie - Sans mélange.
- Article espagnol - Fera perdre la tête.
- Partie rétrograde reliant le limbe d'une feuille à la tige - Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
- Roue à gorge - Pave de nouveau.
- Moyen de défense qu'une personne tire de la preuve de sa présence, au moment du crime ou du délit dont elle est accusée, en un lieu différent de celui où il a été commis - De l'hiver.
- Unité d'éclaircissement - Territoire d'une nation - Belle-fille.
- Contrat par lequel on cède la jouissance d'un bien meuble ou immeuble pour un prix et un temps déterminés - Qui n'a pas l'usage de la parole.
- Mouvement en arrière - Logement destiné à l'habitation d'un concubine.
- Prendre la défense de quelqu'un - Chemin de ville.

Verticalement

- Relatif aux paupéres - Révérend Père.
- Substance dure et blanche qui recouvre la couronne des dents - Éviter avec adresse.

Solution d'hier

1. INRACTIONABLE
2. NOUVEAU
3. DURE
4. RENEE
5. ARRE
6. NIECE
7. CHORE
8. SERRE
9. MERE
10. PELE
11. REPALE
12. ASSURE

Ainsi, par exemple, si vous décidez d'aller manger à l'extérieur, choisissez un restaurant dans une rue tranquille plutôt que sur une artère principale. Il est sage aussi, surtout si votre budget est serré, de prendre seulement un plat principal et d'éviter les accessoires, les nombreux verres de vin et autres extras. Sans quoi l'addition monte d'une façon alarmante.

Bien sûr, vous devriez essayer le Smorgasbord, de renommée mondiale et vous devez de visiter la table du restaurant Solldent qui fait partie d'un musée en plein air à Skansen. Vous pouvez atteindre Skansen par l'autobus No 7 en partant de Stureplan et vous pouvez très bien consacrer une journée complète de votre séjour dans ce parc naturel qui célèbre cette année son 78^e anniversaire.

Skansen, que l'on décrit comme "La Suède en Miniature", s'étale sur plus de 75 acres et contient plus de 100 édifices de toutes les parties du pays, représentant les diverses périodes de l'histoire suédoise. Il y a aussi un jardin zoologique compact, et en été des spectacles gratuits en plein air chaque jour avec danse folklorique le soir.

Presque de l'autre côté de la route par rapport à Skansen, tout près de Gröna Lund, se trouve un splendide parc d'amusement, où vous pourrez trouver une attraction touristique relativement nouvelle, le bateau de guerre Wasa qui fut découvert en 1956 et ramené à l'air libre en 1961. Le Wasa, qui était un énorme bateau, coula dans le port de Stockholm, au cours de son premier voyage en 1628.

Une visite des voies navigables constitue un moyen original de visiter le vrai Stockholm et des bateaux modernes se

trouvent dans toute la ville pour permettre d'effectuer de courtes promenades. Près du Grand Hôtel se trouve le point de départ le plus court. De nombreuses excursions en autobus sont à l'horaire chaque jour et il y a même une visite de trois heures qui a pour but de montrer "l'habitant de Stockholm et la vie qu'il mène."

En feuilletant l'une des excellentes brochures qui sont produites par l'Association Touristique de Stockholm, vous pouvez rendre très vite compte que quelle que soit la longueur de votre séjour dans la ville, il y aura toujours quelque chose d'intéressant pour vous faire passer le temps. Les Canadiens, soit dit en passant, peuvent se rendre à Stockholm par Air Canada ou BOAC en direction de Londres et en quittant la capitale britannique par la British European Airways, qui dessert le trajet Londres-Stockholm en coopération avec Scandinavian Airlines.

Les principaux grands magasins de la ville constituent un endroit qui s'impose à tous les visiteurs. Il y a en effet peu d'autres pays au monde où on offre un tel choix de cadeaux.

Système décimal

Les Bermudes auront de toutes nouvelles pièces de monnaie lorsque la colonie adoptera le système décimal, en février, à la suite de la Grande-Bretagne. Au contraire de la Grande-Bretagne toutefois, qui conservera ses shillings et ses livres, décimales, bien sûr, les Bermudes adopteront le dollar, avec la même valeur que le dollar américain. Les pièces de monnaie iront du \$20 en or jusqu'au cent, en passant par le dollar en argent, le 50 cents.

OSAKA 1970

... Pourquoi pas?
Voici l'occasion de visiter le Japon, pays fascinant

Parmi beaucoup de propositions, choisissez celle des Voyages Malavoy, dont la réputation bien établie et l'expérience de l'Extrême-Orient vous donnent toute garantie.

Choisissez aussi un séjour assez complet au Japon et un circuit qui inclut Honolulu et surtout Hong-Kong, l'un des endroits les plus pittoresques du monde.

Deux tours MALAVOY

11 avril - 3 mai	\$1.798. (luxe)
5 - 27 août	\$1.681. (1 ^{ère} classe)

Los Angeles - Honolulu - 15 jours au Japon (Kyoto, Osaka, Tokyo, Mont Fuji, Mer intérieure, Hiroshima, etc.) - 3 jours à Hong-Kong - Vancouver.

Prix tout compris. Circuits originaux. Entièrement accompagnés. (départ du 11 avril par André Malavoy)

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485

La maison aux milliers de références

LES ESCALES D'ULYSSE

Nous irons sur l'eau

La société de navigation CP a annoncé son programme pour l'été 1970. Il y aura 19 traversées aller-retour de l'Atlantique nord et le nombre des croisières estivales de l'Empress of Canada et de l'Emlo press of England sera presque doublé. Ces croisières d'été, qui se font depuis Liverpool, atteindront sept nouvelles destinations. Pour la première fois depuis la guerre, les itinéraires comprendront l'URSS, l'Allemagne et la Sardaigne.

Autre innovation pour l'an prochain: une croisière de 14 jours de l'Empress of Canada depuis Montréal, avec départ le 3 septembre. C'est la première fois depuis juillet 1939 que CP Navigation effectue une croisière aller-retour de Montréal. Le voyage comprendra escale à Québec, incursion dans le Saguenay, escale à Boston puis arrivée aux Bermudes. Quant aux traversées de l'Atlantique, elles se feront en six jours vers Liverpool.

Premier vol régulier

Pan American sera la première compagnie aérienne à utiliser le Boeing 747 en vol régulier, en effectuant la liaison New York, Londres, Francfort avec 362 passagers le 15 décembre. Après cette date, Pan Am donnera un service quotidien entre ces villes, avec ses 747. La compagnie prévoit avoir d'ici avril prochain ces avions géants en liaison avec 15 villes. Pan Am a été la première compagnie à commander des Boeing 747.

SAS à Tokyo

C'est la société Scandinavienne qui prendra charge du restaurant du pa-

villon scandinave actuellement en construction à Osaka, au Japon, pour l'Expo 70. La section hôtelière de la compagnie, qui fournit les repas pour les passagers de SA et de 16 autres lignes aériennes, et qui possède également 25 restaurants, avait pris charge du populaire restaurant Soleil de Minuit du pavillon scandinave à l'Expo 67, de même qu'à la foire de New York.

50 ans de coopération

C'est ce mois-ci que les 103 transporteurs membres de l'Association du transport aérien international fêteront 50 années de coopération continue entre les compagnies aériennes internationales. C'est le 28 août 1919 que six compagnies signèrent alors à La Haye le protocole donnant naissance à l'IATA. Cette même année, l'aviation commerciale transporta 3.500 passagers. En 1969, les compagnies aériennes espèrent transporter 300 millions de voyageurs.

Nous n'irons pas à Cuba!

Des représentants de 44.000 pilotes professionnels, de 103 entreprises de transport aérien international et de 116 Etats se sont réunis ces jours derniers à Montréal pour déterminer les mesures à prendre pour briser la vague de captures illicites d'avions civils. Un comité spécial de l'Organisation de l'aviation civile internationale a invité ces organisations et plusieurs autres à lui faire connaître leur avis sur la question. Les pilotes de ligne ont présenté un mémoire portant sur diverses mesures de prévention au sol et en vol pour décourager et prévenir les actes d'intervention illicite.

L'EUROPE EN AUTOMOBILE

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Pour l'Europe

- Vente - rachat
- Location - vente
- Location simple
- Kilométrage illimité
- Assurances
- Permis international
- Itinéraires routiers - cartes

Venez nous voir ou téléphonez à
1176, rue DRUMMOND 861-3906 - 861-0200
Touring Club de France

Les gens intéressants voyagent avec nous

A bord de l'Alexandr Pushkin, vous ferez la connaissance de gens intéressants, vous goûterez l'enchantement des divertissements russes, et vous vous régalez de la bonne table russe et internationale. Peut-être apprendrez-vous la langue du pays (les leçons sont gratuites). Chose certaine, vous vous ferez des amis.

La mer... le Pushkin... formule heureuse

Départs de Montréal vers Londres, Bremerhaven, Helsinki et Leningrad:

29 SEPTEMBRE **30 OCTOBRE**

Et à compter des départs d'août, le Pushkin fera escale au port Le Havre.

M.S. ALEXANDR PUSHKIN

"RENSEIGNEMENTS SUR LA SECURITE" - Le M.S. Alexandr Pushkin, enregistré en U.R.S.S., a été construit en 1965; il satisfait aux exigences internationales de sécurité établies en 1960 pour les nouveaux paquebots ainsi qu'aux normes de sécurité contre le feu établies en 1966.

Pour renseignements et réservations, consultez votre agence de voyages.

THE BALTIC STEAMSHIP COMPANY - Leningrad

Agents généraux pour l'Amérique du Nord:
MARCH SHIPPING LIMITED
400, ouest, rue Craig, Montréal, Québec, Canada



Itinéraire TRAVELAIDE special et inusité très intéressant pour la RUSSIE

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT 9 a.m. à 5 p.m.

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B.A. Turcotte
J. Demorais
Sec. Gen.

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2 UN. 1-7272

LE MONDE VOUS INVITE

à participer aux voyages accompagnés par nos représentants

AFRIQUE et AMÉRIQUE DU SUD

HOLLANDE - KENYA - ZAMBIE RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD

Retour via l'Atlantique-Sud par South African Airways
BRÉSIL: Rio de Janeiro
5 au 26 novembre - 21 jours - \$1.485.

OSAKA - EXPO '70

Il n'est pas trop tôt pour s'inscrire...

CHOIX DE 15 DÉPARTS

"CAMELIA" 9 pays - 32 jours - Extrême-Orient - \$2.095.
"ORCHIDÉE" 5 pays - 25 jours - Autour du Pacifique - \$1.745.
"LOTUS" 4 pays - 18 jours - Minutour du Pacifique - \$1.495.

"ROUTE DES FLEURS" - TOUR DU MONDE

PRINTEMPS - 9 pays - 32 jours - \$2.440.
VOYAGES D'ÉTÉ - 8 pays - 31 jours - \$2.370.

Tous les prix en dollars canadiens
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 av. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte - Station McGill-Union
Nos heures d'été: 9.15 a.m. à 5.30 p.m. du lundi au vendredi.

l'information

Sixième échec de suite pour les Expos

ST-LOUIS — Grâce à un point non mérité compté à la huitième manche et à l'effort de Nelson Briles au monticule, les Cards de St-Louis ont vaincu hier les Expos de Montréal au compte de 1-0.

Le lanceur des Expos, Howie Reed, 6-5, a accordé un but gratuit à Mike Shannon pour ouvrir la huitième manche. Julian Javier réussit alors un coup retenu et le premier but Ron Fairly a exécuté un mauvais lancer au premier coussin pendant que Shannon marquait le point de la victoire.

Briles, avec une fiche de 14-12, a limité les Expos à trois maigres coups sûrs leur faisant encaisser un sixième échec consécutif. Pour les Montréalais il s'agissait d'une treizième défaite au cours de leurs quatorze dernières joutes.

MONTREAL	AB	P	CS	PP	Lee, CD	3	0	0	0		
Cline, CC	4	0	0	0	Shannon, 2B	2	1	1	0		
Sutherland, 2B	4	0	0	0	Javier, 2B	2	0	1	0		
Staub, CD	3	0	2	0	Maxville, A-C	3	0	1	0		
Fairly, 1B	3	0	0	0	Briles, L	3	0	0	0		
M. Jones, CG	3	0	0	0	TOTAL	25	1	9	0		
Laboy, 3B	3	0	0	0							
Brand, R	2	0	0	0	MONTREAL	000	000	000-0			
Fairley, FU	1	0	0	0	ST-LOUIS	000	000	01-1			
Wine, A-C	1	0	1	0	E-Fairly, DJ - Montréal 4 LBS - Montréal 7						
H. Reed, L	3	0	0	0	St. Louis 3 2B - Staub, SB -						
Torre, R	29	9	3	0	Staub, S - Brand, Javier.						
					LANCERS	ml	cs	p	pm	bb	rb
ST-LOUIS	AB	P	CS	PP	H. Reed, P 6-5	5	1	0	2	3	
Brook, CG	3	0	0	0	Bries, L	9	3	0	0	3	6
Flood, CD	3	0	1	0	G. 14-12						
Ortigue, 1B	3	0	0	0	HBP - par Briles, Laboy, T - 202						
Torre, R	3	0	1	0	A-1920						

En bref

BLACKPOOL (AFP) — La Canadienne Beverley Boys, quatrième de l'épreuve de plongeon de haut vol aux Jeux olympiques de Mexico, a remporté vendredi soir à Blackpool le championnat de Grande-Bretagne de la spécialité.

Mile Boys, de Toronto, l'a emporté devant le numéro un britannique Sheila Burrows. La Canadienne avait déjà remporté le titre de championne de Grande-Bretagne de plongeon de haut vol en 1965.

Ligue Nationale	Philadelphie 1 - New York 5
PREMIERE PARTIE	
Philadelphie	010 000 000-1 5 3
New York	030 000 02x-6 6 0
Jackson, Booser 8 et Ryan, Seaver et Grote, G. - Seaver 20-7, P. - Jackson, 12-14. Circuit: Grote 5.	

Ligue Américaine	New York 1 - Cleveland 2
Partie du crépuscule	
New York	000 001 000-1 9 0
Cleveland	100 000 001-2 10 0
Stottmyre et Munson, McDowell et Sims, G. - McDowell, 16-12, P. - Stottmyre, 18-12.	

Northerner au derby du Québec

Un autre nom a été mentionné parmi les partants probables de la vingtième édition du Derby du Québec qui sera présentée le 14 septembre prochain à Blue Bonnets. Le poulain en question est The Northerner, une propriété de M. Conn Smythe dont les couleurs sont le bleu et le blanc, tout comme celles des Maple Leaf de Toronto qui lui appartiennent également.

Le nom de monsieur Smythe n'est plus à faire dans le monde des courses, surtout en Ontario, et on se souviendra qu'en 1966, Bye and Near, un autre champion de son écurie, avait mérité les honneurs de ce même Derby alors qu'il était monté par Al Coy. C'est après une brillante performance du jeune poulain mardi dernier à Woodbine que monsieur Smythe et Doug Walker, l'en-

traîneur, se sont mis d'accord pour inscrire leur jeune prodige dans le plus prestigieux événement des courses au galop à Montréal.

The Northerner détient une fiche de trois victoires, deux deuxième et deux troisième en douze départs cette année. Il sera probablement monté par Brian Swatuk.

Un autre poulain s'est fort bien signalé dans cette même course et c'est Ravenspur appartenant à George Gardiner. Lou Cavalaris jr, son entraîneur ne croyait pas aux chances de son protégé jusqu'à cette dernière course. Il devrait prendre une décision au cours de la fin de semaine.

Avec l'addition de The Northerner, la bourse du Derby franchira le cap des \$32,000. Les autres participants seront Sharp-Eyed Quillo, vainqueur

du Prix de Galles à Fort Erie, Grey Whiz qui s'est classé deuxième dans cette même épreuve, Fire and Desire et Ice Palace.

Pour la présente fin de semaine, des programmes fort bien balancés ont été préparés. Ce soir, l'épreuve principale sera réservée aux chevaux de la classe à réclamer pour \$4,500 et \$4,000. Sorrentina a été choisie comme préfavorie. Elle est entraînée par Lou Cavalaris jr qui lui accorde toutes les chances de gagner.

Dimanche après-midi, le handicap Mt-Royal offrira une bourse de \$7,500 et sera disputé sur une distance d'un mille et 70 verges. Dave The Knave a été choisi à 7-5 et devra affronter Noble Victory, Rodeo, Brat, Becassine, Miss Fast et Carry Jack.

sportive

Ashe accélère le pas pendant que Laver maintient son allure

A l'issue d'une âpre bataille de services au deuxième set, l'Américain, idole de Forest Hills, surprit l'Australien pour lui ravir son service au 22ème jeu et le set. Il s'octroya alors un grand moment de gloire et une très longue ovation de ses nombreux partisans.

Voici les résultats enregistrés hier au tournoi de Forest Hills: — Simple messieurs huitième de finale — quatrième tour: — Tony Roche (Australie) bat Pancho Gonzales (EU) 6/3, 10/12, 7/5, 6/0. — Margaret Court (Australie) bat Virginia Wade (GB) 7/5, 6/0. — Nancy Richey (EU) bat Rosemary Casals (EU) 7/5, 6/3. — Double mixte deuxième tour: — Doris Hart (USA) et Vic Teahan (USA) battent Janet Young (Australie) et Jean Chatrie (France) 6-4, 5-7, 7-5. — Double dames quart de finale: — Françoise Durr (France) et Darlene Hard (USA) battent Winnie Shaw (GB) et Joyce Williams (GB) 3-6, 6-3, 6-1.

Leslie Hunt (Australie) et Ray Moore (Australie) 6/2, 6/2. — Françoise Durr (France) et Dennis Ralston (EU) battent Lesley Bowrey et Terry Addison (Australie) Walkover.

Doubles dames quarts de finale: — Rosemary Casals et Billy Jean King battent Feaches Bartkowicz et Julie Heldman (DU) 6/2, 6/0.

Simple messieurs quart de finale: — Rod Laver (Australie), tête de série numéro un, bat Roy Emerson (Australie), tête de série numéro neuf, 4-6, 8-6, 13-11, 8-4. Arthur Ashe (USA), tête de série numéro six, 8-6, 6-3, 5-4.

Double mixte troisième tour: — Doris Hart (USA) et Vic Teahan (USA) battent Janet Young (Australie) et Jean Chatrie (France) 6-4, 5-7, 7-5.

Double dames quart de finale: — Françoise Durr (France) et Darlene Hard (USA) battent Winnie Shaw (GB) et Joyce Williams (GB) 3-6, 6-3, 6-1.

Deux postes en jeu à Edmonton et Vancouver

Il y aura beaucoup plus que deux points à l'enjeu aujourd'hui alors que deux équipes de l'ouest s'affronteront dans une joute régulière de la ligue canadienne de football. En effet il y aura plutôt deux postes d'instructeur en jeu. Neil Armstrong, des Eskimos d'Edmonton, et Jim Champion, des Lions de la Colombie-Britannique, seront sur la sellette.

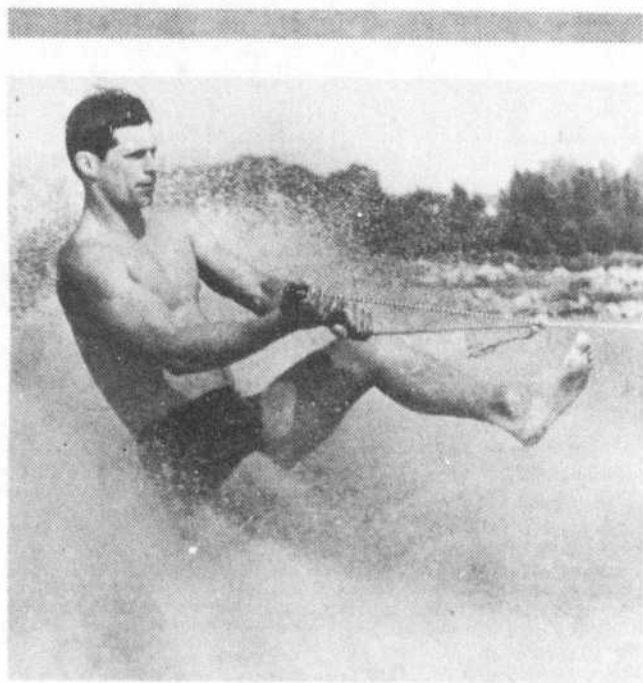
La fiche des Eskimos est d'une victoire contre cinq défaites et celle des Lions est encore pire avec une marque de six défaites en six parties.

Aujourd'hui les Eskimos affrontent les tenants de la deuxième place au classement, les Stampede de Calgary et espèrent bien renverser la décision de 16-14 dans la joute de lundi dernier. Les Eskimos viennent de connaître cinq défaites d'affilée et les amateurs de football de cette ville font entendre des grince-

ments de dents et exigent le congédiement de l'instructeur Neil Armstrong à moins que leurs favoris fassent machine arrière et connaissent des succès immédiats.

Pour combie de malheur les Eskimos seront affaiblis par l'absence au jeu de leur quart-arrière substitut Charlie Fulton qui souffre d'une cheville tordue.

A Vancouver les Lions feront face aux Blue Bombers de Winnipeg, une équipe fort améliorée depuis quelque temps et qui occupe la troisième place au classement avec une fiche de 2-3-1. A Vancouver le gros problème semble être le quart-arrière, Paul Brothers, qui selon l'instructeur Jim Champion vient de connaître trois mauvaises parties d'affilée. Les Blue Bombers de Winnipeg viennent de gagner et d'annuler avec leur nouveau quart-arrière Wally Gabler obtenu des Argonauts de Toronto.



Plus de 25 concurrents sont attendus ce matin à Terre des Hommes alors que débutera l'épreuve d'endurance de ski nautique plectre nus à 10h00 sur le lac des Régates de l'Île Notre-Dame. Organisée en collaboration avec l'association de ski nautique du Québec et les Marsouins de Rio, la compétition sera disputée en seconde partie le lendemain dimanche également à partir de 10h00. M. Jacques Frénette, de l'équipe de Terre des Hommes, est le favori, mais on prévoit qu'il aura la partie rude contre Roland Dupéré, Roland d'Alcantara, Denis Chabot, Maurice Bouffard et Louis Simard. Rappelons que la compétition sera immédiatement suivie d'une autre de saut sur tremplin.

Steve Blass massacre les Cubs de Chicago

CHICAGO — Le lanceur Steve Blass est devenu un redoutable frappeur hier alors qu'il a récolté quatre coups sûrs, dont un circuit de trois points, limitant en plus ses adversaires à quatre coups sûrs pour conduire les Pirates de Pittsburgh à une victoire de 9-2 sur les Cubs de Chicago. Billy Williams a compté les deux seuls points des Cubs à l'aide de deux circuits.

C'était le premier triomphe des Pirates à Wrigley

Field après 13 échecs consécutifs remontant jusqu'au 5 juillet 1968. Cette victoire a réduit l'avance des Cubs à neuf parties et demie sur les Pirates en troisième place au classement de la ligue Nationale. Les Pirates remportaient hier leur quatorzième victoire au cours de leurs dernières dix-huit joutes.

Pittsburgh 040 020 030-9 12-0
Chicago 000 001 001-3 4-1
Blass et Sangrelin; Holtzman, Abernathy 6, Aguirre 8, Northcott 9 et Handley, W. Blass 14-8, L. Holtzman 16-9, HR - Pittsburgh, Blass 1, Sangrelin 4, Chicago, Williams 2-17.

Les Alouettes face à leurs tortionnaires d'Ottawa une 3e fois

Les Alouettes de Montréal et les Rough Riders d'Ottawa en viendront aux prises ce soir dans la capitale dans un des quatre matches réguliers disputés en fin de semaine dans la Ligue canadienne de football.

Dans les autres matches à l'affiche aujourd'hui, les Eskimos d'Edmonton affronteront les Stampede de Calgary et les Blue Bombers de Winnipeg seront à Vancouver pour se mesurer aux Lions, tandis que dimanche les Roughriders de la Saskatchewan seront à To-

ronto pour y disputer la victoire aux Argonauts.

Ottawa, qui cherche à obtenir un second, un bloqueur à l'offensive de même qu'à la défensive et un demi offensif, ont perdu leur dernier match 27-22 contre Hamilton.

Pour leur part, les Alouettes aligneront un nouveau demi, Dwight Lee, retransché par les Falcons d'Atlanta et qui portera le fardeau du champ-arrière avec le robuste Dennis Duncan.

Le match sera télévisé au réseau de Radio-Canada à compter de 8h00 p.m.

LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
marabout-auto
COURSES, TECHNIQUES, RALLIES, EN VENTE PARTOUT

BASEBALL

HIER

Ligue Nationale	RESULTATS	Ligue Américaine	RESULTATS
Philadelphie 1, New York 5		Baltimore à Detroit	
Pittsburgh 9, Chicago 2		New York 1-2, Cleveland 2-0	
Montréal 0, St-Louis 1		Washington 8, Boston 9	
Atlanta 11, Cincinnati 2		Chicago à Californie	
San Francisco 0, Houston 2		Kansas City à Seattle	
Los Angeles à San Diego		Minnesota à Oakland	

LANCEURS PROBABLES

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale	Ligue Américaine
Philadelphie (Johnson 6-10) à New York (Cardwell 5-9)	Minnesota (Hall 8-4) à Oakland (Dobson 14-11)
Pittsburgh (Mappe 10-2) à Chicago (Jenkins 19-11)	Baltimore (Palmer 14-2) à Detroit (Loich 17-7) (Soir)
Montréal (Robertson 4-12) à St-Louis (Gibson 16-10) (Soir)	Washington (Coleman 10-11) à Boston (Stange 5-7)
Atlanta (Jarvis 10-9) à Cincinnati (Nolan 5-5) (Soir)	Chicago (Wynne 4-5) à Kansas City (Rooker 4-12) à Seattle (Meyer 0-0) (Soir)
San Francisco (McCormick 9-8) à Houston (Lemaster 10-13) (Soir)	New York (Bahnen 8-12) à Cleveland (Paul 5-8) (Soir)
Los Angeles (Sutton 15-13) à San Diego (Kirby 4-18) (Soir)	

CLASSEMENT

Ligue Nationale	Ligue Américaine
DIVISION EST	DIVISION EST
Chicago	G P Moy. Diff.
New York	84 54 609 -
Pittsburgh	78 56 582 4
St-Louis	72 61 581 9 1/2
Philadelphie	75 63 533 10 1/2
Montréal	54 80 403 28
	41 95 301 42
DIVISION OUEST	DIVISION OUEST
San Francisco	G P Moy. Diff.
Cincinnati	76 59 563 -
Los Angeles	73 59 553 1 1/2
Atlanta	74 60 552 1 1/2
Houston	75 63 540 3
San Diego	70 64 522 5 1/2
	41 95 301 35 1/2
DIVISION EST	DIVISION EST
Baltimore	G P Moy. Diff.
Detroit	83 44 629 -
Boston	79 57 581 13 1/2
Washington	72 62 537 19 1/2
New York	71 66 518 22
Cleveland	68 67 504 24
	54 83 394 39
DIVISION OUEST	DIVISION OUEST
Minnesota	G P Moy. Diff.
Oakland	83 52 615 -
Californie	75 59 560 7 1/2
Kansas City	57 76 429 25
Seattle	55 80 407 28
San Diego	53 80 398 29
Seattle	50 84 373 32 1/2

LES MENEURS

Ligue Nationale	Ligue Américaine
JOUEURS	JOUEURS
PJ AB PP CS Moy.	PJ AB PP CS Moy.
Clemente, Pitts.	114 427 74 149 349
C. Jones, N.Y.	126 443 85 154 348
Rose, Cincinnati	126 503 104 173 344
A. Johnson, Cin.	115 444 77 150 339
M. Alou, Pitts.	135 579 91 190 328
Stargeli, Pitts.	119 428 77 140 327
McCovey, S.F.	122 392 83 127 324
Tolan, Cincinnati	124 528 96 170 322
Perez, Cincinnati	132 527 95 166 315
W. Davis, L.A.	102 390 55 122 313
CIRCUITS	CIRCUITS
McCovey, San Francisco, 41; H. Aaron, Atlanta, 37; L. May, Cincinnati, 35; Perez, Cincinnati, 33; R. Allen, Philadelphie, 29; Bonds, San Francisco, 29.	R. Jackson, Oakland, 45; F. Howard, Washington, 43; Killebrew, Minnesota, 40; Powell, Baltimore, 36; Yastrzemski, Boston, 34; Petrolcelli, Boston, 34.
POINTS PRODUITS	POINTS PRODUITS
McCovey, San Francisco, 112; Santo, Chicago, 110; Perez, Cincinnati, 105; L. May, Cincinnati, 97; Banks, Chicago, 92.	Killebrew, Minnesota, 121; Powell, Baltimore, 116; R. Jackson, Oakland, 105; F. Howard, Washington, 99; Yastrzemski, Boston, 94.
LANCERS 13 décisions	LANCERS 13 décisions
Merritt, Cincinnati, 165, 762; Seaver, New York, 19-7; 731; Ganey, Chicago, 12-5, 706; Carlton, St-Louis, 16-7, 696; Linzy, San Francisco, 13-6, 664.	Palmer, Baltimore, 14-2, 875; Nagy, Boston, 11-2, 846; McLain, Detroit, 22-6, 786; J. Perry, Minnesota, 17-5, 773; Odom, Oakland, 15-5, 750.

FOOTBALL

SAMEDI	DIMANCHE
Alouettes à Ottawa	Regina à Toronto
Canadiens à Edmonton	
Winnipeg à Vancouver	

CONFERENCE DE L'EST	CONFERENCE DE L'OUEST
Hamilton	J G P N Pp Pp Pts
Ottawa	5 4 0 1 0 152 100 8
Toronto	5 4 1 0 1 156 95 8
Alouettes	5 0 3 2 1 102 143 2
Régina	6 5 1 0 1 155 98 6
Calgary	6 3 3 0 1 118 117 6
Winnipeg	6 2 3 1 1 67 130 5
Edmonton	6 6 0 0 0 101 99
Vancouver	6 0 6 0 0 85 194 0

Le Canada bat la Finlande 6-1

TAMPERE (AFP) — En match amical disputé hier soir à Tampere l'équipe Nationale du Canada de hockey sur glace a battu la Finlande 6 buts à un. Les scores périodiques ont été 2-1, 3-0, 1-0.

La lutte aux trophées individuels se corse

NEW YORK — La lutte pour la première place dans la course aux trophées individuels est des plus serrées dans la ligue Nationale de baseball.

Roberto Clemente, des Pirates de Pittsburgh, avec une moyenne au bâton de .349 est talonné par Cleon Jones, des Mets de New York, dont la moyenne est de .348.

Willie McCovey est toujours en tête des meilleurs frappeurs de circuits avec 41. Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, suit avec 37.

Willie McCovey, des Giants de San Francisco, domine également pour les points produits avec un total de 112 mais Ron Santo, des Cubs de Chicago, n'est pas loin derrière avec 110.

Jim Merritt, des Reds de Cincinnati, avec une fiche de 16-5, a la meilleure moyenne chez les lanceurs, soit .762. Tom Seaver, des Mets de New York suit avec une fiche de 19-7 et une moyenne de .731.

Howard menace Jackson

NEW YORK — Bien que n'ayant participé qu'à 101 parties des Twins du Minnesota, Rod Carew demeure solidement accroché à la première place des frappeurs de la ligue Américaine de baseball avec une moyenne de .348. Son plus proche rival, Frank Robinson, des Orioles de Baltimore, a une moyenne de .322.

Reggie Jackson, des Athletics d'Oakland, domine la division des frappeurs de circuits avec 45 mais Frank Howard, des Senators de Washington, s'est sérieusement rapproché, il en a maintenant 43 à son actif.

Harmon Killebrew, des Twins du Minnesota, a fait produire 121 points et devance Boog Powell, des Orioles de Baltimore, qui en a fait produire 116.

Chez les lanceurs, Jim Palmer, des Orioles de Baltimore, affiche la meilleure moyenne, soit .875 mais Dennie McLain, des Tigers de Detroit, a remporté le plus de victoires, soit 22 contre six défaites.

Giroux brille

HALIFAX (PC) — Le Montréalais Phil Giroux a joué 75 deux coups au-dessus de la normale, hier, lors de la première ronde de l'Omniun Atlantique doté de bourses totalisant \$5,000.

Alvie Thompson, de Bayview, Ont., favori pour le tournoi, a joué 75 également, de même que Vaughan Trapp, de Vancouver.

Raymond Grevier, de Rimouski, a joué 41-43 pour 84; Giroux a joué 36 pour le premier neuf et 39 pour compléter son 18.

Quatre golfeurs partagent le premier rang à l'issue de rondes identiques de 73.

Popularité du baseball

PHILADELPHIE — Selon une agence américaine de sondage, le baseball est le sport le plus populaire de l'heure aux États-Unis.

Ce sondage, organisé parmi les adultes seulement, a démontré que 27 virgule un pour cent préféraient le baseball; 24 virgule quatre pour cent le football; six virgule deux pour cent le basketball; six pour cent la natation et trois et demi pour cent le golf.

Si l'on ne tient compte que du choix des hommes, le football passe en tête avec 33 virgule un pour cent contre 27 pour cent au baseball.

MEXICO (PA) — Le champion mondial mi-moyen à la boxe, Jose Napoles, de Mexico, défendra sa couronne contre le Noir américain Emile Griffith, ancien champion mi-moyen et moyen, le 17 octobre à Los Angeles.

Pirates à l'assaut! Venez soutenir les Expos!

Les Pirates de Pittsburgh, Lundi et mardi, 8h. 05 p.m.

Billets: Parc Jarry, Place Ville Marie, Edifice Dominion Square, terminus d'autobus Dorchester, Simpson et magasins Miracle Mart. Renseignements, 875-2300.



Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

Des
révélations
du
professeur
Auger
sur
les
échecs
en
mathématiques

Troublants chiffres!

une entrevue de Solange Chavlin

Il est sans doute de mauvais ton de parler d'échec au moment de la rentrée scolaire. La majorité des jeunes sont retournés à l'école avec ardeur et curiosité. Ce sont les étudiants heureux qui s'adaptent facilement à tous les milieux. Mais il y a aussi les autres.

Le nombre de ces autres, s'il faut en croire les statistiques est de plus en plus nombreux. On sait les griefs qu'ils entretiennent contre le système scolaire. A ces griefs

d'ordre social s'ajoute pour des milliers d'entre eux, l'échec scolaire personnel.

Et pourtant, direz-vous, les méthodes d'enseignement et les maîtres se sont bien améliorés. Sans doute, nous dit un professeur qui a consacré son être — et près d'une dizaine d'années de sa vie — à récupérer des cas difficiles, les maîtres ont aujourd'hui de meilleurs outils pour enseigner mais rien ne vaincra la résistance d'un écolier ou d'un adolescent qui a décidé, in-

consciemment ou non "de ne pas apprendre". On ne peut faire boire un cheval qui n'a pas soif, disait si justement Freinet.

Voilà en fait la véritable raison de l'échec scolaire, nous dit M. Jean Auger, professeur au département des sciences de l'éducation de la nouvelle Université du Québec. M. Auger vient de mettre le point final à un important travail ayant trait à "l'échec en mathématique". Cet échec est le plus fréquent et le plus mal accepté dans une société axée sur la technologie.

"Devant le nombre considérable d'étudiants qui échouent en mathématiques, je fus amené à m'occuper de cet échec inexplicable, en apparence", nous dit M. Auger qui répond à nos questions.

Il y a plusieurs années que le professeur Auger travaille à la correction de déficiences d'ordre scolaire ayant des origines psychologique, physiologique, sociale ou familiale. Mais la bourse de recherches qu'il a obtenu l'an dernier du Service d'aide à la recherche du ministère des affaires culturelles du Québec lui a permis de terminer un travail déjà amorcé depuis plusieurs années sur la liaison psycho-mathématique. C'est en étroite collaboration avec le Dr Gaston Gauthier, psychologue et directeur du Service d'orientation de la Régionale des Milieux-Isles que le professeur Auger a pu poursuivre son enquête effectuée auprès d'une centaine d'étudiants de 13 à 18 ans qui furent suivis sur le plan scolaire pendant trois ans. Souhaitons que cette recherche soit publiée prochainement car elle renferme de précieux éléments susceptibles non seulement d'intéresser les enseignants mais également les parents.

Il n'y a pas d'élèves paresseux

"L'enfant paresseux, l'élève qui ne comprend rien, cela n'existe que dans la tête des parents et des professeurs", nous dit M. Auger. La meilleure preuve, c'est que le professeur Auger réussit à récupérer plus de 80 p.c. des "nuls en mathématiques" que les professeurs ou parents lui confient pendant une période qui varie de vingt à trente heures selon le retard personnel de l'étudiant.

Même si M. Auger réussit à remettre sur la bonne voie des déficients en mathématiques, il se défend de donner des cours privés dans le sens qu'on donne généralement à ce terme. "Ce sont des cours correctifs individuels", précise le professeur, qui ont pour but de connaître les raisons pour lesquelles l'étudiant est faible en mathématiques.

"Mon véritable travail consiste à diagnostiquer ces raisons. Le reste, soit le rattrapage collectif.

page scolaire proprement dit devrait être effectué par un éducateur spécialisé, au cours de l'année scolaire. Le moins possible pendant les vacances, précise M. Auger car les jeunes ont tout autant besoin de vacances que les adultes".

Une méthode personnelle

La méthode utilisée par M. Auger et qui semble donner d'excellents résultats, lui est toute personnelle. Elle consiste en un premier diagnostic analytique qui permet de découvrir l'origine des lacunes.

Ce diagnostic est nécessaire parce que l'étudiant ignore les causes de sa faiblesse. Il sait quelquefois l'endroit où il éprouve des difficultés, mais il ne sait pas pourquoi. Ce diagnostic qui permet de déceler les points faibles, n'indique toutefois pas le degré de résistance à la correction. Or, selon M. Auger, c'est vraiment là que se situe le problème.

"En résistant consciemment ou non à l'apprentissage — parce que trop dominé par des problèmes personnels ou familiaux — l'étudiant ne réussit pas à mémoriser avec profit ce qu'il étudie. Pour le psychologue, il s'agit d'une période pendant laquelle ce qui a été mémorisé est conservé de façon latente. Il suffit de faire sauter les obstacles et tout le savoir que l'étudiant a emmagasiné remonte à la surface.

Il faut bien dire que peu de professeurs ont le temps nécessaire et la formation pour aider ainsi les jeunes qui traversent des périodes difficiles. Mais l'idéal selon M. Auger serait évidemment que cette rééducation se fasse à l'école même.

Le père, un personnage flou...

Ce qui est le plus fascinant dans le cheminement de la pensée de M. Auger qui a déjà publié trois volumes (épuisés) sur l'inconscient et les mathématiques, c'est la relation qu'il établit entre la déficience en mathématique et les rapports affectifs plus ou moins mauvais que l'adolescent entretient avec son père. Car selon M. Auger, il est maintenant prouvé que l'algèbre en particulier est une science liée à l'image du père alors que la géométrie qui est reliée à la vision du monde est représentée dans l'esprit de l'enfant par la mère. A ce sujet, le professeur nous raconte la

conversation suivante qui illustre assez bien ses affirmations.

Une adolescente de 14 ans fait irruption dans son bureau en lui déclarant tout de go:

Elle: Je ne comprends rien en mathématiques.

Lui: Donne-moi trois qualités de ton père.

Elle: C'est difficile, il n'est jamais là.

Lui: C'est flou, quoi?

Elle: Oui, c'est à peu près comme les mathématiques.

Les difficultés qu'éprouvent les jeunes à maîtriser le français ou la langue maternelle écrite ou parlée, manifestent en général des problèmes au niveau de la mère. Le professeur explique ainsi cette relation assez troublante, il va sans dire pour les parents.

"Le français ou la langue maternelle est liée à l'image de la mère qui apprend à l'enfant ses premiers mots".

Il y a évidemment une foule d'autres facteurs qui transforment le comportement de l'enfant et de l'adolescent face à l'apprentissage scolaire: notons seulement le rang qu'il occupe dans la famille, l'autorité exagérée d'un père ou la surprotection d'une mère anxieuse, etc.

Responsabilité des parents

S'il y a encore trop de parents qui se désintéressent des travaux scolaires de leurs enfants, la tendance contraire

est aussi vraie. Il y a de très nombreux parents qui s'occupent trop des études de leurs enfants et qui entretiennent pour eux des ambitions exagérées. Mais dans l'ensemble, nous dit M. Auger, les parents ne sont pas responsables des échecs scolaires de leurs enfants. Toutefois, ajoute rapidement le pédagogue, ils sont aussi dans l'incapacité de les aider sur le plan scolaire.

"Ce que l'adolescent a besoin de trouver, c'est une oreille réceptive et neutre qui l'écoute tout en n'ayant pas pour fonction de le juger, ni de le diriger". Cette oreille attentive et neutre ne peut se rencontrer chez un éducateur spécialisé connaissant non seulement le comportement des adolescents mais les nouvelles méthodes de thérapie qui s'inspirent plus de la psychanalyse que de la pédagogie pure et simple.

Formation des maîtres

Si les parents dans l'ensemble ne peuvent aider réellement leurs enfants, les maîtres ont-ils toujours la compétence et le temps nécessaire pour le faire? avons-nous demandé à M.

Auger qui s'occupera prochainement de la formation des maîtres à l'Université du Québec.

"Je rêve, dit M. Auger, avec M. Robert Feger qui est directeur de module à la formation élémentaire d'une formation des maîtres axée sur la recherche, la correction, la rééducation." C'est en fait d'un véritable Centre pédagogique, sorte de lieu d'accueil multidisciplinaire permettant aux maîtres de mettre en commun leurs expériences que rêvent les deux pédagogues. Une sorte de laboratoire vivant permettant aux futurs maîtres d'être en contact permanent avec des chercheurs tout en cotoyant les maîtres d'aujourd'hui qui rencontrent au jour le jour des difficultés dans leur propre enseignement. Tous ces adultes seraient en contact permanent avec des jeunes qui éprouvent des échecs scolaires.

"Voilà le seul moyen moderne de faire de la recherche évolutive, positive, nous dit M. Auger. Une recherche qui ne soit pas constamment en dehors du réel mais bien accrochée aux problèmes de l'heure."

Pénurie d'enseignants en mathématiques

On sait d'autre part que le Québec fait face présentement à une pénurie grave de professeurs de mathématiques. Devant l'intérêt accru pour les mathématiques et les sciences, intérêt qui d'ici quelques années atteindra la vague que connaît présentement la sociologie, la demande en enseignants dans cette discipline est telle que bien peu d'entre eux ont le courage de s'adonner à la recherche et de refuser un emploi lucratif.

Plusieurs CEGEP ont eu des difficultés inouïes, nous a-t-on dit à recruter suffisamment d'enseignants en mathématiques. Quant aux chercheurs dans ce domaine, ils sont encore très rares et tous employés à des tâches spécifiques. Par conséquent, le Centre pédagogique double d'un laboratoire expérimental dont les professeurs Feger et Auger établiront les bases, au cours de l'année à l'université du Québec, ne sont pas seulement un projet de chercheurs mais un réel besoin pour le Québec de demain.

Petit lexique pour faire échec à l'échec...

● Il est à déconseiller de laisser un frère ou une sœur le soin de faire exécuter les problèmes à un enfant plus jeune, parce que l'un des deux est toujours plus fort que l'autre et se valorise au détriment du plus faible qui lui se considère dans une situation d'infériorité.

● On ne devrait jamais dire à l'enfant, en constatant une erreur: "Ton problème est faux; tu as la mauvaise réponse". Constatant l'erreur, les parents devraient dire: "Veu-tu m'expliquer comment tu as fait pour trouver ce résultat?" Cette attitude oblige l'enfant à refaire le problème et neuf fois sur dix, il découvre sa propre erreur.

● Le directeur des études doit être le premier consulté dans un cas d'échec car entreprendre une action sans connaître le contexte c'est exposer l'étudiant à des déboires inutiles si l'on ignore les circonstances qui agissent en sa défaveur. Consulter le professeur dès que l'enfant perd de l'intérêt pour une matière ou manifeste une certaine agressivité contre une matière ou un professeur.

● Ne pas vouloir à la place de l'enfant ou de l'adolescent. Une des principales causes de l'échec est le "je veux" des parents et des professeurs. Les parents veulent que l'enfant réussisse, qu'il soit comme les autres, qu'il mange

et boive à des heures prescrites. Dans cette ambiance, que reste-t-il à "vouloir" pour l'enfant? Rien ou presque puisque des tas de gens se font un tel plaisir de vouloir à sa place. ... Il devient alors paresseux par manque de desirs à combler.

Pour les enseignants

● Se rappeler que dire à un élève qu'il est paresseux, c'est donner une valeur à sa déficience par l'attention que l'on y porte. Cela équivaut à faire remarquer au manchot qu'il lui manque un bras, ce qui lui rappelle son infirmité. Il est plus facile de traiter un jeune de paresseux que de chercher la cause du mal puisque chercher la cause signifie "effort".

● Un éducateur qui fait de véritables efforts pour aider un enfant déficient ne sera satisfait que par un résultat positif. Dans aucun cas l'éducateur ne doit se débarrasser d'un problème par impuissance à le résoudre. Il n'y a pas de plus grande joie pour un éducateur que d'avoir aidé l'étudiant à triompher de son échec et par la même lui avoir fait découvrir la joie de vivre.

● L'élimination d'une déficience ne peut s'effectuer qu'individuellement en raison du processus phénoménologique propre à chaque être humain. Par conséquent, ne pas attendre de miracles d'un cours de rattrapage collectif.

COMPRESSES
médicamenteuses
POUR LES YEUX

SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître. Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

Optrex
"le bien-être des yeux"

LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

du chef professeur bien connu M. H. Bernard

débuteront les 22, 23 et 24 septembre le jour et le soir

demandez votre prospectus gratuit

à l'Institut d'Art Culinaire

École détenant un permis en vertu de la loi des Écoles professionnelles privées

2015, rue de la Montagne, suite 610, Montréal

Tél.: 843-6481

POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ:

UNE EAU DE SANTÉ
ALCAÏNE • PÉTILLANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33

En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS
381-1322

LAXATIF PURGATIF

libère l'organisme... supprime les lourdeurs. Redonne de l'éclat au teint

ASEPTA

Chez votre pharmacien

LIMONADE

ATELIER
pour les jeunes de 10 à 15 ans

sculpture, dessin, marionnettes, tapisserie, photographie, collage etc.

PATRICIA LING
733-6559

LA COUTURE CHEZ SOI

De l'élégance pratique pour l'automne
Patron No: A723

Le patron imprimé no A723 est offert pour les tailles 8-16.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Livres rares, manuscrits et oeuvres d'art mis aux enchères par
CHRISTIE'S (CANADA)
et
L'ENCAN DES LIVRES DE MONTRÉAL
(société en participation)

ENDROIT: Salon Or et Gris, Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke ouest, Montréal.

1^{re} OFFRE: livres et manuscrits

DATE: mercredi 24 sept., à 10h et à 14h précises

Livres rares et manuscrits relatifs au Canada et aux États-Unis

OEUVRES MARQUANTES

Importante collection d'ouvrages relatifs à l'Arctique • Les documents du duc de Richmond — documentation manuscrite complète touchant les années 1818-1819 pendant lesquelles il a été gouverneur du Canada • Livres illustrés, atlas, ouvrages rares et brochures traitant de l'Ouest canadien et des États-Unis • Importants documents et proclamations au sujet de Louis Riel et de l'origine du Manitoba.

Prix du catalogue: \$3.00

Visite préalable: de 12h à 21h, le mardi 23 sept., à l'hôtel Ritz Carlton

2^e OFFRE: oeuvres d'art

DATE: jeudi 25 sept., à 20h précises

Gravures, dessins, aquarelles et toiles d'artistes canadiens et ouvrages illustrés par des artistes canadiens.

Comprenant des oeuvres de Paul-Émile Borduas, Emily Carr, A. J. Casson, Alex Colville, Maurice Cullen, Marc-Aurèle Fortin, Clarence Gagnon, Lawren Harris, A. Y. Jackson, Cornelius Krieghoff, Arthur Lismer, J. E. H. MacDonald, David Milne, James Wilson Morrice, Robert W. Pilot, Jean-Paul Riopelle, Aurèle de Foy Suzor-Côté, Frederick A. Verner et autres.

UNE SCULPTURE D'ARMAND VAILLANCOURT.
BRONZES D'ALFRED LAIBERTÉ ET D'AURÈLE DE FOY SUZOR-CÔTÉ.

Catalogue illustré de 58 planches: \$4.00

Demande de réservation de sièges, incluse dans le catalogue.

Visites préalables: de 12h à 21h, le 23 sept., de 17h à 21h, le 24 sept. et de 10h à 16h, le 25 sept., à l'hôtel Ritz Carlton.

On peut se procurer des catalogues aux visites préalables ou aux bureaux des commissaires-priseurs, 1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Téléphone: 932-0265 ou 932-6261

Câbles: Chrismont